

RAPPORT ANNUEL

Année financière 1968 - 1969

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Publié avec l'autorisation

de L'HONORABLE JEAN CHRETIEN, C.P., B.A., LL.L.

Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien

(c)

Imprimeur de la Reine pour le Canada

Ottawa, 1970

N

° dé, cat.: R1 - 1969F

Table des matières

CONSERVATION

Direction des parcs nationaux et des lieux historiques

Service canadien de la faune

DÉVELOPPEMENT

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Direction de l'expansion économique du Nord

Direction des régions septentrionales

AFFAIRES SOCIALES

Relations fédérales-provinciales

Bureau des Affaires indiennes et esquimaudes

Éducation

ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Secrétariat du Ministère

Services administratifs

Le Conseiller juridique

Personnel

Direction de l'évaluation des programmes

Direction des services techniques

DÉVELOPPEMENT

DIRECTION DU PROGRÈS ÉCONOMIQUE DES INDIENS ET DES ESQUIMAUX

La Direction a été mise sur pied en septembre 1968, dans le cadre d'une importante réorganisation du Ministère à partir d'éléments de deux anciennes Directions, celle des Affaires indiennes et celle des Régions septentrionales. La Direction comprend trois divisions, soit la Division des terres, celle des ressources et du développement industriel, et celle des services aux petites entreprises. Un conseiller financier et administratif et un conseiller en gestion de personnel coordonnent les travaux de la Direction.

L'organisation sur place est assurée par un certain nombre de spécialistes et d'économistes et par des employés en poste dans des bureaux de district régionaux et dans des agences réparties à travers tout le Canada.

Les fonctions de la Direction comprennent la gestion des terres des réserves, sur le plan des responsabilités légales, les programmes de mise en valeur des ressources et d'expansion industrielle et l'aide aux indigènes qui veulent se lancer dans les affaires.

GESTION DES TERRES

La Division des terres a examiné et approuvé, au cours de l'année financière à l'étude, 2,008 baux, permis et renouvellements de baux autorisant les non-Indiens à utiliser et à occuper des terres de réserves. A la fin de la même période, quelque 11,097 baux et permis étaient en vigueur et rapportaient environ \$5,179,665 aux fonds de bandes et 1 des Indiens en particulier.

Certaines bandes et certains Indiens ont bénéficié de services administratifs et techniques offerts pour leur permettre de participer plus activement à l'administration des biens fonciers. La Division a poursuivi la compilation et les modifications de la liste officielle des réserves

indiennes, de même que l'inventaire des terres rétrocédées et invendues et celui des droits miniers. Un total de 6,595 transactions concernant les terres indiennes ont été renregistrées.

La Division a reçu plus de 200 demandes des ministères provinciaux de la voirie et des sociétés productrices d'énergie électrique pour la construction de travaux de voirie et d'aménagements électriques dans les réserves, destinés à mettre en valeur les ressources des régions intéressées. Au cours de l'année, l'industrie, pétro-chimique a demandé l'autorisation d'étendre ses opérations aux réserves indiennes et à y faire passer des oléoducs et des gazoducs. La bande de Le Pas, dans le nord du Manitoba, a rétrocédé une grande superficie de terres qu'elle détenait à bail, afin de faciliter les pourparlers visant l'installation d'une usine de pâte à papier dans la réserve. Des négociations ont été entamées en vue de mettre sur pied dans la réserve indienne Oujatchouan, au lac Saint-Jean, dans le Québec, une grande scierie et une manufacture de fabrication d'objets en bois. Plusieurs lotissements ont été divisés et mis en location pour la construction de chalets, et des travaux ont été entrepris dans les réserves de White Bear et de Sakimay, en Saskatchewan, aux fins d'améliorer les installations de loisirs existantes et d'accroître le nombre de propriétés destinées à des locataires éventuels. Un accord a été signé avec la Commission d'expansion et de recherche du comté Pictou, en vertu duquel la Commission louerait une portion de la réserve indienne de Fisher's Grant no 24 pour y aménager des installations de loisirs et de plage et en transférerait, à la bande, leur exploitation.

Dans le domaine de la formation et du perfectionnement, la Division a fourni pendant un mois, à l'agence de Crooked Lake, les services d'un agent de location afin d'aider à la mise au point des programmes de location de terrains des réserves de White Bear et de Sakimay. Un travail en atelier, et portant sur les modalités de la location, a eu lieu pendant une semaine à Edmonton, Les participants à ces rencontres étaient des employés indiens de bandes et des employés ministériels de chacune des agences de l'Alberta.

Ressources et expansion industrielle

La Division des ressources et de l'expansion industrielle a pour ligne de conduite d'aider les bandes indiennes et les Indiens personnellement à s'assurer des moyens techniques, administratifs et financiers nécessaires pour mettre en valeur leurs ressources, et de leur permettre par le fait même de se procurer des revenus et de l'emploi.

Un personnel de 116 membres s'est occupé de cette question et 65 d'entre eux travaillaient à plein temps à diverses tâches reliées aux fonctions de cette Division, tandis que les 51 autres y ont participé à des degrés divers, puisqu'ils étaient aussi affectés à d'autres programmes ministériels.

Les activités de la Division comprennent: des services administratifs et auxiliaires, des services de mise en valeur des richesses naturelles, à savoir l'agriculture, l'exploitation commerciale des loisirs, les poches, l'exploitation forestière, le commerce des fournitures touristiques, la protection de la faune, l'expansion industrielle et l'utilisation des terres.

Agriculture - L'objectif des programmes dans ce domaine est de favoriser le développement de l'agriculture dans les réserves et de permettre aux Indiens intéressés de s'installer sur des fermes productives et rentables.

Des fonctionnaires du Ministère fournissent en certains endroits des services d'enseignement parascolaire, ainsi que des services techniques et administratifs, mais les agriculteurs indiens sont encouragés à recourir à l'aide offerte par d'autres services consultatifs fédéraux ou provinciaux et à s'inscrire à des cours de formation. Les ministères provinciaux de l'Agriculture, en collaboration avec le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et d'autres organismes, ont participé à la mise sur pied de vingt cours d'enseignement technique. Ces cours, d'une durée globale équivalant à 842 semaines-homme, ont été dispensés à 303 Indiens, sur une base de frais partagés, la contribution du Ministère s'élevant à \$14,651.

De l'aide financière est fournie, tant par le Ministère que par d'autres organismes fédéraux et provinciaux, en vertu notamment de la Loi sur le

rétablissement agricole des Prairies (LRAP) et de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA). Au cours de l'année financière, des négociations ont été amorcées avec la Société du crédit agricole en vue d'élargir la portée de la Loi sur le crédit agricole et la Loi. Sur le crédit aux syndicats agricoles, de façon que les Indiens qui cultivent des terres de réserves puissent s'en prévaloir.

En vertu du programme de prêt de troupeaux, des troupeaux d'au plus 50 têtes sont prêtés à des fermiers indiens pour des périodes allant jusqu'à trois ans, afin de les aider et de les encourager à faire l'élevage du bétail. Chaque bénéficiaire s'engage à nourrir et à abriter le troupeau, mais, en retour, hérite de la progéniture. Cette année, 335 troupeaux comprenant 9,346 têtes ont donné 6,009 veaux. Les dépenses occasionnées par ce programme se sont élevées à \$239,843 pour l'achat de bétail et à \$10,142 en frais d'exploitation.

Au cours de l'année à l'étude, 79,502 acres ont été défrichées, 35,340 acres drainées, et 2,550 acres irriguées. Environ 654 milles de clôture et 94 installations pour le bétail ont été érigés sur les pâturages des réserves. Dans la Saskatchewan et l'Alberta, un total de 11 pâturages ont été créés aux termes de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Le vignoble Osoyoos, en Colombie-Britannique, a été agrandi pour atteindre 90 acres. Un réseau d'irrigation a été installé et plus de 9,000 ceps de vigne ont été plantés. La bande exploite ce vignoble sous la surveillance d'un gérant non indien, mais tous les autres employés sont des membres de la bande.

Exploitation commerciale des loisirs - Dans le cadre de cette activité, les Indiens sont encouragés et aidés dans la mise sur pied d'entreprises commerciales demandées par les touristes.

Le 31 mars 1969, les Indiens possédaient et exploitaient 31 parcs pour tentes et roulottes, 36 installations de logement pour la nuit, 36 terrains de camping, sept ports de plaisance, six musées et villages, deux services d'excursions touristiques et six autres genres d'entreprises connexes. Au cours de l'an dernier, 39 de ces dernières ont été agrandies et 13 nouvelles

ont été mises en chantier.

Un total de 5,626 lots à chalets situés en territoire appartenant aux Indiens sont actuellement loués à bail.

Des experts - Conseils ont terminé cinq études portant sur huit réserves pour en déterminer toutes les possibilités d'aménagement à des fins commerciales et récréatives, et pour soumettre des propositions à cet égard.

Les recommandations présentées dans quatre études terminées au cours de l'année financière 1967 - 1968, et dans quatre autres terminées cette année, ont commencé à être mises à exécution.

Au nombre des initiatives publicitaires, il y a lieu de mentionner deux étalages portant sur les sports et les vacances, l'un à Toronto, et l'autre à Cleveland. Un annuaire canadien des fournisseurs indiens d'équipement de tourisme a été publié (en anglais) et distribué par l'intermédiaire des bureaux de tourisme des gouvernements fédéral et provinciaux.

Les dépenses engagées en 1968 - 1969 ont atteint \$273,182 en investissements et \$55,073 en frais d'exploitation et d'entretien, pour former un total de \$328,255.

Les pêches - Deux événements importants survenus dans le domaine de la pêche, au cours de l'année financière, auront des effets d'une grande portée sur toute l'industrie et sur les pêcheurs indiens en particulier.

Le premier a été la mise à exécution, par le Ministère, d'un programme d'aide aux pêcheurs indiens de la Colombie-Britannique. Ce programme, qui est du ressort du ministère fédéral des Pêches, est géré par l'intermédiaire de la Commission pour l'avancement des pêcheurs indiens. Cette commission est formée de cinq membres, dont deux sont des Indiens de plein droit. Sa fonction principale consiste à examiner les demandes de prêts et de subventions et de prendre des décisions à ce sujet.

Les fonds disponibles aux termes du programme servent à accorder des prêts et des subventions pour l'amélioration des bateaux de pêche, pour la formation des pêcheurs et pour des installations côtières. En vertu de certaines dispositions du programme, des subventions d'au plus \$2,000

peuvent être accordées pour permettre aux Indiens d'un certain âge de continuer à s'occuper de pêche.

Du fait que le programme vient à peine de commencer, ce n'est qu'en 1969 - 1970 qu'on sera en mesure d'en évaluer d'une façon concrète les premiers résultats.

Le second événement a découlé des recommandations de la Commission d'enquête sur la commercialisation du poisson d'eau douce, recommandations qui entraînent la création de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Les pêcheurs indiens ne se ressentiront vraisemblablement des effets des décisions de l'Office qu'en 1969 - 1970. Au début de 1969, le Ministère a amorcé les premières démarches en vue de faire participer les pêcheurs indiens à des entreprises de l'Office nouvellement créé.

Au cours de l'année financière 1968 - 1969, environ 4,300 pêcheurs indiens ont totalisé des prises de plus de 44.3 millions de livres qui ont été évaluées à 8.2 millions de dollars. Ce chiffre était de 11.7 millions de livres en deçà des 56 millions de livres obtenues l'année précédente et dont la valeur était de 8.9 millions de dollars. Étant donné que le nombre des pêcheurs indiens détenteurs de permis est passé de 6,441 à 4,300 au cours de cette même période, chaque pêcheur a donc bénéficié d'une hausse de ses revenus bruts.

Pas moins de 1,300 Indiens, y compris 900 femmes, ont été employés dans l'industrie du poisson, sur la côte ouest.

L'exploitation forestière - L'exploitation forestière dans les réserves constitue une importante source de revenu pour les Indiens, ainsi que pour leurs fonds de bande. Au cours de l'année financière 1967 - 1968, la production a atteint 332,121 cunits d'une valeur de \$6,247,321, en regard des 314,600 cunits produits en 1966 - 1967 et qui représentaient une valeur de \$5,056,014. Les droits de coupe ont accru de \$779,456.05 les fonds de bande en 1967 - 1968.

Un total de 47 entreprises indiennes d'abattage et de sciage ont reçu du Ministère une aide financière s'élevant à \$116,000.

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 1 - Programme annuel d'arpentage des terres

Données d'arpentage	1964 - 1965	1965 - 1966	1966 - 1967	1967 - 1968	1968 - 1969
Nombre de demandes d'arpentage	136	82	92	112	108
Arpentages terminés:
Arpentages de bornage	20	22	31	35	49
Arpentages de lotissement	22	28	19	24	11
Autres	14	5	6	3	18
Totaux	56	55	56	62	78
Arpentages terminés par région:	1964 - 1965	1965 - 1966	1966 - 1967	1967 - 1968	1968 - 1969
Maritimes	3	2	1	3	7
Québec	3	4	5	5	5
Ontario	8	10	15	19	19
Manitoba	6	2	2	3	6
Saskatchewan	7	4	12	2	4
Alberta	3	8	3	3	1
District de Mackenzie	-	1	-	-	-
Colombie-Britannique et Yukon	26	24	18	27	36
Totaux	56	55	56	62	78

Tableau 2 - Registre des terres de réserve

Province ou Territoire	Bandes	Réserves	Établissements	Superficie en acres
Île-du-Prince-Édouard	1	4	-	1,646
Nouvelle-Écosse	12	38	-	25,552
Nouveau-Brunswick	15	22	-	37,579
Québec	40	26	13	188,191
Ontario	110	166	5	1,541,254
Manitoba	54	103	-	541,667
Saskatchewan	67	125	-	1,256,593
Alberta	41	92	4	1,607,506
Colombie-Britannique	188	1,628	-	843,179
Yukon	16	-	26	4,877
Territoires du Nord-Ouest	15	-	29	2,153
Totaux	559	2,204	77	6,050,197

Tableau 3 - Enregistrements sous diverses formes

1968 - 1969	Cessions par succession	Cessions par contrat	Renonciations	Cessions minières	Permis et baux	Autres	Résolutions de conseils de bande	Décrets	Rétrocessions	Autres	Totaux
Avril	50	68	6	-	245	170	4	6	1	10	411
Mai	32	56	12	23	140	17	2	13	2	12	309
Juin	27	64	7	336	111	14	-	26	1	5	591
Juil.	32	45	19	122	207	8	6	8	1	12	460
Août	37	45	7	151	228	15	-	14	1	3	501
Sept.	30	51	16	307	134	11	5	15	3	5	577
Oct.	40	21	5	492	140	22	5	10	-	22	757
Nov.	28	31	3	700	161	14	14	6	-	14	971
Déc.	15	25	5	308	169	8	11	10	-	11	562
Jan.	18	30	4	344	63	4	46	6	4	13	532
Fèv.	40	48	13	139	101	19	31	19	5	11	426
Mars	55	39	8	119	123.	17	18	17	-	12	498
Totaux	404	523	105	3,041	1,912	170	142	150	18	130	6,595

Tableau 4 - Transactions de terres, baux, permis, droits de passage, types de baux

Région	Total des baux permis et droits de passage	Revenu total en dollars	Fins commerciales	Fins industrielles	Fins résidentielles (chalets)	Loisirs	Utilité publique	Agriculture	Pâturage	Droits de passage et servitudes	Total des permis	Total des baux
Maritimes	55	15,498	12	2	1	1	7	-	-	32	38	17
Québec	310	188,906	33	1	225	4	4	32	-	11	32	288
Ontario	3,890	442,588	135	26	3,150	58	10	386	88	37	175	3,715
Manitoba	210	130,039	24	21	130	-	-	68	45	2	9	281
Saskatchewan	1,941	748,800	6	-	928	2	-	977	24	15	15	1,937
Alberta	1,953	2,629,527	40	290	4	5	21	1,430	51	100	14	1,927
Colombie-Britannique	2,659	1,024,307	236	300	1,390	23	15	348	41	306	345	2,314
Totaux	11,097	5,179,665	486	640	5,828	93	57	3,241	249	503	618	10,479

Le Ministère exploite, à Chilcotin (Colombie-Britannique), une école forestière qui a dispensé, pendant l'année 1968 - 1969, des cours de formation en abattage et en sciage à quelque 40 élèves indiens.

En collaboration avec le personnel provincial de la gestion des ressources, le Ministère a fait planter 428 acres de semis dans 12 réserves. En outre, 500 acres ont été ameublées pour en favoriser la régénération et 300 autres ont été chimiquement traitées pour combattre leur infestation par les insectes. Un projet-pilote s'est traduit par une plantation d'arbres de Noël sur une surface de dix acres au Manitoba.

À la demande du Ministère, celui des Forêts et des Pêches a effectué des études dans la réserve d'English River, en Ontario, et dans celles du lac Montréal et de Peter Pond, en Saskatchewan. Des rapports d'inventaire et d'aménagement forestiers ont été publiés au sujet des réserves de Dokis, Wikwerniking, Little Red River et Whitefish Lake. Le Ministère a aussi commencé, aux fins d'établir un dossier, la photographie aérienne de toutes les réserves du Canada.

Les accords relatifs à la protection des forêts contre l'incendie au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique, ont été maintenus. Un nouvel accord a été conclu avec l'Association de protection forestière du Québec. Au cours de 1968, cent cinquante-huit incendies de forêt, qui sont survenus dans 108 réserves, ont dévasté 1,808 acres de bois marchand évalué à \$113,000 et détruit 14,295 acres de bois non marchand. Équipement de tourisme et service de guides - Ce programme a pour but d'aider les Indiens à mettre à profit les possibilités qui leur sont offertes dans ces domaines et à acquérir les connaissances et le savoir-faire nécessaires pour l'obtention d'emplois plus stables et plus avantageux dans l'industrie. Le programme prévoit une aide technique et financière pour ceux qui font preuve d'un certain intérêt et d'aptitudes manifestes pour ce genre d'occupation.

Il existe présentement dans tout le pays 114 entreprises d'équipement de tourisme et de service de guides qui appartiennent aux Indiens. Plus de 500 Indiens y sont employés, ce qui leur rapporte près de \$400,000. L'un des succès les plus remarquables au cours de l'année 1968 - 1969 a été l'établissement du camp de chasse aux oies au cap Jones, sur la baie James, dans le nord du Québec, ainsi que du camp de la rivière Winisk, dans le nord de l'Ontario, et du camp de Pelican Narrows, en Saskatchewan. Tous sont bien aménagés et offrent des installations remarquables tant pour les pêcheurs que pour les chasseurs.

En plus des Indiens intéressés dans ces entreprises qui leur appartiennent en propre, environ 3,500 autres agissent comme guides dans l'industrie de la chasse et de la pêche. Le revenu annuel qu'ils retirent de ces services est estimé à plus de 2.5 millions de dollars.

Le total des dépenses occasionnées par ce programme, pour l'année 1968 - 1969 a été de \$171,453 environ.

Programme de protection de la faune - Au cours de la saison de piégeage de 1968 - 1969, le marché de la plupart des espèces de fourrure s'est maintenu assez ferme, cependant que les prix des peaux de castor, de renard, de lynx et de rat musqué subissaient une hausse sensible. La demande de fourrures à long poil s'est accrue, et les peaux de phoque ont été fort en demande en comparaison des saisons médiocres de 1966 - 1967 et 1967 - 1968. On ne possède pas encore de statistiques complètes au sujet de la saison de 1968 - 1969, mais l'amélioration des prix, dans l'ensemble, a agi comme stimulant économique et a suscité chez les 11,500 Indiens qui dépendent encore du piégeage pour vivre, un intérêt nouveau pour cette importante source de revenus.

Si l'on s'appuie sur les données recueillies par le Bureau fédéral de la statistique, la production de fourrures d'animaux sauvages a dépassé en 1967 - 1968 celle de l'année précédente par environ 663,715 peaux, d'une valeur globale de \$13,490,565. Ce chiffre représente une augmentation de \$725,200. Bien que l'on ne puisse se baser sur des données statistiques, du fait que les provinces et les territoires n'enregistrent pas séparément

les prises des Indiens, les rapports sur place révèlent que la production indienne compte pour environ 30 p. 100 de la récolte de quelque 4 millions de dollars de pelleteries. Le revenu moyen du trappeur indien provenant de la récolte de fourrure a été, en 1967-1968, d'environ \$340.

Des accords intervenus avec les provinces de Manitoba et de la Saskatchewan comportent, de la part de la Direction, une contribution de \$60,000 à chaque province pour la conservation des animaux à fourrure et des programmes de mise en valeur des ressources. Ces accords ont été prolongés de trois années, soit jusqu'au 31 mars 1972.

Le montant total que la Direction a consacré à ce programme au cours de l'année 1968 - 1969 s'est élevé à \$249,183.

Développement industriel - Industries secondaires

D'avril 1968 à janvier 1969, la Section des services d'expansion industrielle a fonctionné comme une section de la Division d'expansion industrielle de la Direction des régions septentrionales et, à ce titre, s'est occupée du développement des industries secondaires dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est en janvier 1969 que la Section des services d'expansion industrielle a été transférée à la Division des ressources et de l'expansion industrielle de la Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux. Cette nouvelle organisation permet de faire porter davantage les efforts sur la création et la mise en marche d'industries secondaires dans des réserves indiennes. Des négociations étaient déjà en cours avec un certain nombre de manufacturiers en vue d'établir des filiales dans les réserves. En plus de s'occuper de l'expansion de certaines industries secondaires, au cours de la période d'avril 1968 à janvier 1969, la section a contribué à l'établissement de deux industries: une fabrique de vêtements en molleton, à Baker Lake, et un centre de tricot, à Frobisher Bay.

Fabrique à Baker Lake - Une manufacture a été mise sur pied à Baker Lake, en 1968, pour la fabrication d'anoraks ainsi que de vestes, de coiffures et de gants brodés. Six Esquimaudes et un Esquimau travaillent à la fabrique

même, tandis que plusieurs femmes de l'endroit font de la broderie à temps partiel. Toute la production est vendue par l'intermédiaire de la société Canadian Arctic Producers et l'on espère que l'exploitation de cette manufacture pourra être remise d'ici deux ans, entre les mains des gens de l'endroit.

Centre de tricot de Frobisher Bay - Trois femmes esquimaudes se sont rendues dans le Sud pour y suivre un cours technique en tricot. Il s'agissait de permettre à un petit groupe d'artisanes d'acquérir suffisamment de connaissances pour être employées à Frobisher Bay à l'automne de 1969. L'exploitation de ce centre se fera en coopération avec un manufacturier du Sud, mais on espère qu'après une période initiale d'essai l'atelier pourra être remis à une entreprise locale.

Développement des industries secondaires - Une aide technique a été fournie à l'atelier de vêtements en fourrure de Tuktoyaktuk, pour permettre la réorganisation de ses méthodes de fabrication et de production. Cet atelier emploie actuellement 28 Esquimaudes et deux Esquimaux, et son chiffre d'affaires est d'environ \$100,000 par an. On prévoit qu'il pourra être cédé à la population locale au cours de l'année prochaine.

Le Ministère a fourni une assistance technique à la conserverie de Rankin Inlet ce qui lui a permis de reviser entièrement son système d'emballage des produits d'omble arctique et de mettre sur le marché de nouveaux produits.

Une étude a été faite au cours de l'année écoulée sur la possibilité d'établir un certain nombre d'industries nouvelles à Frobisher Bay, soit un atelier de réparation de machines, une fabrique de chaussures et une tannerie. Une autre étude faite, celle-là, à Pangnirtung, a porté sur la possibilité d'y fonder une usine de tissage. En outre, on a procédé à divers travaux dans l'ouest de l'Arctique canadien pour déterminer la rentabilité de la production de légumes en serre à Inuvik et à Norman Wells, ainsi que la possibilité de fonder une industrie lapidaire à Fort Simpson.

Utilisation des terres

Le programme d'utilisation des terres a pour objet de conseiller les Indiens au sujet du développement de leurs réserves. Un petit groupe de spécialistes leur enseignent des méthodes d'administration et de mise en valeur de leurs ressources. En outre, ils aident les bandes indiennes et des particuliers à rechercher les services d'experts - Conseil.s qui analyseront pour eux les possibilités économiques disponibles et leur recommanderont des plans d'action et des méthodes de développement.

Au cours de l'année, des plans de développement ont été mis au point pour 27 réserves et ceux de trois autres seront complétés sous peu. Le coût de ces travaux s'est élevé à \$323,975, dont \$307,475 ont été payés par le Ministère, et le reste, par les bandes indiennes concernées.

Services des petites entreprises

Programme des arts et de l'artisanat - Ce programme du Ministère comprend deux parties complémentaires: un programme du Nord destiné essentiellement aux Esquimaux, et un programme du Sud pour les Indiens. Le Ministère encourage la production et la vente d'objets artisanaux de fabrication esquimaude et indienne en fournissant une aide financière et une assistance administrative et technique, ainsi que des services de marketing et de promotion. Des dispositions ont été prises en vue de transférer le programme du district de Mackenzie au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Programme du Nord - Le budget de l'année à l'étude s'est élevé à \$850,000 et 37 localités ont bénéficié d'une aide accordée pour le développement des arts et de l'artisanat. La valeur globale de la production artisanale esquimaude s'est élevée à environ 1.4 million de dollars, et les projets ministériels ont compté pour \$275,000 dans ce chiffre d'affaires. Conformément à la politique du Ministère, le contrôle des programmes locaux a été assumé dans neuf communautés par des coopératives et des groupes organisés sur place.

Le Ministère a maintenu son appui au Conseil des arts esquimaux, groupe indépendant qui conseille le Ministère en matière d'art esquimau et sur les questions s'y rapportant. Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de l'année et plusieurs de ses membres se sont rendus dans l'Arctique pour y rencontrer des artisans esquimaux et les fonctionnaires ministériels locaux. Ces réunions leur ont permis de discuter de problèmes de production et de marketing et de fournir des services techniques à la population locale. Le Conseil commandite une exposition d'oeuvres prises dans la collection du Ministère ou puisées à des sources privées, et qui comprend les meilleures réalisations des plus grands artistes esquimaux. Cette exposition, qui fera une tournée des villes importantes d'Europe, des États-Unis et du Canada bénéficiera de l'aide financière du Conseil des arts du Canada et de celle du Ministère.

Ce dernier a continué d'aider la société Canadian Arctic Producers Limited, une entreprise à but non lucratif qui a été formée sous les auspices de l'Union coopérative du Canada afin de faire connaître les produits artistiques et artisanaux des Esquimaux et d'en assumer la commercialisation. Cette société alimente actuellement 700 distributeurs dans le monde et les ventes de cette année ont atteint environ \$800,000. Au cours de cette période, une boutique de vente au détail a été mise sur pied à l'aéroport de Frobisher Bay.

Programme du Sud - Ce programme a été établi à peu près de la même manière que le programme du Nord, sous forme d'assistance financière pour l'achat de matériaux et de fournitures, de services techniques et de services de production et de mise en marché. (Le sommaire des activités apparaît au tableau 5.)

Les fonctionnaires ministériels ont collaboré étroitement avec la population indienne et certains organismes dans la planification et la mise en application de différents programmes dans diverses régions. Outre l'aide ministérielle accordée, des services ont été rendus en vertu des programmes des gouvernements provinciaux et de l'ARDA.

Le Ministère a pris en charge un Service central de commercialisation qui a acheté des produits artisanaux de 500 producteurs, dont 85 p. 100 vivent dans l'est du Canada, et qui a fourni ces mêmes produits à 374 distributeurs dans tout le Canada. Les ventes annuelles ont atteint la somme de \$132,400 environ. L'agence de commercialisation Team Products, en Alberta, a reçu une subvention de \$35,750 et ses ventes au détail se sont élevées à quelque \$125,600.

Le Ministère tient en permanence une exposition nationale d'art indien contemporain à Ottawa, de concert avec le Service central de commercialisation.

Des étalages présentés aux foires et aux expositions nationales, régionales et rurales ont permis aux arts et à l'artisanat indiens de bénéficier d'une large publicité. Ces étalages aux foires commerciales de Toronto et de Montréal ont entraîné des ventes directes dont le chiffre a atteint \$20,000. Par ailleurs, les expositions d'objets d'art indien et la participation des Indiens au Stampede de Calgary, à l'exposition d'Edmonton, à la foire Pionera de Lethbridge, à l'exposition de la Pawitik Corporation, et à l'exposition provinciale du Manitoba ont aussi bénéficié de l'aide de la Direction, tout comme d'autres initiatives. Une exposition d'oeuvres d'art et d'articles d'artisanat a eu lieu au centre Bronfman à Montréal, et une aide technique a été accordée à une exposition iroquoise tenue en divers endroits, notamment au Centre indien de Toronto, au Y.M.C.A. de London (Ontario), au centre indien de Winnipeg et au festival des arts des Six-Nations.

Fondation de nouvelles coopératives - La fondation de coopératives s'est poursuivie dans le cadre des deux programmes susmentionnés, soit le programme du Nord s'adressant plus particulièrement aux Esquimaux et le programme du Sud qui comporte surtout une participation indienne.

En vertu du programme du Nord, trois coopératives ont été incorporées dans l'est de l'Arctique canadien et deux dans le district de Mackenzie. Le total des coopératives des Territoires du Nord-Ouest est donc maintenant

de 27, dont le revenu global est d'environ 1.5 million de dollars. De ce montant, près de \$500,000 va à la population. Dans le Nouveau-Québec, la Fédération des Coopératives du Nouveau-Québec a fourni des services aux Esquimaux en vertu d'un contrat conclu avec le Ministère. Le revenu des neuf coopératives faisant partie de la Fédération a atteint un million de dollars et de ce montant environ \$167,000 sont allés à la population locale.

De concert avec la Direction de l'Éducation, des cours en langue esquimaude ont été donnés aux adultes dans certaines localités, ainsi que des cours de formation de personnel organisés sous les auspices du Western Co-operative Collège. La Direction a aussi fourni à Radio-Canada des textes d'émissions hebdomadaires diffusées par son service septentrional, ainsi que des articles en esquimau et en anglais pour publication dans We Co-operate.

Direction du progrès économique des Indiens et des Esquimaux

Tableau 5 - Sommaire du programme des arts et de l'artisanat

Région	Revenu (en dollars)	Nombre de débouchés	Nombre de participants	Nombre de personnes formées	Aide ministérielle (en dollars)	Prêts (en dollars)
Maritimes	60,700	13	254	-	1,700	6,550
Québec	108,000	19	633	90	10,225	3,000
Ontario	308,000	13	986	26	32,800	29,100
Manitoba	125,770	3	1,200	172	34,500	2,400
Saskatchewan	129,450	7	765	80	5,000	-
Alberta	90,800	2	782	233	9,000	-
Colombie-Britannique et Yukon	622,000	13	1,100	80	17,8001	-
Totaux	1,444,720	70	5,720	681	111,025	41,500

Dans le cadre du programme du Sud, le Ministère a maintenu son appui de l'aide financier aux coopératives indiennes. Des 123 coopératives dont les membres sont surtout des Indiens, plus de 100 fonctionnent dans les provinces des Prairies avec un appui fourni surtout par les administrations provinciales. Dans le Québec, le Conseil de la Coopération du Québec, en vertu d'un contrat conclu avec le Ministère, a procuré des services à cinq coopératives.

Le nombre global de membres des coopératives indiennes a atteint le chiffre de 7,756, et leur revenu a été de \$5,008,000. Leurs immobilisations et leur capital de rendement ont dépassé \$3,300,000, tandis que la part de revenus dont ont bénéficié les membres a été de \$1,200,000 environ.

Caisse de prêts aux Indiens - Cette caisse, établie il y a plusieurs années pour procurer une source de crédit aux Indiens qui n'ont pas accès aux institutions de prêts normales, a continué d'être utile à ceux ayant besoin d'argent liquide pour améliorer leur situation économique.

Pour satisfaire aux demandes de prêts, qui ont atteint un niveau record depuis l'établissement de la caisse, le capital de celle-ci a été porté de 2 millions de dollars à \$2,650,000. Au cours de l'année, 139 prêts, totalisant \$1,095,000, ont été accordés à des fermiers, des pêcheurs, des bichérons, des artisans, des conducteurs d'autobus, des marchands, des exploitants de parcs à roulettes, des exploitants de camps de pêche et de chasse, de même que pour l'établissement d'une pratique médicale et pour de nombreux projets de coopératives de bandes. Les remboursements de prêts effectués au cours des années précédentes se chiffrent à \$377,996, tandis que les prêts irrécouvrables n'ont atteint que le chiffre de \$75,943. Les intérêts perçus se sont élevés à \$61,072. A la fin de l'année en cause, les fonds de la caisse étaient épuisés, de sorte qu'un certain nombre de demandes ont dû être reportées jusqu'à ce que la caisse soit renflouée grâce à des fonds additionnels.

DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU NORD

La Direction de l'expansion économique du Nord est chargée de la gestion des ressources pétrolières, gazières, minières, hydrauliques, forestières, ainsi que l'expansion économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Sa tâche consiste à rechercher et à déterminer tous les moyens propres à accélérer le rythme de l'expansion économique du Nord, à établir de vastes programmes et à préconiser (et au besoin mettre en oeuvre) des projets et des politiques spécifiques pour réaliser ses objectifs. Elle est en outre chargée de mettre en valeur les ressources minières, pétrolières et gazières qui existent dans les réserves indiennes des provinces, afin de créer des sources d'emploi et de revenu pour les Indiens et leurs bandes, et d'encourager la participation aussi complète que possible des Indiens à l'élaboration et à l'exécution des programmes d'expansion économique.

Le genre de développement recherché pour le Nord est celui qui sera assez général et équilibré pour assurer le progrès économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sans avoir à compter toujours sur l'exploitation exclusive des ressources non renouvelables, même si, à l'heure actuelle, cette exploitation constitue le principal facteur d'expansion économique rapide. Ce n'est qu'en envisageant cette ligne de conduite que l'on sera mieux en mesure d'offrir à la population des territoires des perspectives de progrès tant pour aujourd'hui que pour demain.

Il est généralement admis, à peu près par tous, que c'est l'exploitation des ressources minières des champs de pétrole et de gaz naturel qui constitue la clef de toute l'expansion rapide de l'économie du Nord. Nous avons l'intention de mettre à profit tous les succès remportés dans ces secteurs afin de créer, des occasions favorables dans d'autres domaines comme le tourisme, la pêche et la chasse, l'exploitation forestière et les industries connexes et ce, en tirant parti, autant que possible, des liens qui existent entre les différents secteurs.

Dans cette optique, la Direction s'efforce de créer un climat susceptible d'inciter les entreprises privées à accroître leurs travaux d'exploration et d'exploitation d'ou son programme d'aide à l'activité minière dans le Nord. Elle a également mis sur pied un programme d'aide à la construction de routes et de pistes d'atterrissage et apporte un soutien financier à la construction de chemins de fer et à des aménagements hydro-électriques. Elle entreprend aussi des études de rentabilité, notamment sur des projets se rapportant à des fonderies de minerai, à l'urbanisme, à l'énergie électrique et sur d'autres projets liés à l'exploitation des ressources du Nord. Dans certains cas, elle accorde une aide financière pour permettre la réalisation de tels projets.

La Direction assume en même temps la responsabilité très importante d'insérer, dans les programmes d'expansion économique et de mise en valeur des ressources des dispositions propres à assurer aux autochtones le plus d'emplois possible, en collaborant avec d'autres services du Ministère et de certains organismes publics concernés.

La Direction de l'expansion économique du Nord comprend quatre services distincts mais reliés étroitement entre eux : la Division des ressources minières et pétrolières, la Division des ressources hydrauliques, forestières et foncières, le Groupe de l'économie et la Division des services administratifs.

Pétrole et minéraux

Pétrole et gaz - La Section du pétrole et du gaz est chargée des fonctions suivantes : concevoir, élaborer, appliquer des lignes de conduite, des programmes et des méthodes visant à stimuler et accélérer l'exploitation optimale des ressources pétrolières et gazières dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que des ressources des terres fédérales qui leur sont contiguës; réglementer et administrer l'exploitation des ressources de pétrole et de gaz, et favoriser l'accroissement de la production dans ces terres; sauvegarder en tout temps l'intérêt public, qu'il s'agisse de la cession de droits ou de l'adoption de mesures de conservation appropriées.

La Section du pétrole et du gaz conserve les dossiers et les renseignements sur les puits, les programmes de sondages sismiques et autres programmes d'exploration, et elle se tient au courant de la valeur des réserves pétrolières et gazières du Canada au nord du 60e parallèle. En outre, elle poursuit différentes recherches techniques sur l'industrie du pétrole et du gaz, et elle aide d'autres groupes et directions du Ministère dans toutes les questions relatives à ces deux importantes ressources.

Rapports imprimés en 1968 - Le septième Répertoire des puits (1967), compilé et annoté par les agents de la Division du pétrole et des minéraux, est un rapport sur tous les puits forés et terminés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest de 1965 à la fin de 1967. Il contient des renseignements sur les cotes supérieures des formations géologiques de tous les puits forés en 1965 et d'autres renseignements généraux. Chaque puits est pourvu d'un numéro d'identification qui lui est propre. De plus, le site de chacun des puits est inscrit selon le système de quadrillage établi au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, d'après les coordonnées et le numéro de référence universelle des emplacements de puits.

Pétrole et gaz naturel au nord du 60e parallèle (1968) - Ce rapport est préparé annuellement afin de compiler et de résumer toutes les sources d'information et de fournir une liste de tous les organismes gouvernementaux qui, à divers titres, s'intéressent au Nord.

Dépenses et recettes - Les sommes dépensées dans l'industrie du pétrole et du gaz en 1968 (voir figure 1) représentent une hausse d'environ 2.5 millions de dollars sur celles de l'année précédente. Une hausse plus considérable est prévue pour l'année 1969, en raison de vastes programmes de forage en cours dans les territoires et du début des travaux d'exploration de la société Panarctic Oils dans les îles de l'Arctique.

Bien que les recettes principales (figure 2) proviennent surtout des primes au comptant offertes lors des deux ventes de droits de forage transigées pendant la dernière année financière, les redevances touchées sur la production pétrolière de Norman Wells ont constitué une autre source

DIRECTION DE L'ÉXPANSION ÉCONOMIQUE DU NORD

Figure 1 - DÉPENSES D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Figure 2 - REVENU BRUT (PÉTROLE ET GAZ) PROVENANT DES OFFRES AU COMPTANT, DES DROITS, DES CONFISCATIONS, DES REDEVANCES, DES LOYERS ET DE LA VENTE DE CARTES

YUKON - TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Figure 3 - VALEUR DES OFFRES COMPORTANT UNE PRIME POUR TRAVAUX YUKON - TERRITOIRES DU NORD-OUEST

de revenus. La figure 3 présente la valeur des offres comportant une prime pour les travaux exécutés par les sociétés pétrolières pendant les sept années où cette forme d'adjudication de terres a été en vigueur.
 Permis d'exploitation et concessions de pétrole et de gaz, au 31 décembre 1968, au Yukon
 Nombre de permis: 619, pour une superficie de 26,376,093 acres; nombre de concessions: 55, pour une superficie de 186,092 acres; superficie totale: 26,562,185 acres.

Les permis de forage dans la baie Mackenzie près de la frontière du Yukon sont compris dans les permis d'exploitation sous-marine et figurent dans la section de ce rapport qui a trait aux Territoires du Nord-Ouest.

La figure 4 montre la superficie visée par des permis dans les terres fédérales du Nord canadien.

Tableau 1 - Permis et concessions de pétrole et de gaz dans les Territoires du Nord-Ouest

Permis et concessions	Nombre	Superficie en acres
Territoires du Nord-Ouest Permis pour le continent	2,963	96,707,141
Permis pour les îles de l'Arctique	3,892	188,358,592
Permis pour la côte de l'Arctique	230	10,572,052
Territoires du Nord-Ouest - Concessions pour le continent	299	1,999,901
Concessions pour les îles de l'Arctique	-	-
Concessions pour la côte de l'Arctique	-	-
TOTAL	7,384	297,637,686

Figure 4 - ÉTENDUES COUVERTES PAR DES PERMIS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

YUKON-TERRITOIRES DU NORD-OUEST

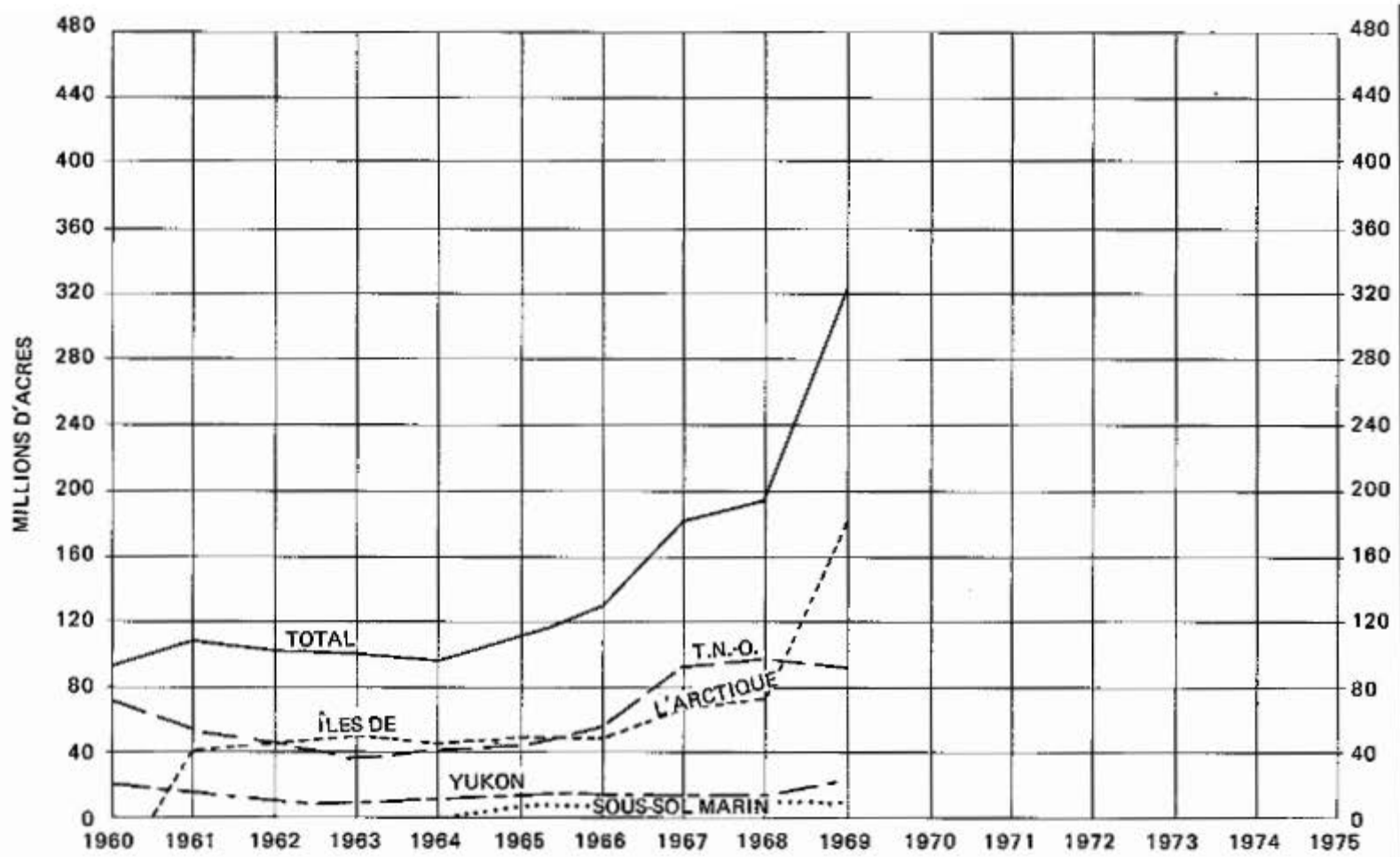


Figure 5 - NOMBRE DE PIEDS FORÉS

YUKON-TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Forage - La figure 5 représente le nombre de puits forés pendant les huit dernières années au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le forage a atteint un nouveau sommet en 1968, alors que le nombre des puits explorés s'est élevé à 39.

Activité pétrolière et gazière au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest - Stimulés par les conditions favorables et par des découvertes dans les régions septentrionales de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que par celles de la région de Prudhoe Bay, sur la côte nord de l'Alaska, les explorateurs envahissent le Nord canadien et les îles de l'Arctique avec leurs hommes, leurs appareils de sondage et du matériel de toute sorte.

La principale pierre de touche en ce qui a trait à l'activité pétrolière et gazière est l'argent affecté à l'exploration. En 1968, les dépenses consacrées aux travaux d'exploration ont dépassé les 30 millions de dollars. La majeure partie de ces travaux furent effectués dans la partie sud des Territoires et dans la région de la plaine Eagle, dans le nord du Yukon.

En comparaison de l'année précédente, l'industrie pétrolière a réalisé moins de levés géologiques de surface et de levés photogéologiques, puisque la plupart des zones sédimentaires ont déjà été cartographiées par les principaux propriétaires fonciers. Une grande partie de ces travaux furent exécutés en 1960 par des experts - Conseils, qui ont étudié de vastes étendues pour des clients détenteurs de petites concessions ou pour leur propre compte, en vue de rédiger des rapports non réservés, pouvant être vendus à plusieurs exploitants pétroliers qui détenaient des permis dans ces régions.

À Calgary, un groupe de sociétés d'experts - Conseils a organisé en 1968 l'"opération Géoquest". Le projet comportait divers programmes de cartographie à exécuter dans les Territoires du Nord-Ouest, au sud du 65^e parallèle. Des renseignements de base ont été recueillis au moyen de levés géologiques de surface, de levés gravimétriques et magnétométriques et à l'aide de sondages géologiques. Les propriétaires fonciers participants à ce projet eurent l'autorisation d'inscrire comme dépenses, le coût d'obtention de permis au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le même groupe d'experts - Conseils a organisé un deuxième projet de plus grande envergure intitulé "opération Arctique". Les levés géophysiques de ce projet porteront sur la plaine côtière de l'Arctique et sur la configuration sous-marine jusqu'à une profondeur de 200 mètres. Les levés géologiques de surface seront concentrés au nord du Yukon. Les membres participant à cette "opération Arctique" sont autorisés à affecter leurs dépenses à l'obtention de permis sur des périmètres s'étendant jusqu'à 100 milles environ de chaque côté du littoral.

L'activité sismique a augmenté, en 1968, de 50 p. 100 par rapport à celle de l'année précédente. Cette augmentation laisse prévoir un accroissement des travaux de forage, puisqu'il faut normalement une ou deux saisons d'exploration sismique pour découvrir des emplacements de forage convenables.

Les sociétés pétrolières ont concentré leur activité sismique dans le secteur sud des deux régions des Territoires et le long de la vallée du Mackenzie jusqu'à Norman Wells. Trois vastes programmes de travaux sismiques sous-marine ont été entrepris dans la mer de Beaufort, à l'automne 1968, aux fins de découvrir des configurations sous-marines dont les structures seraient semblables à celles de Prudhoe Bay, sur la côte nord de l'Alaska, qui contiennent une des plus grandes réserves de pétrole du monde.

Sur la terre ferme, l'Imperial Oil Enterprises a poursuivi ses vastes programmes de tir de réflexion sismique dans les régions du Delta et de Tuktoyaktuk, afin de déterminer les emplacements de forage exploratoire en 1969. Plus à l'est, l'Elf Exploration and Production Canada Limited a continué son important programme de levés géophysiques dans la région de la rivière Anderson et de la baie Liverpool.

L'Imperial Oil a commencé à forer deux puits dans la zone du delta du Mackenzie, dont l'un en collaboration avec Shell Oil Canada et British American Oil Co, (maintenant Gulf Oil Canada Ltd.). Ces deux puits devaient être terminés au printemps 1969.

Deux puits de développement ont été achevés dans l'île Goose, dans le secteur de Norman Wells. Après avoir été stimulé, chacun des puits peut produire maintenant jusqu'à 350 barils de pétrole par jour. Un troisième puits a été creusé dans la bordure d'aval-pendage du gisement, pour amorcer un programme de récupération secondaire, et l'on y injecte jusqu'à 15,000 barils d'eau par jour, afin de maintenir le réseau sous pression et d'accroître sa production.

La Westcoast Transmission Company et la Pan American Petroleum Corporation ont signé un contrat garantissant l'expédition du gaz partiellement mis en valeur par la Pan American à la rivière Beaver, à trois milles au sud de la limite du Yukon et du mont Pointu, dans le secteur sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest. Le contrat d'exploration gazière de la Westcoast-Pan American garantit la construction d'un gazoduc de 20 pouces, qui se rendra à 110 milles au nord du terminus actuel du gazoduc de la Westcoast Transmission, situé à Fort Nelson, jusqu'au gisement de gaz de la rivière Beaver. Cette mise en production doit commencer au début de 1970. Deux puits de gaz sont terminés dans le réservoir du mont Pointu, découvert en 1966, et l'on en achève un troisième dans le secteur sud du gisement. Le forage d'un quatrième puits devait être amorcé dans le secteur nord, au printemps de 1969.

Les efforts de l'entreprise privée et ceux du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, agissant au nom du gouvernement fédéral en vue de stimuler l'activité dans les îles de l'Arctique, ont porté fruit en 1968 avec la création de la société Panarctic Oils Ltd. L'accord signé le 12 décembre 1967, par les sociétés participantes et le gouvernement, a permis de continuer l'oeuvre pionnière d'exploitation minière dans les îles de l'Arctique. Le financement initial de la Panarctic Oils comportait un investissement de \$20,050,000 dont le gouvernement fournira \$9,022,500 et le capital privé, \$11,027,500 soit 45 et 55 p. 100 respectivement.

Le gouvernement et les sociétés partageront les revenus exactement dans les mêmes proportions. Tous les actionnaires fondateurs bénéficient de la même priorité pour l'apport de nouveaux capitaux, le cas échéant. En outre, le gouvernement détient les droits miniers dans les îles de l'Arctique; il percevra les taxes et loyers imposés sur les droits d'exploration, ainsi que les redevances sur la production.

En raison de la participation de l'État et du capital privé, la société Panarctic est comparable, à certains égards, aux sociétés pétrolières internationales, comme la British Petroleum Ltd., et plusieurs firmes françaises, comme l'Elf Oil Exploration and Production.

Le gouvernement du Canada a une participation directe très importante, et il est représenté au conseil d'administration par le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Par contre, la gestion revient aux techniciens et spécialistes recrutés par les représentants du secteur privé. Cette corporation entre en concurrence avec les nombreuses sociétés privées oeuvrant dans ce domaine; toutefois, elle ne retire aucun avantage particulier du fait de la participation du gouvernement à son financement.

La Panarctic Oils Ltd. a acheté, à plus de 75 sociétés et particuliers, 49 millions d'acres visées par des permis de pétrole et de gaz dans les îles de l'Arctique. La société s'est engagée à exécuter les travaux obligatoires et poursuivra un programme méthodique d'exploration. Cette dernière a commencé réellement en mars 1968, époque à laquelle on a transporté par avion à l'île Melville des équipes de levés sismiques et gravimétriques.

Des camps de base dotés de pistes d'atterrissage ont été établis au havre Winter, à la baie Marie, à la baie Sherard et à la pointe Rea, dans l'île Melville. Des quantités de combustibles et de matériel de forage ont été entreposées à la baie Resolute, à la baie Sherard et à la pointe Rea.

Une somme de \$4,100,000 a été dépensée pour achever le programme d'exploration de 1968. Les travaux ont comporté des levés géologiques dans les îles du centre de l'Arctique, des levés gravimétriques effectués dans

l'île Bathurst, ainsi que de nombreux levés sismiques et gravimétriques exécutés dans le nord de l'île Melville et de l'île Emerald et totalisant 700 milles. Les travaux du programme entrepris dans l'île Melville ont servi à déterminer les deux emplacements de forage choisis pour 1969.

Les dix-sept puits d'exploration au programme de la Panarctic comportaient neuf forages de grande profondeur, six de profondeur moyenne et deux de faible profondeur. Le premier a atteint 10,000 pieds à Drake Point L-67, dans la presqu'île Sandy, dans le secteur nord-est de l'île Melville, et le second, 6,000 pieds, à Sandy Point L-46, dans le secteur nord-ouest de la même île.

Les projets de la société pour 1969 prévoient l'exécution de levés géophysiques dans les îles sises plus au nord de l'archipel Reine-Elisabeth. Le forage suivra ces levés, de manière à préciser les anomalies du sous-sol détectées par les divers instruments géophysiques.

Bien que les permis ne touchent dans les îles de l'Arctique que les droits relatifs au pétrole et au gaz naturel, les travaux d'exploration porteront aussi sur le soufre, les minéraux métalliques et les autres ressources naturelles.

Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz - Le Ministère a reconnu, au début de 1960, le bien-fondé d'une Loi sur la production et la conservation du pétrole et du gaz, afin d'établir une autorité constitutionnelle qui décide des mesures à prendre pour prévenir le gaspillage des réserves de pétrole et de gaz, tout en mesurant la sécurité des travaux de production dans le Nord. Au cours des sept dernières années, la mise au point de ce projet de loi s'est poursuivie. On a étudié les dispositions à y insérer et fait approuver les grands principes à énoncer dans cette loi, et on a conféré avec l'Association canadienne du pétrole, le président de l'Office national de l'énergie et ses cadres supérieurs, ainsi qu'avec le sous-ministre de l'ancien ministère des Mines et des Relevés techniques et ses collaborateurs. Le bill S-29, intitulé "Loi concernant la production et la conservation du pétrole et du gaz au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest", a été soumis à la Chambre des communes et au Sénat en 1969.

Section des mines

La Section des mines voit à la disposition des droits miniers prélevés sur les concessions situées sur les terres de la Couronne, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. La Section est autorisée à gérer les droits miniers en vertu de la Loi sur l'extraction de l'or au Yukon et du Règlement sur l'exploitation minière au Canada.

La Section tient des dossiers, des registres, ainsi qu'un jeu de cartes des concessions minières. Afin de faciliter la tâche de gestion, les Territoires ont été divisés en sept districts miniers, dont quatre au Yukon et trois dans les Territoires du Nord-Ouest. Toutes les concessions minières jalonnées dans les Territoires doivent être enregistrées au bureau du Registraire minier dans le district où la concession a été jalonnée. ces bureaux ont enregistré un total de 52,892 concessions minières au cours de l'année 1968. La Section des mines régit, pour le compte des Territoires du Nord-Ouest, l'octroi des permis de prospection, en vertu desquels les détenteurs jouissent, pendant une période de trois ans, de droits exclusifs de prospection, à l'intérieur de la région délimitée par le permis. En mars 1969, 103 permis de cette catégorie ont été émis, la plupart visant des concessions situées dans le district de Keewatin (Territoires du Nord-Ouest). L'intérêt suscité par l'uranium est à l'origine de cette demande considérable de permis.

La Section doit aussi faire respecter les lois sur la sécurité dans les Territoires. Ces lois touchent tout ce qui se rapporte aux mines, qu'il s'agisse des conditions de travail, des dangers de la radiation, de la pollution de l'air et de l'eau, ou encore des dossiers statistiques à tenir sur les accidents ou sur leur prévention.

Il existe deux bureaux régionaux dirigés par des ingénieurs miniers et dotés d'un personnel technique. L'un d'eux est situé à Whitehorse, au Yukon, et l'autre, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. La Section contrôle les concessions minières, s'occupe de formation sur le sauvetage dans les mines, de l'entretien de l'outillage utilisé dans les opérations de rescapage et offre un service de titrage des échantillons dans les Territoires.

En collaboration avec l'industrie, le Ministère a pris en charge les équipes venues des mines du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour participer au deuxième championnat canadien de sauvetage dans les mines, qui a eu lieu à Penticton (Colombie-Britannique) en juin 1968.

Au cours de l'année, on a procédé à l'achat d'appareils respiratoires à oxygène de 4 heures, du type Draeger B. G. 174. Le Yukon possède 36 de ces appareils dernier cri et les Territoires du Nord-Ouest en ont 24.

Le 1er avril 1969, le Ministère a pris en charge deux bureaux régionaux de services géologiques situés l'un à Yellowknife, et l'autre à Whitehorse, Dirigés par des géologues, ces bureaux viennent en aide à l'industrie dans ses travaux d'exploration et d'exploitation.

La Section fait l'inspection des propriétés, évalue les demandes soumises en vertu du programme d'aide à l'exploration et dresse un rapport des activités minières.

La Section administre aussi le programme d'aide aux prospecteurs. En 1968, 30 prospecteurs du Yukon et 54 des Territoires du Nord-Ouest ont reçu une subvention en vertu de ce programme.

Activité minière au Yukon

Production - La valeur de la production minière au Yukon a dépassé de \$8,500,000 celle de 1967. Ce surplus vient surtout de l'exploitation totale de la mine d'amiante de Clinton Creek.

Deux petites mines nouvelles, l'Arctic Gold and Silver Mines et la Mount Nansen Mines Ltd., ont commencé leur production en août et en septembre; l'une et l'autre ont souffert de déféctuosité dans les circuits de broyage, au point que la première a dû, vers la fin de l'année, cesser temporairement ses opérations pour permettre de procéder à la réparation des machines.

Dans les pages qui suivent nous donnons la liste des mines productrices, en précisant leur emplacement, la nature et le rythme de leur production, la teneur de leur minerai, les gisements exploités et le nombre de leurs employés.

United Keno Hill Mines	...
Emplacement:	26 milles au nord-est de Mayo
Produit:	argent, plomb-zinc, cadmium
Rythme de production:	154 tonnes de minerai par jour (1968)
Teneur:	38.6 onces d'argent, 7.5 p. 100 de plomb et 6.5 p. 100 de zinc
Réserves:	100,230 tonnes
Employés:	260
Cassiar Asbestos Corporation Ltd.	...
Emplacement:	65 milles au nord-ouest de Dawson
Produit:	Fibre d'amiante
Rythme de production:	2,348 tonnes de minerai par jour (1968)
Teneur:	6 à 7 p. 100 de fibre de 1/16 à 1 1/8 pouce
Réserves:	25,000,000 tonnes
Employés:	263
New Impérial Mines	...
Emplacement:	7 milles au sud-ouest de Whitehorse
Produit:	Cuivre
Rythme de production:	2,000 tonnes de minerai par jour (1968)
Teneur:	1. 15 p. 100 de cuivre
Réserves:	4,590,000 tonnes de minerai à ciel ouvert; 5,000,000 de tonnes sous terre, classées à 2 P. 100
Employés:	161
Arctic Gold and Silver Mines	...
Emplacement:	8 milles au sud de Carcross
Produit:	or, argent, plomb, zinc
Rythme de production:	100 tonnes de minerai par jour
Teneur:	0.52 once d'or et 14.4 onces d'argent

Réserves:	37,870 tonnes
Employés:	61
Mount Nansen Mines Ltd.	...
Emplacement:	45 milles à l'ouest de Carmacks
Produit:	or, argent
Rythme de production:	250 tonnes de minerai par jour
Teneur:	0.50 once d'or, 18.0 onces d'argent
Réserves:	330,000 tonnes
Employés:	60

Exploration et mise en valeur - Les répercussions économiques de l'activité de la société Anvil, l'amélioration des moyens de transport et de communication, ainsi que la stabilité commerciale à long terme, changent la nature de l'exploitation minière. Les sociétés minières envisagent actuellement d'intensifier leurs programmes d'exploration et établissent à cette fin des bureaux au Yukon.

Quelque 8,354 concessions minières ont été enregistrées au Yukon en 1968, soit une augmentation de 988 par rapport à 1967. Les programmes d'exploration, qui ont pris une envergure considérable, comportaient notamment des travaux de forage au diamant et d'exploitation souterraine. L'exploration a été considérable sur les terrains renfermant des gisements d'argent-plomb, d'or-argent, de cuivre, de plomb-zinc, de tungstène et de nickel-cuivre. Deux petites mines sont entrées en production au cours de l'année financière, et deux autres commenceront à produire vers la fin de 1969. Les programmes les plus importants sont exposés ci-après :

Anvil Mining Corporation Ltd. - Cette société a poursuivi ses travaux de construction et d'expansion conformément au calendrier établi. Ces travaux, une fois terminés, auront entraîné des dépenses de 63 millions de dollars. La première expédition de métaux concentrés devait avoir lieu en septembre 1969. La société Anvil vendra sa production de concentrés

de plomb et de zinc à deux sociétés japonaises. En vertu d'un contrat d'une durée de huit ans, les 368,400 tonnes de concentrés seront expédiées à la société Toho Zinc Co. Ltd. et à la Mitsui Mining and Smelting Co. Ltd. Les gisements de la mine Anvil sont estimés à 63.5 millions de tonnes, titrant en moyenne 3.40 p. 100 de plomb et 5.72 p. 100 de zinc, avec un peu plus d'une once d'argent par tonne.

Les concentrés seront expédiés dans des containers par la route et le chemin de fer jusqu'à Skagway, d'où ils seront transbordés vers le Japon. La société Whitepass and Yukon est à exécuter son programme d'amélioration de 14 millions de dollars à la ligne de 110 milles qui relie Whitehorse à Skagway; elle poursuit à ce dernier endroit l'aménagement d'installations portuaires de chargement en vrac. Le lotissement urbain de Faro, situé à douze milles de la mine, sera alimenté en électricité par la même ligne de transmission qui apporte à la mine le courant de la centrale de Whitehorse, propriété de la Commission d'énergie du Nord canadien.

La société Venus Mines Ltd.* a terminé son programme d'exploration souterraine au mont Montana et consacre surtout ses efforts à l'exploration et à la mise en valeur, afin de pouvoir commencer sa production en 1969.

La Hudson Bay Mining and Smelting Company a poursuivi son programme de forage et d'exploration dans les 144 concessions minières de la région du col Macmillan, près de la limite qui sépare le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le terrain contiendrait du plomb et du zinc. Les sondages effectués en 1953 indiquaient un gisement minier d'environ 10,470,000 tonnes, chiffre qui s'augmente encore par suite des travaux exécutés en 1968, alors que 50 hommes et trois foreuses étaient à l'oeuvre dans la propriété n°9. Des travaux ont été effectués dans la région environnante par cinq groupes de prospecteurs. [*Société ayant droit à des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.]

La société Atlas Exploration Ltd.* a entrepris un programme d'exploration primaire dans la région sise au nord de la rivière Macmillan-Sud. On a trouvé des indices de plomb-argent dans la région du mont Selous. En collaboration avec la Mitsui Mining and Smelting Co. Ltd., cette société a exécuté un programme de forage dans une zone minéralisée des concessions du groupe "Pay", à l'est de la rivière Ross. Ce premier programme donnait droit à une subvention en vertu du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.

La Kerr Addison Mines Ltd., première société à découvrir du minerai près de la rivière Ross, possède deux zones de minerai et fait état d'environ 15 millions de tonnes de minerai de plomb-zinc. Cette société a pratiqué deux forages au diamant dans le gisement minier de Vangorda à des fins d'exploitation métallurgique. Elle a aussi effectué, en 1968, un programme de levés géochimiques.

La société Cominco a réalisé un programme de forage au diamant sur un ensemble de concessions situées près du lac Swim, dans la région Anvil-Vangorda.

La New Impérial Mines a poursuivi un programme d'exploration par forage au diamant dans le aisément de cuivre qui se trouve sur ses concessions de la ceinture de cuivre de Whitehorse. Les sondages en surface et les levés géophysiques indiquent que la quantité et la teneur augmentent à mesure qu'on atteint plus profondément les gisements.

La United Keno Hill Mines Ltd. a exécuté des travaux d'exploration à plusieurs endroits du mont Galena, du mont Hinton et de Keno Hill, et les résultats sont encourageants. Elle a aussi réalisé un programme de revalorisation souterraine à la mine Sadie-Ladue de Keno Hill, en plus d'un programme de fonçage de puits sur sa concession Husky du mont Galena. Les techniciens responsables ont bonne confiance que les travaux se poursuivront dans le district.

[*Société ayant droit à des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.]

La société Hart River Mines Ltd. a effectué, à 80 milles au nord-est de Dawson, des travaux de forage au diamant, de cartographie, ainsi que des levés géophysiques, dans une zone contenant des indices de cuivre. La société a annoncé son intention d'affecter \$500,000 à un programme comportant l'exécution de travaux souterrains et la construction d'un chemin d'hiver relié à la route de Dempster.

La société Discovery Mines Ltd. a complété son programme de forage dans la région à indice de cuivre-nickel de la rivière White, mais les travaux effectués jusqu'à maintenant sont plutôt décevants.

La Hudson Bay Mining and Smelting a réalisé avec un certain succès un programme de prospection dans une autre zone à indice de cuivre-nickel à Quill Creek, au sud de la rivière White.

La société Arrow-Inter America Corporation a procédé à des travaux d'exploration souterraine dans 46 concessions obtenues sous option de la Foley Silver Mines, dans la région de Stand-to-Hill du district minier de Mayo.

La Cyprus Exploration Corporation Ltd. a creusé des tranchées au bulldozer dans un terrain à cuivre, à l'extrémité sud du lac Fairchild, à 124 mines au nord-est de Mayo.

La société Newmont Mining Corporation Ltd. s'est occupée de prélèvement d'échantillons de sédiments de cours d'eau, de cartographie géologique et de levés géophysiques aériens dans la région de la rivière Nadales.

La société Spartan Exploration Ltd.* a exécuté un programme de prospection générale dans le centre-est du Yukon.

L'Amex Exploration, filiale à part entière de la société America Metals, a procédé à des travaux de cartographie géologique et de forage au diamant

[*Société ayant droit à des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.]

dans un gisement de tungstène situé à 4 milles au nord-ouest de l'ancienne route Canol, au col Macmillan. Le gisement chevauche la limite-frontière entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Les sociétés Stump Mines Ltd.* et Silver Key Mines ont terminé des entrées d'exploration souterraine et exécuté des travaux de dégagement au bulldozer, de creusement de tranchées, de forage au diamant et de levés géochimiques dans des zones à indice de plomb-argent. Les résultats de ces travaux ont été assez encourageants pour inciter ces sociétés à poursuivre leur activité.

La société Silver City Mines Ltd. a souligné la réussite de son programme de forage exécuté tard dans la saison. La société United Pemetex détient l'option, mais c'est la Silver City qui accomplit le travail. Ce terrain minier est formé de 186 concessions situées dans un gisement de cuivre de haute teneur situé près du canyon du cours supérieur de la rivière White.

Parmi les autres sociétés qui ont effectué des travaux d'exploration au Yukon, en 1967, citons Canada Tungsten Mining Corporation; Casino Silver Mines Ltd.; Jason Explorers Ltd.*; Bonnet Plume Mines Ltd.*; Jackpot Copper Mines Ltd.*; Silver Spring Mines Ltd.; Canol Mines Ltd.; Fort George Mining; Boswell River Mines Ltd.; Connaught Mines Ltd.; Trans-Yukon Ltd.*; Geo-photo Services Ltd.; Tintina Silver Mines; Mount Grant Mines*; Northern Empire Mines; Yukon Revenue Mines; et MacIntyre Porcupine Mines Ltd. ; Général Enterprises; Oregon Syndicate; Fort Reliance Minerals Ltd.

Activité minière dans les Territoires du Nord-Ouest

Production - La valeur de la production minière dans les Territoires du Nord-Ouest s'est accrue de près de 9 millions de dollars. L'augmentation est attribuable surtout à la reprise de la production à la société [*Sociétés ayant droit à des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.]

Canada Tungsten, à la suite de la reconstruction de l'usine et de l'installation du concasseur en décembre 1967. La société Echo Bay.Mines a également pris part à la relance, puisque la production d'argent s'est accrue de 2 millions d'onces.

La Tundra Gold Mines a fermé ses portes en février 1968. La Discovery Mines a annoncé qu'elle n'avait pas assez de minerai en réserve pour poursuivre son activité en 1969 et qu'elle mettait fin ses travaux.

La société Pine Point Mines, qui a fini d'agrandir son concentrateur, pourra porter la capacité de production de son usine à 8,000 tonnes par jour et traiter le minerai extrait du corps de minerai Pyramid, que la société a acheté en 1966. La dernière expédition de minerai à haute teneur a eu lieu à la fin de l'année. Toutefois, le minerai extrait du gisement Pyramid permettra à la société de maintenir son niveau global de production de métaux.

La société Echo Bay Mines Ltd., près du Grand lac de l'Ours, a continué d'être le principal producteur de cuivre et d'argent, et se maintiendra comme tel grâce à l'exploitation de nouveaux gisements à haute teneur. Elle désire augmenter ses travaux souterrains à partir de galeries internes. A la suite de la découverte d'uranium sous forme de pechblende, la société étudie l'exploitation éventuelle d'une concession de ce produit.

Les trois sociétés productrices d'or, la Giant Yellowknife Mines, la Con-Rycon-Vol Mines et Discovery Mines, ont poursuivi leurs travaux durant toute l'année. La diminution qu'a accusée la production d'or est attribuable à la pénurie de main-d'oeuvre et à la baisse de bénéfices consécutive à l'augmentation des frais et à la perte d'une mine.

La société Canada Tungsten Mining Corporation a repris, en 1968, à un rythme accéléré, ses travaux de broyage et d'extraction. En 1967, l'usine qui avait été détruite un an plus tôt par un incendie a été reconstruite.

Ci-après quelques renseignements sur les mines en production:

Con-Rycon-Vol Mines	...
Emplacement:	1.5 mille au sud de Yellowknife
Produit:	Or
Rythme de production:	525 tonnes par jour (1968)
Teneur:	0.71 once d'or par tonne
Réserves:	Chiffre non connu
Employés:	225
Giant Yellowknife Mines Ltd.	...
Emplacement:	1.5 mille au nord de Yellowknife
Produit:	Or
Rythme de production:	800 tonnes par jour (1968)
Teneur:	0.71 once d'or par tonne
Réserves:	1,628,500 tonnes
Employés:	350
Supercrest Mines Ltd.*	...
Emplacement:	1.5 mille au nord de Yellowknife
Produit:	Or
Rythme de production:	100 tonnes par jour
Teneur:	0.71 once par tonne
Réserves:	260,000 tonnes
Employés:	Exploitée par la société Giant
Lolar Mines Ltd.*	...
Emplacement:	1.5 mille au nord de Yellowknife
Produit:	Or
Rythme de production:	100 tonnes par jour
Teneur:	0.67 once par jour

[*Filiales de la société Giant Yellowknife Mines Ltd.]

Réserves:	324,000 tonnes
Employés:	Exploitée par la société Giant
Discovery Mines Ltd.	...
Emplacement:	50 mines au nord de Yellowknife
Produit:	Or
Rythme de production:	225 tonnes par jour
Teneur:	1.86 once par tonne
Réserves:	Aucune (la production s'arrêtera en 1969)
Employés:	80
Pine Point Mines Ltd.	...
Emplacement:	Rive sud du Grand lac des Esclaves
Produit:	Plomb-zinc
Rythme de production:	8,000 tonnes par jour
Teneur:	9.4 p. 100 de plomb-zinc
Réserves:	40,500,000 tonnes
Employés:	328

Le minerai à haute teneur d'or est expédié à la fonderie de la Consolidated Mining and Smelting Company, à Trail (Colombie-Britannique). Les concentrés de plomb-zinc sont expédiés au Japon, aux États-Unis et aux Indes.

Écho Bay Mines Ltd.	...
Emplacement:	Grand lac de l'Ours
Produit:	Argent-cuivre
Rythme de production:	100 tonnes par jour
Teneur:	76 onces d'argent par tonne, 2 p. 100 de cuivre
Réserves:	Chiffre non connu
Employés:	87

Les concentrés sont expédiés par voie fluviale, par voie terrestre et par cargos aériens à partir du site d'extraction vers la tête de ligne du chemin de fer à Hay River, pour être transbordés vers la fonderie.

Canada Tungsten Mining Corporation	...
Emplacement:	125 milles au nord de Watson Lake
Produit:	Concentrés de tungstène et de cuivre
Rythme de production:	350 tonnes par jour (1968)
Teneur:	1.71 p. 100 de WO ₃ , 0.45 p. 100 de cuivre
Réserves:	934,000 tonnes
Employés:	70

Exploration et développement - Les Territoires du Nord-Ouest ont connu l'une de leurs plus actives saisons depuis plusieurs années. Les principaux travaux d'exploration ont été effectués dans cinq régions différentes des Territoires: la rivière Coppermine, Pine Point, la rivière Victoria, le lac de l'Artillerie et le secteur de la rivière Camself.

Au cours de la seconde partie de 1968, l'intérêt a surtout été axé sur le gisement d'uranium du district de Keewatin et les gisements de minerai de fer de l'île Baffin et de la presqu'île Melville. Des permis ont été accordés et des concessions cédées pour des gisements de soufre dans les îles de l'Arctique. Le fait que 44,489 concessions aient été enregistrées dans les Territoires en regard de 28,622 en 1967, témoigne de l'accroissement de cette activité. Des précisions au sujet de ces régions sont fournies ci-après.

Région de la rivière Coppermine - On estime que les entreprises d'exploration ont engagé 4 millions de dollars, dans la région de la rivière Coppermine en 1968. Elles ont fait rapport de nombreux indices miniers qui témoignent de gisements d'importance et de teneur variables. La société Coppermine River Limited est la seule à avoir annoncé la détection, à la suite de sondages, d'un autre million de tonnes de minerai de cuivre dans le gisement de la zone 47. On évalue les réserves de ce gisement à 4 millions de tonnes de minerai ayant une teneur en cuivre de 3 p. 100.

Les sociétés Bernack Coppermine Exploration et Pose Pass Mines ont révélé qu'elles ont obtenu d'importants indices de minéralisation. Les autres sociétés et particuliers qui ont effectué des travaux d'exploration dans la région sont:

Clero Mines Ltd.*, Conwest Exploration Co. Ltd., East Coppermine Exploration; Canadian Goldale Mining Corp.; Canadian Lencourt Mines; Northville Exploration; Earlcrest Resources Ltd.; Général Resources Ltd.; Lake Beaverhouse Mining Ltd.; Nordic Exploration; James Bay Mining Corp.; Braemac Mines Ltd.; Croydon Mines; Madrona Explorations Co. Ltd.; Armore Mines Ltd.; P.C.E. Explorations; United Buffadison Mines Ltd.*; Quadrate Explorations Ltd.*, New Cronin Babine Mines Ltd.; Canadore Mining & Developrment Corp,*; Rose Pass Mines*; Komo Explorations; Adera Mining; Hunttec; Teshierpi Mines; Willow Lake Mines Ltd.*; Ramid Resources Ltd.*; Coronation Gulf Mines Ltd.; Janus Explorations*; Hearne Coppermine Ltd.*; Magnum Consolidated Mining Co.; Continental McKeeney; Univex Mining Corp. Ltd.; Territories Copper Mines; Torwest Mines Ltd.; Rodstron Yellowknife; Continental Potash Corp.; Spectoair.; Homestake Silver Ltd; United Keno Explorations; Casino Silver Mines Ltd.; Columbia Placers Ltd.; N.W.T. Coppermines Ltd.; et Tower Mines Ltd.

Dans la région de la baie Hope et de l'inlet Bathurst, sur la côte de l'Arctique, plusieurs sociétés, y compris la Hope Bay Syndicate, procèdent à une exploration préliminaire à la suite de prélèvements d'or-argent. Île Victoria - Les sociétés Muskoxy Syndicate et Grandroy Mines ont tenté une première exploration dans le secteur nord-ouest de l'île Victoria. Les rapports préliminaires indiquent que les travaux se poursuivront en 1969. Région de la rivière Camsel - La société Terra Mining and Exploration Company Ltd., filiale à part entière de la Silver Bear Mines, détient 24 concessions dans un terrain de gisement, argent-cuivre-bismuth situé [*Sociétés ayant droit à des subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord.]

près du lac Rainey. Les travaux, en 1968, ont permis de percer une galerie inclinée sur 12,000 pieds et de délimiter les réserves de minerai. La société a exprimé l'intention d'exploiter ce gisement et d'y transporter du matériel de broyage au cours de l'hiver de 1969.

La société Silver Bay Mines Ltd. a fait une nouvelle évaluation du terrain que la Camsel River Silver Mines possédait autrefois près de la rivière Camsel, à deux milles et demi au sud-est du gisement Terra. On a aussi procédé à des percements et à des montages de galeries.

Les sociétés Caesar Silver Mines Ltd. et Jason Explorers se sont livrées à des explorations dans la même région.

Région de Pine point - La Buffalo River Explorations Ltd., filiale de Conwest, New Connex and Canadian Exploration Ltd., a étudié la rentabilité de son terrain de Pine Point, Les rapports indiquent que le gisement contient 1,400,000 tonnes de minerai d'une teneur de 13 p. 100 de plomb-zinc.

La société Yellowknife Bear Metals a poursuivi le forage dans son gisement de plomb-zinc.

La société Coronet Mines projette des forages en vue de découvrir d'autres réserves de plomb-zinc dans sa concession de la région de Pine Point. Les forages antérieurs ont indiqué la présence de un million de tonnes de minerai d'une teneur de 13.2 p. 100 de plomb-zinc.

Région du lac de l'Artillerie - La société Newmont Mining Corporation explore actuellement un secteur qui semble être une nouvelle région minière de nickel. A la suite de travaux de prospection effectués en 1968, la société a jalonné 800 concessions dans la région du lac de l'Artillerie, à 250 milles à l'est de Yellowknife. La Newmont signale la découverte de faibles indices de nickel, mais elle n'a encore aucune certitude quant à la présence de minerai. D'autres sociétés d'exploration minière et des spéculateurs jalonnent des terrains dans cette région. On estime qu'à la fin de 1968, plus de 8,000 concessions avaient été enregistrées.

La société Newmont s'est intéressée à ces terrains après avoir pris connaissance de cartes parues à la suite de levés magnétiques aériens exécutés dans la région. Ces cartes révèlent plusieurs anomalies magnétiques, qui paraissent liées à la présence, dans la région, de roches ultrabasiques. Même si la recherche n'est pas encore très avancée, il semble que la configuration géologique soit semblable à celle de la zone de ceinture nickélique de Thompson-Manitoba. Il reste évidemment beaucoup d'efforts à déployer pour étayer solidement cette comparaison.

District de Keewatin - Au cours de son programme d'exploration de 1968, la société Eastern Mackenzie Syndicate a relevé plusieurs zones radioactives intéressantes dans la région de la rivière Ellice. Les travaux de prospection ont été exécutés dans des terrains pour lesquels des permis et des concessions ont été accordés.

La Selco Northern Limited a donné suite à un programme de forage et de cartographie géologique dans un terrain aurifère situé près du lac Eric. Cette société a exploré, dans la même région, un terrain pour lequel elle avait obtenu un permis de prospection.

La Hudson Bay Exploration and Development Ltd. a réalisé un programme de forage dans un terrain situé au sud-est du lac Baker. La société N.H. Ursel Associates a procédé à l'examen de formations ferrugineuses de deux terrains dans la presqu'île Melville. A la fin de 1968, deux grands programmes de jalonnage ont été entrepris: le premier, dans le district de Keewatin, et le second, dans des formations ferrugineuses de l'île Baffin présentant une anomalie magnétique. Ces initiatives ont été prises par la Denison Mines Limited et la Patino Mining Corporation respectivement.

Section de l'analyse du développement

La Section de l'analyse du développement procède à l'appréciation technique des demandes d'aide à la construction de routes et de pistes d'atterrissage, établit l'ordre de priorité et fixe les montants de l'assistance financière à accorder aux requérants. La Section administre aussi

le programme d'exploration minière dans le Nord, en vertu duquel une aide financière est prévue, dans le but de stimuler l'activité minière et d'augmenter le rythme et le nombre des travaux au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous énumérons ci-après les programmes d'encouragement qui ont été subventionnés, ainsi que les sommes accordées, en 1968, en vertu des divers règlements:

Le programme de construction routière dans le Nord prévoit une dépense de 100 millions de dollars répartie sur dix ans en vue d'aménager des routes de communication avec des centres d'habitation, des routes secondaires pour desservir des régions prometteuses, ainsi que des routes d'accès à certains emplacements ou des travaux de mise en valeur des ressources sont en cours. Pendant l'année, environ \$10,300,000 ont été dépensés au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, pour la construction de nouvelles routes et l'amélioration de routes déjà existantes. L'ensemble des travaux a porté sur une longueur de 119 miles.

Le programme de construction de chemins de transport, administré par les deux gouvernements territoriaux, a comporté des subventions d'environ \$166,560 pour l'aide à la construction de routes secondaires en direction des emplacements d'exploitation des ressources.

Le programme de construction de pistes d'atterrissage dans le Nord accorde une aide financière, selon un système de partage des frais, à la construction d'aéroports près des sites d'exploration et d'exploitation des ressources. Les dépenses du Ministère, à ce poste, se sont élevées à quelque \$9,332.

Aux termes du programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord, 75 demandes distinctes de subventions ont été présentées pour l'opération de travaux prévus par ce programme. L'aide financière accordée ou

Les tableaux suivants donnent les chiffres préliminaires de production pour 1968 et les chiffres comparatifs de 1967:

Direction de l'Expansion économique du Nord

Tableau 2 - Production minière au Yukon

Minerai	1967		1968	
	Quantité Onces, livres, Tonnes	Valeur	Quantité	Valeur
Or	17,900 on.	\$ 675,725	24,957 on.	\$ 941,128
Argent	3,869,374 on.	6,701,756	2,061,534 on.	4,778,635
Plomb	15,299,709 liv.	2,141,959	7,034,890 liv.	951,117
Cuivre	7,167,919 liv.	3,409,779	11,965,800 liv.	5,755,550
Houille	1,912 t.	15,791	--	--
Zinc	9,476,545 liv.	1,373,151	4,860,000 liv.	685,260
Cadmium	94,999 liv.	265,997	50,750 liv.	144,638
Amiante	2,260 t.	406,371	64,000 t.	10,240,000
Totaux	...	14,990,529	...	23,496,328

Tableau 3 - Production minière dans les T.N.-O.

Minerai	1967		1968	
	Quantité Onces, livres, tonnes	Valeur	Quantité	Valeur
Or	380,304 on.	\$ 14,356,476	347,012 on.	\$ 13,085,822
Argent	1,980,228 on.	3,429,755	3,855,967 on.	8,938,132
Cuivre	1,131,126 liv.	538,077	2,097,800 liv.	946,108
Plomb	254,753,820 liv.	35,665,535	260,000,000 liv.	35,152,000
Zinc	419,964,800 liv.	60,852,900	430,000,000 liv.	60,630,000
Cadmium	911,400 liv.	2,551,920	900,000 liv.	2,565,000
Totaux	...	117,394,663	...	121,317,062

promise au cours de l'année, pour 29 programmes approuvés, a présenté un montant de \$3,054,000. Une subvention de 4 millions de dollars a également été prévue cette année afin de faciliter l'exécution d'un vaste programme d'exploration minière et gazière dans les îles de l'Arctique.

Plusieurs exploitations minières, au sujet desquelles des entreprises intéressées demandaient une aide pour la construction de routes d'accès, ont fait l'objet d'estimations financières et techniques.

Autres réalisations - Une accord conclu avec une grande entreprise d'extraction de métaux de base du Yukon, qui doit commencer son exploitation à la fin de 1969, prévoit une aide fédérale à la construction de routes d'accès et de ponts, de centrales électriques, de moyens de communication et d'installations urbaines. La firme intéressée accepte de prendre à son emploi un certain nombre d'autochtones qualifiés et, sous réserve de certaines conditions de rentabilité, de construire et d'exploiter une fonderie, huit ans après le début de la production minière.

Ressources minérales des réserves indiennes

La Section des ressources minérales des réserves indiennes assume la responsabilité de gérer et de favoriser l'exploitation des ressources minières dans les réserves indiennes, en collaboration avec les conseils de bande, et d'organiser des cours de formation en vue de permettre aux Indiens l'obtention d'emplois dans l'industrie minière. Le programme est confié au personnel technique et administratif de deux bureaux, l'un, à Ottawa, qui veille à son exécution dans l'est du Canada, le second, à Calgary pour les quatre provinces de l'Ouest.

Pétrole et gaz

Les ressources pétrolières et gazières exploitées à bail par des non-Indiens, en vertu du Règlement sur l'exploitation du pétrole et du gaz des réserves indiennes, continuent de procurer d'importants revenus aux bandes indiennes de l'Alberta. Des bandes des autres provinces de l'Ouest et de l'Ontario retirent aussi des revenus de ces ressources. Les redevances sur le pétrole et le gaz ont rapporté \$2,423,174.08, les primes

ont atteint \$573,763.93 et les loyers, \$1,281,857.49, pour former un total de \$4,278,795.50. Les redevances et les loyers ont rapporté des sommes records mais les primes ont subi une baisse par rapport à l'année précédente. Les droits sur les terrains pétrolifères et gazifères les plus prometteurs ont été cédés et les revenus tirés des primes continueront d'être modestes jusqu'à ce qu'on fasse de nouvelles découvertes importantes.

Jusqu'ici, les droits sur deux millions d'acres de terrains pétrolifères et gazifères des réserves indiennes ont été adjugés, sous forme de 598 concessions et de 65 permis de sondage. D'autres terrains d'une superficie globale d'un million d'acres renferment des indices de pétrole et attendent les intéressés. Les travaux d'exploration se poursuivent à un bon rythme, puisqu'au cours de l'année, le forage de 22 puits et 39 relevés géophysiques ont été achevés, sans compter neuf forages d'exploration géologique.

Un certain nombre de concessions productives ont atteint leur première échéance et sont renouvelées moyennant des redevances plus élevées. On prévoit que ce taux des redevances perçues continuera d'augmenter pendant quelques années en raison de la hausse des tarifs et aussi, à cause de la mise en production de nouveaux puits. Au cours de l'année, aucune découverte importante de pétrole ou de gaz n'a été signalée.

Les Indiens ont eu plus d'occasions de se renseigner sur les questions d'exploitation pétrolière dans lesquelles leurs terres sont en cause, en assistant à des réunions de conseils de bande, à des colloques régionaux, ainsi qu'à la première Conférence nationale sur les ressources minérales tenue en mai 1968. En réponse aux demandes des conseils de bande, et pour les aider à dresser leurs budgets, le Bureau des ressources minérales des réserves indiennes a fourni un plus grand nombre de prévisions touchant les revenus de l'exploitation du pétrole et du gaz.

A la suite d'essais d'extraction dans les sables bitumineux de la réserve du lac Grégoire, poursuivis pendant les cinq dernières années, une société pétrolière a demandé au gouvernement de l'Alberta l'autorisation

d'étendre son programme de production au marché américain. Toutefois, la réponse à cette requête a été différée jusqu'à ce que la demande éventuelle pour le pétrole extrait de sable bitumineux soit plus ferme. Si ce programme de production est mis à exécution, ce sera la première entreprise de pétrole des sables bitumineux de l'Athabasca à se développer sur le marché industriel.

L'extraction expérimentale d'huile lourde du gisement de Cold Lake a subi un grave revers, du fait qu'un incendie a partiellement détruit l'usine et les installations de production.

Exploitation minière

Les ressources minières des réserves indiennes, après avoir été négligées pendant plusieurs années, suscitent de plus en plus d'intérêt. Cette volte-face est due surtout à des changements dans la politique d'attribution des droits miniers et aussi à un intérêt accru des conseils de bande pour l'exploitation des mines.

Le nouveau Règlement sur l'exploitation minière dans les réserves indiennes, C.P. 1968 - 1865, permet aux conseils de bande de négocier des contrats directement avec les exploitants, au lieu de recourir aux appels d'offres. Les autres modifications comportent un abaissement du taux courant de loyer par acre pour les permis miniers; l'abolition de la qualification de Canadien exigée jusque-là pour l'obtention d'un bail minier; de meilleures conditions pour l'octroi de permis et de baux d'exploitation réclamés par des groupes; assouplissement des articles régissant la fixation des taux de loyer, des redevances et des travaux d'évaluation. Au cours des derniers mois de l'année, les conseils de bande des réserves de Mississaugi, de Fort Hope et de Garden River, dans le nord-ouest de l'Ontario, ont négocié avec des exploitants miniers de nouveaux contrats au sujet de leurs terres.

En Colombie-Britannique, deux projets intéressants ont vu le jour. Une société commerciale a acquis des droits d'exploitation de placers dans la réserve de la bande de Mount Curry, au lac Lillooet; à la suite de négociations avec la bande, cette société a signé un accord qui procurera des

revenus et des emplois aux Indiens, si l'entreprise se révèle rentable. La bande indienne de Cook's Ferry a formé sa propre compagnie pour l'exploitation des ressources minières des terres qu'elle détient, soit le gisement cuprifère de la vallée Highland. Des progrès importants dans la constitution en société d'une importante entreprise minière: le financement, l'évaluation et la négociation du contrat d'exploitation en sont h un stade avancé. Cette initiative a subi de nombreux retards à cause des difficultés que soulève le contrôle provincial des droits miniers dans les réserves indiennes de la Colombie-Britannique.

L'exploitation des ressources minières de l'Ouest canadien a été stimulée grâce à la nomination d'un nouvel ingénieur géologue. Les programmes portent sur l'évaluation du potentiel minier des réserves et sur la formation d'Indiens en vue d'emplois dans l'industrie minière. Un programme d'initiation au forage, entrepris avec le concours de l'ARDA et d'autres organismes publics, s'est terminé l'hiver dernier et a permis à 25 Indiens de trouver un emploi permanent dans les entreprises de forage du nord du Manitoba. De plus, des Indiens de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Yukon ont été entraînés à des travaux de prospection.

L'eau, les forêts, les terres

Section des ressources hydrauliques

Ligne de conduite - Administrer les ressources en eau des territoires. dans le meilleur intérêt de la région; assurer notamment l'exploitation rationnelle des eaux dans une économie septentrionale en expansion. Pour atteindre cet objectif d'envergure, élaborer un système de contrôle de droits et de la pollution des eaux et effectuer des relevés et des recherches concernant ces ressources.

Programmes - (Loi sur les eaux du Nord) - A la suite de l'approbation du Cabinet, la rédaction d'un projet de loi sur les eaux du Nord a été entreprise. Cette loi accordera l'autorité légale pour gérer l'utilisation des eaux septentrionales et prévenir leur pollution.

Recherches sur les bassins du Nord - Un programme de recherche sur les eaux septentrionales a été mis sur pied. Des recherches expérimentales sont projetées dans quatre bassins du Nord avec, comme objectif principal, l'étude hydrologique de ces bassins en fonction de l'utilisation des terres dans des régions promises à une vaste expansion. Ces travaux seront étroitement liés aux programmes de conservation des ressources du Nord. L'Université de la Saskatchewan a commencé une étude pour le choix du meilleur endroit où instituer des recherches dans chacun des bassins du cours inférieur du Mackenzie, du cours supérieur de la rivière Liard (Yukon) et du cours inférieur de la rivière Liard (Territoires du Nord-Ouest). L'Université Laval a entrepris une étude identique dans le bassin des rivières Dubawt et Kazan.

Inventaire des ressources hydrauliques - Durant l'année financière 1968 - 1969, le potentiel d'énergie hydro-électrique du centre du district de Mackenzie a été inventorié. Une autre étude a porté sur le bassin de la rivière Coppermine et la région située entre le Grand lac des Esclaves et le 60^e parallèle. Les 50 milles du cours inférieur de la rivière Coppermine et les 20 milles du cours supérieur de la rivière Lockhart constituent des emplacements nettement favorables à l'aménagement d'installations hydroélectriques.

Étude sur les ressources hydro-électriques du Yukon - La Section des ressources hydrauliques a collaboré à une étude conjointe faite par le Canada et les États-Unis sur la demande éventuelle d'électricité que pourraient provoquer certains aménagements hydro-électriques dans le bassin du haut Yukon.

Loi sur les forces hydrauliques du Canada - Au nom du Ministère, la section s'est occupée de faire observer la Loi sur les forces hydrauliques du Canada et ses règlements.

Relevé hydrométrique - Les Territoires ont besoin d'un plus grand nombre de postes hydrométriques. La Section a pris des mesures pour effectuer un virement de fonds de ce Ministère au ministère de l'Énergie,

des Mines et des Ressources, afin d'aider la Division des relevés hydrologiques du Canada dans son programme de construction et d'entretien de nouvelles stations de jaugeage dans le Nord. Une partie de ces fonds servira à l'échantillonnage de la qualité de l'eau et à l'étude de la sédimentation.

Personnel - La nomination d'un administrateur des eaux a eu lieu en mars 1969. A l'heure actuelle, l'effectif de la Section est formé d'un chef de service d'un administrateur des eaux et d'une sténographe. Un hydrologue doit être nommé en 1969, lorsque le poste aura été approuvé. En prévision de l'adoption de la Loi sur les eaux du Nord, le personnel de Whitehorse et de Yellowknife sera augmenté d'un agent responsable de la qualité des eaux et des mesures antipollution, ainsi que d'un ingénieur régional.

Section des ressources forestières

Au cours de l'année 1968, une nouvelle politique de la coupe du bois a été établie. Les exploitants pourront dorénavant obtenir des droits de coupe sur de vastes étendues de forêt pour des périodes de cinq ou dix ans, et leurs contrats comporteront une clause de renouvellement. Étant assurées d'une bonne réserve de bois pour une période prolongée, les entreprises seront sans doute incitées à investir dans de grandes et coûteuses usines de transformation.

Cette nouvelle ligne de conduite a déjà eu pour résultat la création de quatre régions d'aménagement forestier au Yukon, régions qui auront chacune, d'ici cinq ans, une production moyenne annuelle de 10 millions de pieds-planches. D'autres contrats sont à l'étude pour tout le reste du bois marchand, tant au Yukon que dans les Territoires du Nord-Ouest.

Service forestier du Yukon - Le Service de lutte contre les incendies de forêt au Yukon n'a pas été très occupé en 1968, sauf pendant une courte période critique à la mi-juillet. Dans la zone surveillée, 77 incendies ont dévasté 18,619 acres de forêt et seulement neuf p. 100 d'entre eux ont été causés par la foudre. De tous ces désastres, 84 p. 100 ont ravagé moins de 10 acres chacun. Les enfants et les campeurs ont encore été les principaux responsables de ces incendies. Dans la région non surveillée,

neuf feux de forêt ont ravagé des superficies estimées à 15,000 acres, mais on n'a pas tenté de les combattre.

Au cours de l'année financière, la production forestière a donné 7,680,707 pieds-planches usinés, 1,150,690 pieds-planches de bois d'oeuvre, mesure linéaire, destinés presque exclusivement à l'industrie minière, et 10,080 cordes de bois de chauffage. Ces ventes de bois ont rapporté \$9,686 en redevances.

Le service forestier du Yukon a administré 43 terrains de camping en 1968.

Service forestier du Mackenzie - Le service de lutte contre les incendies des Territoires du Nord-Ouest a aussi été relativement peu occupé durant la saison de 1968. Toutefois, les risques de feux de forêt sont demeurés élevés pendant tout l'été dans la partie de la zone surveillée située au nord de Wrigley.

Dans cette dernière zone, 80 foyers d'incendie ont rasé 3,04,050 acres de forêt et dans la zone non surveillée, 39 autres feux ont ravagé 262,900 acres. Toutefois quinze de ces incendies ont détruit 99 p. 100 de la superficie totale dévastée. La région d'Inuvik a subi 35 p. 100 des incendies, ce qui a représenté pour elle seule 97 p. 100 de la superficie touchée.

Pendant l'année financière, la production s'est traduite par 2,736,000 pieds de bois usiné, 128,500 pieds linéaires de bois de mine et 4,000 cordes de bois de chauffage. Les redevances perçues se sont élevées à \$2,800.

Le service forestier du Mackenzie a administré un total de 17 terrains de camping en 1968.

Projets pour 1969 - 1970 - Les prix élevés actuels du bois en billes, de même qu'une forte demande de produits forestiers dans les autres parties du Canada, ont entraîné une hausse soudaine de commandes de bois du Nord. Il va de soi, cependant, qu'avant d'attribuer d'autres grandes régions boisées à des entreprises industrielles, le potentiel forestier devra être évalué avec soin. Des inventaires forestiers et des études de rentabilité seront effectués en 1969 dans le bassin inférieur de la rivière Liard, dans les Territoires du

Nord-Ouest, dans le centre sud du Yukon et dans le bassin supérieur de la rivière Liard, au Yukon. D'autres études seront également faites au cours des prochaines années.

L'essor de l'activité industrielle dans le Nord fait ressortir la nécessité de modifier les règlements qui régissent l'utilisation des ressources renouvelables. Le règlement sur le bois des territoires sera modifié de façon à inclure de nouvelles clauses sur l'utilisation des terres, et cela afin de restreindre la destruction injustifiée des ressources renouvelables et, en même temps, celle du milieu.

Service de la gestion des-terres

Le Service de la gestion des terres a la responsabilité des terres de la Couronne non aliénées au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception des secteurs qui ont été cédés pour leur administration, leur gestion et leur contrôle, à d'autres ministères fédéraux ou aux gouvernements territoriaux. En vertu des dispositions de la Loi sur les terres territoriales et de ses règlements, ces terres peuvent être louées, vendues, ou aliénées de toute autre façon.

Le Service administre aussi environ 3,000 parcelles de terrain en divers endroits du sud du Canada. Ces parcelles peuvent aussi être louées, vendues ou autrement aliénées, conformément aux articles de la Loi sur les concessions des terres publiques et de ses règlements. Le Service de la gestion des terres doit aussi agir au nom d'autres directions du Ministère dans les cas d'achats ou de ventes de terres en surplus. Il coordonne également les mémoires relatifs aux terres et bâtiments du Ministère en vue de faire porter ces terres et bâtiments à l'inventaire des biens immobiliers dressé par le ministère des Travaux publics.

Une section spéciale des terres du Canada tient à jour le registre des actes se rapportant à plus d'un million de biens fonciers de l'Ouest canadien aliénés, entre les années 1873 et 1930, sous forme de homesteads, de préemptions, de concessions aux Métis, de primes d'engagement militaire, de primes à la construction ferroviaire, de terres de colonisation, de vente ou de notification de cession.

Terres territoriales - Le changement le plus important apporté à la gestion des terres du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est avantageux pour les acquéreurs de terrains dans le Nord. Les modifications à la Loi sur les terres territoriales, ainsi qu'à d'autres statuts connexes, et sanctionnées le 7 mars 1968, autorisent en effet le Ministre à remettre au registraire concerné, une déclaration des titres fonciers, lui enjoignant de délivrer un certificat de ces titres à la personne désignée dans le document. On estime que cette procédure abrège de six semaines le délai nécessaire pour le transfert des titres de la Couronne à un acheteur.

Un autre changement majeur donne au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à compter du 1er avril 1969, une pleine juridiction sur toutes les responsabilités administratives du district de Mackenzie assumées antérieurement par le Ministère. Cette responsabilité nouvelle comportera l'aménagement et la gestion des terrains dans les municipalités et dans leurs environs, des lotissements urbains et des établissements.

Dans les lotissements urbains et les établissements, la majorité des terres de la Couronne arpentées mais inoccupées ont été transférées sous la juridiction du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest; des négociations ont été amorcées avec les deux gouvernements pour transférer à l'administration respective des territoires tous les intérêts de la Couronne localisés dans les zones d'aménagement municipal, à l'exception des parcelles de terrain requises pour les besoins du gouvernement fédéral. Ces modifications font suite aux recommandations de la commission Carrothers et elles donneront aux territoires l'autonomie voulue pour céder ou gérer les terres soumises à l'influence immédiate des communautés établies.

L'aménagement des lotissements urbains de Clinton Creek et de Vangorda Creek (Faro) progresse selon le programme établi. A la croisée de la route de Carcross et de la grande route de l'Alaska, on entreprendra cet été l'arpentage d'une centaine de terrains résidentiels d'un nouveau lotissement. Plusieurs de ces terrains font déjà l'objet d'un contrat de vente.

Au cours de l'année financière, 145 levés officiels ont été exécutés, notamment dans de vastes prolongements du quartier Riverdale, de Whitehorse, et dans le nouveau lotissement de Porter Creek, au nord de la capitale du Yukon, ainsi que dans la ville de Yellowknife. Cette année, on a également procédé au levé de l'emprise de la principale voie ferrée du Canadien National à partir de la frontière de l'Alberta jusqu'à la ville de Hay River, ainsi qu'à celui de l'embranchement de Pine Point. On a aussi effectué des levés officiels de lotissements situés à Clyde River, Frobisher Bay, Grise Fiord et Lake Harbour, dans l'est de l'Arctique canadien.

Terres publiques - En 1968 - 1969, quelque \$85,000 ont été obtenus de la location ou de la vente de terres publiques situées dans le sud du Canada. Par ailleurs, des propriétés affectées à des fins publiques, et dont la valeur excède un million de dollars, ont fait l'objet de transactions sans frais avec d'autres ministères fédéraux. Les titres de propriété de cinquante-neuf parcelles de terrain ont été vérifiés et 79 extraits du registre des terres ont servi à appuyer des recherches historiques, tandis que 412 copies certifiées conformes de lettres patentes, ou photocopies d'importants documents du même genre étaient préparées en réponse à des demandes à cette fin.

Au cours de cette même année, 27,000 dossiers ont été catalogués, indexés et préparés pour être remis aux archives fédérales ou provinciales, tandis que des milliers de registres et de documents importants furent conservés sur microfilms pour référence éventuelle. Des réponses à 3,700 demandes de renseignements sur des questions de droits de propriété ont été fournies. Enfin, une augmentation du nombre d'étrangers intéressés à venir s'établir au Canada a été observée.

Généralités - Au cours de l'année financière, plusieurs nouvelles transactions ont été enregistrées. Elles couvraient 125 nouveaux baux de location et 71 contrats de vente dans les Territoires du Nord-Ouest, et 195 baux de location et 65 contrats de vente au Yukon. Au 31 mars 1969, 1,297 baux et contrats étaient en vigueur dans les Territoires.

L'utilisation des terres en vertu des baux et des contrats actuellement en vigueur se répartit comme suit:

Terres agricoles	23
Terrains commerciaux	484
Terrains pour fins éducatives	12
Terrains de culture maraîchère	20
Pâturages	65
Carrières	23
Terrains récréatifs	25
Terrains pour activités religieuses	60
Terrains résidentiels	563
Terrains résidentiels et agricoles	11
Terrains à lotissement	4
Terrain réservé au service d'eau	1
Terrains occupés par les bureaux délivrant les permis	6
Total	1,297

Groupe de l'économique

Le Groupe de l'économique est l'une des quatre divisions qui constituent la Direction du développement économique du Nord canadien. Il a pour but de conseiller les cadres supérieurs du Ministère sur l'économie du Nord et d'entreprendre des recherches relatives à l'expansion de cette région.

De vastes études poursuivies dans divers domaines sont une des tâches continues de ce Groupe. Quelques-unes de ces études sont faites entièrement par le Groupe, d'autres le sont à forfait par des experts - Conseils, faute de personnel. De par ses fonctions, le Groupe se divise en trois sections.

La Section des ressources s'occupe en général de la mise en valeur des ressources minérales et des autres ressources naturelles.

La Section des transports se livre à des études dans le domaine du transport.

La Section des projets économiques s'occupe des plans qui ne sont pas directement du ressort des deux autres sections spécialisées.

Au début de l'année financière, une section de la statistique apportait sa collaboration au Groupe de l'économique, en compilant et en traitant les données statistiques couvrant toutes les étapes de l'expansion septentrionale. Le personnel de cette section a été intégré par la suite à la nouvelle Division des statistiques centrales du Ministère.

Programmes terminés en 1968 - Plusieurs enquêtes ont été menées, notamment sur les ressources industrielles, les opérations forestières dans les parcs nationaux, l'embauchage des autochtones dans l'industrie minière du Nord, ainsi que sur l'industrie de l'énergie électrique au Yukon. Des extrapolations de l'exploitation des ressources industrielles au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest ont été entreprises et, de plus, le système de l'utilisation de l'informatique dans les études sur l'expansion régionale et la rentabilité des projets a été amélioré.

Le Groupe de l'économique a aussi complété des études démographiques sur l'offre et la demande du marché du travail au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, études dont les conclusions serviront à la planification future.

La société d'experts - Conseils D. Wm. Carr and Associates Limited, d'Ottawa, a terminé, en novembre, une étude importante sur les possibilités d'expansion et de viabilité de l'économie au Yukon. Cette étude, qui a coûté \$140,000, fut entreprise sous les auspices conjoints du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et du gouvernement du Yukon.

La société de comptables agréés Touche, Ross, Bailey and Smart a également procédé à une étude sur la situation financière du Territoire du Yukon. Le Groupe de l'économique, après avoir examiné et analysé le rapport soumis, a fixé les objectifs précis qui en découlaient.

Le Groupe a dirigé, en janvier 1969, une enquête sur la main-d'oeuvre dans le district de Keewatin et fait remplir, dans les divers établissements du district, un questionnaire portant sur l'état civil, les connaissances linguistiques, l'éducation, la formation et l'expérience au travail des 2,400 Esquimaux du Keewatin. En plus de posséder un dossier personnel de tous les Esquimaux recensés, des tableaux statistiques ont été dressés en vue d'aider le Groupe de l'économique à établir une nouvelle stratégie de l'expansion dans le Nord. De plus, une attention toute particulière a été accordée aux difficultés actuelles du transport dans l'Arctique et le long de ses côtes. La partie expérimentale de l'enquête a surtout porté sur les techniques à utiliser pour le transport, en grandes quantités, de minéraux vers les marchés appropriés. La seconde phase de l'enquête portera sur l'analyse détaillée des modes de transport préconisés à la suite d'études antérieures.

Tout indique que l'an prochain, le Groupe de l'économique continuera dans ses travaux à mettre l'accent sur les mesures susceptibles d'accroître l'expansion économique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

En l'absence d'un service territorial de fonctionnaires, l'ancienne Direction des régions septentrionales a fourni des services gouvernementaux aux habitants des Territoires du Nord-Ouest. Jusqu'à septembre 1968, la Direction comprenait la haute administration et cinq divisions - soit celles du service territorial, de l'éducation, du bien-être social, des services techniques et de l'expansion industrielle - ainsi qu'un bureau du conseiller financier et administratif et un bureau du conseiller en matière de personnel. L'organisation sur place comprenait des bureaux régionaux pour les districts de l'Arctique et de Mackenzie. En septembre 1968, la réorganisation au sein du Ministère a entraîné l'abolition de la Direction des régions septentrionales (remplacée par la Division des relations territoriales) tandis que les services de l'éducation, de l'expansion industrielle et du bien-être, ainsi que les services techniques, étaient rattachés à d'autres sections du Ministère. Même si les programmes de l'éducation

du bien-être et les services techniques dans le Nord figurent dans le présent chapitre, le programme d'expansion économique des Territoires du Nordouest est exposé au chapitre traitant de la Direction de l'expansion économique des Indiens et des Esquimaux.

Relations territoriales

Le développement le plus important des relations territoriales au cours de l'année financière en cause a été le transfert progressif au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest des responsabilités et des fonctions assumées jusqu'alors dans le district de Mackenzie par le personnel régional de la Direction des régions septentrionales. Bien que la date finale du transfert des divers services gouvernementaux ait été fixée au 1^{er} avril 1969, de nombreux programmes ont été déplacés avant cette date. De plus, la planification d'un transfert semblable de responsabilités dans l'est de l'Arctique canadien (régions de Keewatin et de l'île Baffin), d'ici le 1^{er} avril 1970, a été entreprise.

La plupart des fonctionnaires fédéraux attachés au district de Mackenzie sont passés au service du gouvernement territorial. Au sein du Ministère, les responsabilités résiduelles de l'ancienne Direction des régions septentrionales ont été confiées à la nouvelle Division des relations territoriales, qui sera responsable des questions financières d'ordre fédéral-territorial et d'autres accords de caractère administratif entre le Ministère, d'une part, et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, d'autre part et cela conformément au programme d'expansion septentrionale du Ministère. Accords financiers, Territoires du Nord-Ouest et Yukon - L'année financière 1968 - 1969 est la dernière des deux années couvertes par les accords conclus avec chacun des gouvernements territoriaux. Ces accords prévoyaient une aide financière fédérale aux chapitres indiqués ci-après:

Subventions et prêts	1968 - 1969 (chiffres réels)	
	Territoires du Nord-Ouest	Yukon
...		
Subventions de fonctionnement	\$5,153,058.00	\$4,590,645.51
Prêts d'investissement	\$4,629,105.00	\$3,038,439.00
Subventions d'amortissement	\$1,239,042.00	\$985,654.49

En outre, le commissaire des Territoires du Nord-Ouest a reçu, indépendamment de l'accord original, une aide financière complémentaire, afin de subvenir aux frais de logement et d'installation du personnel déménagé d'Ottawa à Yellowknife, en septembre 1967.

Autres services

L'aide accordée à chacun des gouvernements territoriaux s'est poursuivie en vue du développement de leurs programmes législatifs et l'expansion de leurs propres services. Les travaux préparatoires aux nouvelles propositions concernant l'évolution constitutionnelle du Nord ont été exécutés en grande partie.

Programmes de logement

Quelque quatre millions de dollars ont été dépensés pour construire 340 maisons de trois chambres à coucher et en parachever 100 autres mises en chantier au cours de l'année précédente. Ces maisons ont été érigées dans le cadre du programme de logement dans le Nord, applicable aux Indiens et aux Esquimaux des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec. En vertu de ce programme, ces gens obtiennent le logement, le mobilier essentiel, le chauffage, l'électricité et les autres services municipaux moyennant un loyer proportionné au revenu de chacun. Les loyers perçus au cours de cette année ont rapporté environ \$300,000.

Les programmes d'aide au logement pour les Indiens qui habitent hors des réserves et pour les Esquimaux sont maintenant en vigueur dans toutes les régions du Canada offrant des possibilités économiques. Ils prévoient l'octroi de prêts remboursables d'au plus \$9,000 sur seconde hypothèque à ceux qui ont obtenu un prêt sur première hypothèque au taux courant de la Loi nationale sur l'habitation, lorsque ces prêts leur ont été consentis par des prêteurs autorisés ou par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Le programme de construction d'habitations à prix modique dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon prévoit des prêts d'au plus \$8,000 sur première hypothèque au taux d'intérêt courant de la Loi nationale sur l'habitation, et de prêts sur seconde hypothèque de \$1,000 sans intérêt, remboursables à raison de \$100 par an, aux personnes qui ne peuvent obtenir un prêt en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Le programme de prêts sur seconde hypothèque, également accessible à tous les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, pour les personnes qui ont obtenu un prêt sur première hypothèque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation, prévoit un prêt maximum de \$2,000, remboursable pendant la même période que la première hypothèque, et portant un taux d'intérêt de 1 p. 100 supérieur au taux courant de la Loi nationale sur l'habitation.

Aux termes du programme sur l'habitation à prix modique et du programme de prêts sur seconde hypothèque dans les territoires, environ 72 prêts ont été approuvés et accordés à des résidents du Yukon.

Éducation

L'année 1968 - 1969 a été caractérisée par un changement important dans le programme éducatif du Ministère pour les régions du Nord. La première phase d'un transfert en deux étapes a été amorcée en avril 1969, lorsque le directeur de l'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest a assumé la responsabilité directe de l'administration de tous les programmes éducatifs, y compris les 38 écoles du district de Mackenzie, qui

représentaient un total d'inscriptions de 1,568 Indiens, 1,157 Esquimaux et 3,466 autres élèves. En janvier 1970, la dernière phase du transfert sera terminée et le directeur de l'éducation assurera aussi la responsabilité de l'administration scolaire des districts de Franklin et de Keewatin, où 22 écoles sont en pleine activité.

En 1968 - 1969, 71 écoles fonctionnaient dans le cadre du système scolaire du Nord, soit 59 dans les Territoires du Nord-Ouest, 10 dans le Nouveau-Québec et 2 dans le nord du Manitoba. Les 9,707 élèves inscrits comprennent 4,033 Esquimaux, 1,639 Indiens et 4,045 autres écoliers, ce qui représente une hausse de 7.6 p. 100 des inscriptions par rapport à l'année précédente.

De nombreuses collectivités dans le Nord sont trop petites pour justifier l'établissement d'un réseau complet d'écoles primaires et secondaires (de la 7e à la 12e année). Environ 1,200 élèves de ces petites collectivités ont été admis dans des institutions de certains centres importants, comme Inuvik, Yellowknife, Fort Simpson, Fort Smith, McPherson, Chesterfield Inlet et Fort Churchill.

L'inscription à des classes pré-scolaires mises à l'essai en 1966 a continué d'augmenter. En 1968 - 1969, quelque 582 enfants ont fréquenté des classes établies dans 24 collectivités du Nord, par rapport à 301 élèves l'année précédente. En outre, 298 élèves se sont inscrits dans des classes pré-scolaires privées qui existent dans six collectivités du district de Mackenzie.

Cent trois élèves des Territoires du Nord-Ouest ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre du Programme de subventions aux étudiants des Territoires du Nord-Ouest, pour étudier dans des universités du sud du Canada, et 11 étudiants ont profité de prêts du gouvernement fédéral aux étudiants.

Quatre-vingts classes et 51 salles d'instruction spéciale ont été aménagées ou construites pour recevoir les élèves des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Québec, et le coût des travaux s'est élevé à trois millions

de dollars environ. De nouvelles écoles ont été ouvertes à Inuvik, Aklavik, Sachs Harbour et Repulse Bay.

Le nombre des étudiants qui suivent des cours de formation technique a augmenté de plus de 30 p. 100 et s'élève actuellement à 1,205. Les cours ont été révisés de manière à refléter l'évolution des méthodes industrielles modernes. Pour la première fois, des jeunes des territoires ont pu être formés au métier de guide et de garde-forestier et être initiés à la lutte contre l'incendie. Un centre d'entraînement pour conducteurs de machines lourdes a été ouvert dans le district de Mackenzie.

Un plus grand nombre de programmes d'éducation des adultes, adaptés aux besoins spéciaux des Indiens et des Esquimaux, ont été mis sur pied en 1968 - 1969. Quelque 647 adultes se sont inscrits à 31 cours d'éducation de base, dans 19 établissements; dans 44 autres collectivités, 1,820 ont pris part à 77 cours d'éducation sociale. Par ailleurs, 39 communiqués portant sur l'éducation des adultes ont été publiés en syllabique esquimau et en anglais, et distribués dans quatre régions. Une de ces régions a largement utilisé la radio et réalisé et diffusé 14 programmes spéciaux. Le programme d'éducation en logement a été étendu à la région de l'Ouest et un total de 1,821 familles, résidant dans 33 collectivités, en ont bénéficié.

Bien-être social

Un travail considérable a permis de terminer pour la fin de l'année financière le transfert de l'administration du service de bien-être social du district de Mackenzie au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les programmes de bien-être social dans les Territoires du Nord-ouest et le Nouveau-Québec ont continué d'être mis en oeuvre. Ces programmes comportent des services et des prestations aux personnes âgées, des soins aux enfants, des services de réadaptation, des mesures aux fins de rapatriement des patients esquimaux à leurs domiciles, ainsi que des services de soins spéciaux. Pendant l'année en cause, environ \$1,101,365 ont été dépensés en mesures d'assistance aux Esquimaux et aux Indiens. Ce montant se divise comme suit: district de Mackenzie, \$607,285; district de l'Arctique, \$499,080.

Bien-être communautaire - Les préparatifs ont été faits en vue du transfert au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de la responsabilité du développement communautaire, y compris la gestion du fonds auquel les conseils locaux ont recours pour la réalisation de projets avantageux pour la communauté.

Le premier conseil régional esquimau de Baffin s'est réuni à Frobisher Bay. Lors d'assemblées antérieures dans d'autres régions, les délégués ont trouvé très profitable l'étude en groupe de problèmes communautaires.

Domaine culturel - Le progrès de la littérature esquimaude et la découverte d'écrivains nordiques se sont poursuivis à un rythme soutenu. La revue "Inuttituut", publiée en langue esquimaude est maintenant entièrement composée d'articles préparés par des Esquimaux. Au début de 1969, le premier livre écrit entièrement en esquimau et intitulé "L'autobiographie de John Ayaruaq", a paru en caractères syllabiques. Ce livre a reçu un accueil enthousiaste des lecteurs, et les demandes pour une version anglaise ont été nombreuses. Markoosie, de Resolute Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest, a produit le premier roman esquimau de la population du Nord canadien. Il a écrit en anglais et en esquimau cet ouvrage qui paraît en feuilleton dans la revue "Inuttituut". Des négociations sont en cours pour en publier la version anglaise. Des textes folkloriques ont été recueillis en quantité suffisante pour constituer une anthologie des contes et légendes esquimaux qui sera éditée en caractères syllabiques et en anglais.

De nombreuses expositions de sculptures de poteries et d'estampes esquimaudes ont été organisées et présentées au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Des subventions ont été octroyées pour aider les personnes ou les groupes prometteurs dans les arts d'imagination et les arts du spectacle. Des agents de développement culturel ont travaillé étroitement avec des conseil d'art, des musées, des universités, des galeries d'art et des sociétés dramatiques tant au Canada qu'à l'étranger, pour faire connaître au public, et lui faire apprécier, les artistes et leurs oeuvres.

Un contact étroit a été maintenu avec le Conseil canadien des arts esquimaux, dont les membres sont: George Elliott (président), Jean Beetz, M.F. Feheley, Mlle Kathleen Fenwich, Mme Alma Houston, James Houston, Jean-No%ol Poliquin, John Robertson, Mme Doris Shadbolt, George Swinton, William Taylor et Robert Williamson.

Services techniques - La Division des services techniques a accordé son appui aux divisions de la Direction qui, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Québec, s'occupent du développement économique, social et politique. Elle a construit et entretenu un réseau routier dans le Nord pour favoriser le développement des communications et des ressources; elle a aidé l'entreprise privée et des particuliers en leur procurant du carburant et de l'énergie électrique à des prix modérés; elle a construit des pistes d'aviation afin de faciliter la mise en valeur des richesses naturelles; elle a dressé des plans d'aménagement pour certains établissements afin de permettre leur expansion normale; elle a conçu des projets de logement et d'autres bâtiments, et procédé à l'installation de services d'eau, d'égout, de carburant et d'électricité, afin de satisfaire aux conditions particulières de climat et de vie dans le Nord.

En conformité avec la politique roufflere territoriale, environ 9 millions de dollars ont été dépensés en 1968 - 1969 pour la construction ou la réfection de 129 milles de routes, soit 84 milles dans le Yukon et 45 milles dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au Yukon, le tronçon Ross River-Carmacks de la grande route Campbell a été terminé et attend son revêtement en gravier concassé. La reconstruction de la route de la frontière a été complétée dans le premier tronçon de 38 milles à l'ouest de Dawson, et celle de la route de Whitehorse à Keno a été achevée sur les premiers 30 milles au nord de sa jonction avec la grande route de l'Alaska.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, la construction de la route Mackenzie vers Fort Simpson a été prolongée de 35 milles, ce qui amène la route principale à 95 milles à peine de cette localité. Près de cinq

milles de routes de raccord ont été empierrées dans la zone de la capitale, Yellowknife. Un peu au nord, à Cambridge, une route d'une longueur de cinq milles menant à l'aéroport a été achevée.

Dans le cadre du programme visant à abaisser le coût du mazout, des réservoirs de mazout en vrac ont été installés à Coral Harbour, Repulse Bay, Eskimo point, Whale Cove, Igloolik, Cape Dorset, Pangnirtung, Lake Harbour, Hall Beach et Pelly Bay.

Des plans ont été dressés en vue de la construction de réservoirs boulonnés et soudés pour favoriser la concurrence et obtenir ainsi de meilleurs prix. Quelque 6,600,000 gallons de mazout ont été achetés pour le chauffage des habitations des Esquimaux et aussi pour la vente à des consommateurs habitant des régions éloignées et qui ne disposent pas d'autres sources locales d'approvisionnement. Afin de stimuler l'entreprise privée, de l'aide a été fournie aux compagnies qui étudient le marché de l'huile de chauffage. Une entente a été conclue avec l'une des compagnies pétrolières intégrées, qui approvisionnera en mazout dix collectivités de l'est de l'Arctique et leur en fera la livraison.

De nouvelles lignes de transport d'électricité et des prolongements ont été installés pour desservir de nouveaux clients dans les villages esquimaux de Clyde River, Sagluc, Fort-Chimo, Repulse Bay, Lake Harbour, Hall Beach, Coral Harbour, Baker Lake, Povungnituk Pangnirtung, Eskimo Point, Cape Dorset, Broughton Island, Igloolik, Rankin, Pond Inlet et Resolute Bay, et des appels d'offres ont été faits pour les matériaux requis à ces fins. Pour faire face à la lourde charge électrique requise à la suite de la mise en service de nouveaux bâtiments industriels, de nouvelles écoles et de nouvelles habitations, un générateur diesel d'une puissance de 870kW a été installé. La pose de ce système de distribution et du générateur a coûté un peu plus de \$900,000.

Seize bâtiments métalliques pré-fabriqués, soit quatre entrepôts, sept garages et cinq usines à centrale électrique, ont été achetés, expédiés et érigés dans 16 établissements, au coût de \$450,000. L'ancienne

blanchisserie de Frobisher a été relogée dans le nouvel entrepôt. Une de poisson a été construite dans une moitié du nouvel entrepôt de Port Burwell. Ces deux rallonges, plus celle de la centrale électrique de Fort-Chimo, sont évaluées à environ \$50,000.

Les conduites utilidor destinées aux coopératives de logement d'Inuvik ont été conçues et fabriquées par les gens de l'endroit pour être mises en place au cours de l'été de 1968 et le réseau utilidor de Rankin Inlet a été allongé et pourvu de prises d'eau sous-abri pour desservir les habitations des Esquimaux. Des conduites d'eau et d'égout utilidor ont aussi été installées à Frobisher Bay.

Un nouveau réseau de canalisations d'eau a été prévu pour Spence Bay et des plans ont été, préparés en vue d'améliorer les services d'eau et d'égout de Churchill, au Manitoba.

Les Services techniques ont mis au point les plans et devis de certains bâtiments industriels: entrepôts, garages, centrales électriques, et ont lancé des appels d'offres. Ils ont aussi préparé des plans spéciaux pour des boutiques commerciales et des conserveries.

Pour le compte du gouvernement territorial, des plans de systèmes d'avertisseurs d'incendie ont été conçus pour les établissements de Pine Point, Coppermine, Cambridge Bay et Tuktoyaktuk, et un projet de système d'évacuation en cas d'incendie a été préparé pour deux infirmeries et vingt écoles. Des systèmes d'avertisseurs d'incendie ont aussi-été établis pour Whale Cove, Fort-Chimo, Eskimo Point et Broughton Island et des appels d'offres ont été lancés. Des estimés pour l'amélioration de systèmes analogues à Fort-Providence, Fort Liard, Fort Wrigley, Snowdrift, Lac la Martre et Fort Norman ont été préparés.

Urbanisme - Au cours de l'année, des urbanistes supplémentaires engagés par le Ministère ont effectué une enquête sur place dans certains établissements du Mackenzie, soit à Fort-Providence, Jean-Marie River, Fort Simpson, Fort Norman, Norman Wells, Fort Franklin, Fort Good Hope, Colville Lake et Arctic Red River. Cette enquête visait la collecte

de données de base pour établir des plans provisoires d'aménagement. et préparer le transfert d'autorité au gouvernement territorial. Subséquemment, l'équipe de planification a fait de nouveau la tournée des établissements afin de présenter l'urbaniste territorial à la population locale.

D'autres visites ont eu pour cadre Sachs Harbour, Reindeer Station, Aklavik, Inuvik, Fort McPherson, Yellowknife et Fort Smith dans le district de Mackenzie, de même que Coral Harbour, Repulse Bay, Chesterfield Inlet, Rankin Inlet, Whale Cove, Eskimo Point et Churchill dans le district de Keewatin, ainsi que Frobisher Bay dans la région de Baffin.

Des réunions ont eu lieu dans de nombreux établissements avec les conseils consultatifs et les associations de locataires. Certains des projets proposés ont été modifiés afin de satisfaire le désir des résidents.

L'activité la plus intéressante de l'année a été la préparation des plans pour la conception, la construction et le fonctionnement d'un nouveau complexe au centre de Frobisher Bay. Le projet initial a été modifié de façon à ne faire qu'un seul lotissement des différents îlots destinés à des fins de commerce, de logement et de récréation. Les nouveaux plans, ainsi que les conditions des appels d'offres, ont offert un maximum de latitude aux urbanistes, tout en sauvegardant les objectifs généraux de planification. Cinq plans différents ont été soumis.

L'adjudicataire a déjà accompli une bonne part des travaux. Le nouveau centre-ville, en plus de constituer le principal centre d'intérêt visuel, social et commercial de la localité, reliera le bas de la ville à l'hôpital et au quartier d'Ikaluit. Le centre de la ville est typique des villes de provinces et neutralisera complètement l'aspect de camp militaire qu'offrait cet établissement. La mise en place de l'entreprise privée dans le Nord permettra d'atténuer l'importance du gouvernement territorial, tout en accroissant et en renforçant le sentiment d'identité locale, essentielle à une administration municipale responsable.

Frobisher Bay pourrait être la première d'une longue série de villes modernes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Services d'architecture - Les Services d'architecture ont dressé les plans d'annexes aux écoles de Pelly Bay, de Lake Harbour et de Coral Harbour, puis les matériaux ont été expédiés en 1969 sur les chantiers de la construction. Une école comprenant deux salles de classe et une salle communautaire a été construite à Sachs Harbour et terminée à temps pour le début de l'année scolaire. Des matériaux ont été acheminés vers Clyde River et Igloolik pour la construction d'écoles. Des plans ont été préparés pour la construction d'une annexe et des transformations à une école de Fort Franklin. Quatre unités de salles de classe transportables ont été achetées et expédiées.

Un nouveau modèle de pensionnat transportable a servi pour la construction en 1969 de maisons semblables à Cambridge Bay, à Fort Good Hope et à Fort-Liard. Les plans d'un bâtiment d'administration de modèle standard ont été conçus et un nouveau plan de maison esquimaude a été élaboré. On a tenu compte pour ce dernier des changements suggérés par l'Association des locataires esquimaux. Ce plan est valable pour construction préfabriquée ou sur place.

Le plan d'un bâtiment pour petit laboratoire a été préparé pour le Conseil national des recherches. Ce laboratoire, qui sera installé à Igloolik en 1969, servira au Congrès international de biologie.

La Division a lancé des appels d'offres pour la construction du complexe central de la ville de Frobisher Bay, lequel comporte des bureaux, des logements, des magasins, des installations hôtelières et récréatives pour une population toujours plus nombreuse. Les bureaux et les logements seront prêts au début de 1971. La Division a déjà reçu des demandes de location pour ces divers locaux.

Des appels d'offres ont été préparés, à la demande du gouvernement territorial du Yukon, pour les locaux à louer dans un centre municipal de la nouvelle ville de Faro.

En collaboration avec le ministère des Travaux publics, les plans ont été établis pour des annexes à des écoles de Cape Dorset, Baker Lake, Fort Simpson et Pine Point.

Les plans et devis d'une nouvelle école bivalente ont été mis au point pour Frobisher Bay et les travaux de construction devaient commencer en 1969.

Des foyers d'accueil pour enfants ont été aménagés à Hay River, à Inuvik et à Fort Smith.

Entretien des bâtiments et des travaux - Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la Division a assuré l'entretien des bâtiments, des travaux et de l'équipement du Ministère, lesquels représentent dans l'ensemble plus de 107 millions de dollars. Quelque 195 ouvriers ont été employés à plein temps et ont reçu \$1,245,600, en salaires et en allocations. Le coût total du programme d'entretien, y compris la main-d'oeuvre et les matériaux, s'est élevé à \$4,907,800.

Les dépenses globales des services municipaux, incluant les carburants, l'énergie, l'eau, les services d'égout et l'enlèvement des ordures, ont atteint environ \$7,065,000.

Programme de ravitaillement du Nord, 1968

Est de l'Arctique canadien et Nouveau-Québec - Environ 22,555 tonnes de matériel ont été expédiées par voie maritime en 1968 dans les établissements de l'est de l'Arctique canadien et du Nouveau-Québec, au prix de \$1,200,000. Le port de Montréal et celui de Churchill ont été utilisés pour le transbordement de ce matériel jusque dans le Nord. Le tonnage manutentionné dans chaque port se répartit comme suit:

Port de Montréal

Cargaison sèche y compris des produits pétroliers en barils	7,089 tonnes
Pétrole en vrac (livré par pétrolier)	2,660 tonnes
Total	9749 tonnes

Port de Churchill	...
Cargaison sèche y compris des produits pétroliers en barils	1,606 tonnes
Pétrole en vrac (livré par pétrolier)	11,200 tonnes
Total	12,806 tonnes

Au cours du printemps de 1968, un pont aérien a été organisé à partir de Churchill pour ravitailler Pelly Bay et livrer des réservoirs préfabriqués d'entreposage à onze établissements du Nord, de manière que ces réservoirs puissent être mis en place au cours des mois d'été et être prêts à recevoir du pétrole en vrac en septembre ou octobre 1969. En outre, deux tracteurs de 25 tonnes ont été envoyés par avion à Eskimo Point, pour permettre de commencer rapidement la construction d'un réservoir d'eau à cet endroit. Une centrale génératrice de 250kw a aussi été expédiée par voie aérienne à Fort-Chimo. Ces expéditions par air comprenaient 75,000 gallons de pétrole et autres approvisionnements pour Pelly Bay. Au total, 910 tonnes de matériel ont été transportées par avion au coût de \$312,000.

La mise en place de matériel permettant la construction de réservoirs d'entreposage de pétrole en vrac dans onze centres différents a pallié la nécessité d'expédier le pétrole en barils de 45 gallons, ce qui aurait coûté \$900,000 au Ministère au lieu de \$157,000 pour la livraison du pétrole en vrac d'où une économie très importante.

L'organisation d'un second transport aérien a été rendue nécessaire au cours de l'année, pour pouvoir compléter l'approvisionnement de Pelly Bay; il s'agissait de la livraison de 30,000 gallons de barils de pétrole et d'un garage à double travée. Le coût de ce transport aérien s'est élevé à environ \$42,000. Les conditions actuelles des glaces empêchent le ravitaillement direct à Pelly Bay par transport maritime, d'où la nécessité de recourir au transport par voie des airs.

A la fin de la saison de navigation, très peu d'équipement était encore aux ports de Churchill et de Montréal. En 1968, l'efficacité de services

a été de beaucoup supérieure à celle des années précédentes; de nombreux établissements ont reçu à temps leur équipement et les rapports indiquent que les cargaisons sont arrivées en bon état. L'utilisation du port de Churchill a facilité l'envoi de ravitaillements à certains établissements du Nord beaucoup plus tôt que lorsque les diverses opérations étaient surtout centrées sur le port de Montréal.

La diminution des frais de transport a été possible grâce à des négociations pour des tarifs spéciaux, à la prolongation du contrat d'expédition du district de Mackenzie et à la vérification interne des comptes de fret des transporteurs.

L'activité pour toute l'année 1968 sera revue en détail de manière à l'améliorer encore en 1969. C'est ainsi qu'on étudiera l'utilisation possible de "containers" au lieu des emballages actuels pour en évaluer les avantages. On envisage aussi d'améliorer les installations de déchargement dans les établissements du Nord.

Tableau 1 - Inscription et classification des élèves du district de l'Arctique, au 30 septembre 1968

		Nombre de salles de classe			Inscription par statut						...
École	Nombre d'enseignants	Rég. (primaire et secondaire)		Spé.	Esquimaux		Indiens		Autres		Total des inscriptions
		P.	S.		G	F	G	F	G	F	
...	...	P.	S.	...	G	F	G	F	G	F	...
Arctic Bay	2	2	24	28	52
Broughton	4	4	41	47	3	91
Cape Dorset	6	6	68	58	1	4	131
Clyde River	2	2	23	29	52
Frobisher Bay	29	21	1	3	177	189	46	48	460
Grise Fiord	2	2	18	11	29
Hall Beach	2	2	18	21	1	...	40
Igloodik	5	5	54	45	1	2	102
Lake Harbour	2	1	19	23	42
Pangnirtung	7	6	...	1	84	83	3	170
Pond Inlet	5	5	...	1	56	60	4	2	122
Resolute Bay	2	2	31	17	3	51
Port Burwell	2	2	22	22	44
Belcher Islands	1	1	17	7	24
Baker Lake	7	7	95	80	7	8	190
Chesterfield Inlet	5	5	53	56	109
Churchill Vocational Centre	20	...	6	9	103	83	3	2	191
Coral Harbour	3	3	29	36	...	1	66

Tableau 1 - (suite)

Eskimo Point	6	6	...	2	57	61	3	123
Rankin Inlet	7	6	...	2	69	67	11	159
Whale Cove	2	3	23	17	3	45
Repulse Bay	...	École ouverte en novembre 1968
Total : T. du N.-O.	121	91	7	18	1,081	1,040	3	3	2,293

Tableau 3 - Inscription et classification des élèves, district de Mackenzie, au 30 septembre 1969

		Nombre de salles de classe			Inscription par statut						...
École	Nombre d'enseignants	Rég. (primaire et secondaire)		Spé.	Esquimaux		Indiens		Autres		Total des inscriptions
...	...	P.	S.	...	G	F	G	F	G	F	...
Aklavik	9	7	1	1	48	49	15	25	26	24	187
Cambridge Bay	8	7	1	3	66	64	16	8	154
Coppermine	7	6	1	...	71	77	3	10	161
Discovery	1	1	11	6	17
Echo Bay	1	2	4	6
Fort Franklin	5	5	35	51	5	4	95
Fort Good Hope	2	2	12	17	6	7	42
Fort Liard	1	1	10	5	2	3	20
Fort McPherson	9	7	2	...	1	...	61	86	22	26	196
Fort Norman	3	3	16	20	10	8	54
Fort Providence	5	4	1	2	42	51	14	10	117
Fort-Résolution	9	6	1	2	36	26	53	46	161
Fort Simpson	20	10	3	5	23	12	95	121	74	59	384
Fort Smith	49	22	11	11	5	2	105	94	354	280	840
Gjoa Haven	3	3	25	29
Hay River (élém.)	9	8	...	3	2	2	2	4	103	110	223
Hay River (sec.)	12	...	7	5	4	83	77	164
Hay River (sép.)	12	7	3	4	9	8	87	69	173
Holman Island	...	3	3	...	27	31	4	3	66
Arctic Red River	1	1	9	6	4	1	20
Inuvik (élém.)	36	28	...	4	124	128	33	29	169	54	637
Inuvik (sec.)	24	...	16	7	61	45	36	29	78	84	331
Jean Marie	1	1	6	6	14
Lac la Martre	1	1	20	20	1	2	43

Tableau 3 (suite)

		Nombre de salles de classe			Inscription par statut						...
École	Nombre d'enseignants	Rég. (primaire et secondaire)		Spé.	Esquimaux		Indiens		Autres		Total des inscriptions
		P.	S.		G	F	G	F	G	F	
...	...	P.	S.	...	G	F	G	F	G	F	...
Nahanni Butte	1	1	6	8	...	1	15
Norman Wells	3	2	1	29	17	46
Pelly Bay	2	2	12	14	26
Pine Point	7	5	2	4	75	65	144
Rae	7	7	97	100	13	2	212
Sachs Harbour	2	2	...	3	15	19	34
Spence Bay	3	3	31	33	64
Snowdrift	2	2	24	21	2	2	49
Tuktoyaktuk	7	6	1	3	65	53	5	2	8	3	136
Tungsten	2	2	10	13	23
Yellowknife (Sir J.F.)	28	...	10	13	11	12	44	36	115	127	345
Yellowknife (pub.)	30	18	6	6	323	242	565
Yellowknife (indép.)	17	10	6	22	18	154	139	333
Wrigley	2	2	13	22	4	2	41
Totaux	344	196	73	72	587	570	755	813	1,358	1,608	6,191

Tableau 4 - Inscription aux foyers scolaires - Programme d'éducation du Nord, au 31 mars 1969

Grands foyers	Indiens	Esquimaux	Autres	Total
Fleming Hall, Fort McPherson, (T.N.-O.)	57	--	12	69
Bompas Hall, Fort Simpson, (T.N.-O.)	34	15	16	65
Lapointe Hall, Fort Simpson, (T.N.-O.)	118	1	19	138
Breynat Hall, Fort Smith, (T.N.-O.)	--	121	30	151
Grolier Hall, Inuvik, (T.N.-O.)	77	54	49	180
Stringer Hall, Inuvik, (T.N.-O.)	137	13	22	172
Turquetil Hall, Chesterfield Inlet, (T.N.-O.)	--	46	--	46
Akaitcho Hall, Yellowknife, (T.N.-O.)	57	22	87	166
C.V.C. Residence Fort Churchill, (Man.)	5	200	7	212
Petits Foyers
Fort Franklin, (T.N.-O.)	8	--	--	8
Cambridge Bay, (T.N.-O.)	--	7	2	9
Igloolik, (T.N.-O.)	--	6	--	6
Pond Inlet, (T.N.-O.)	--	7	--	7
Inoucdjouac, (Qué.)	--	22	--	22
Poste-de-la-Baleine, (Qué.)	--	21	--	21
Totaux	448	580	244	1,272

DIRECTION DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES

Figure 1 - Inscription aux écoles élémentaires et secondaires dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nouveau-Québec, de 1958 à 1968

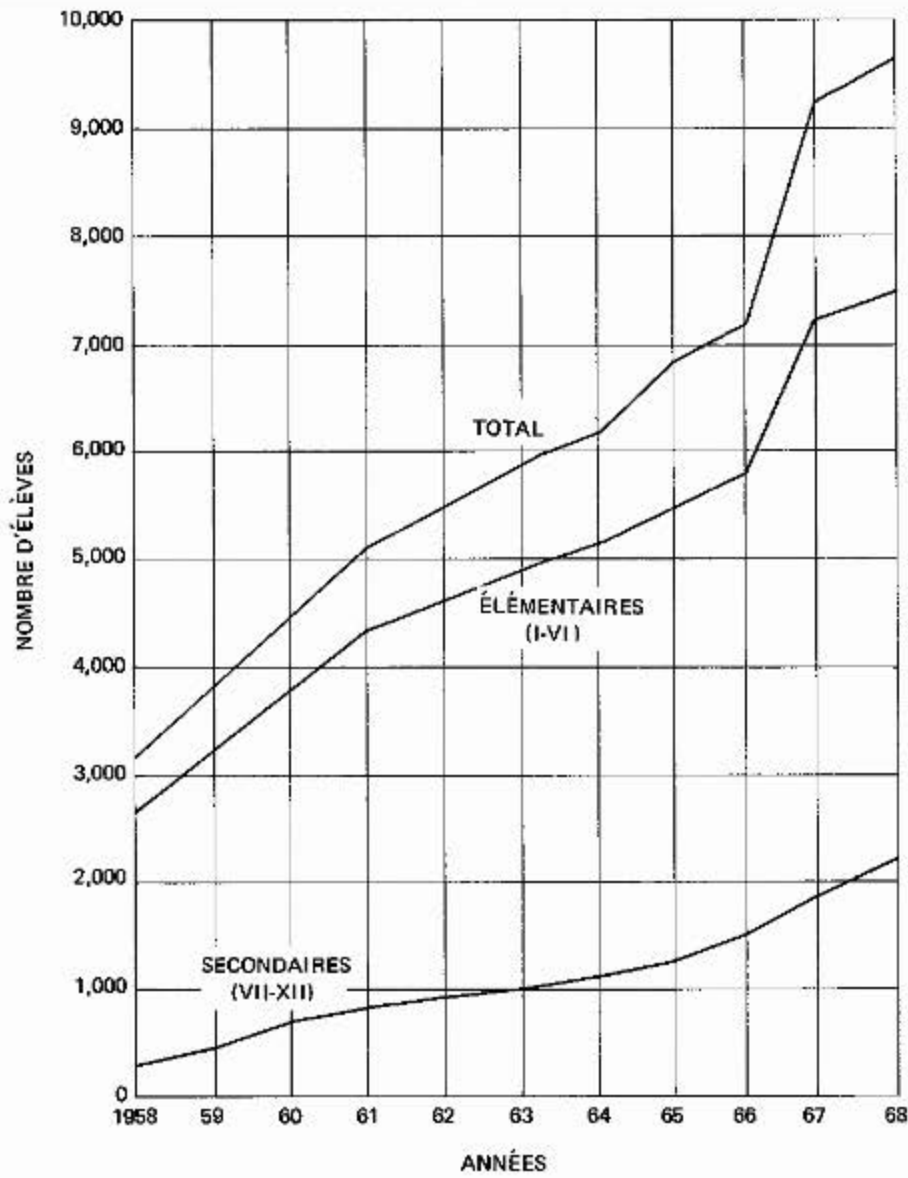


Tableau 5 - Enseignement technique dans les Territoires du Nord-Ouest

...	Cours dans les Territoires du Nord-Ouest			Cours dans les provinces			
Année financière	Esquimaux	Indiens	Autres	Esquimaux	Indiens	Autres	Totaux
1959 - 1960	59	92	122	43	27	33	376
1960 - 1961	53	68	108	35	18	51	333
1961 - 1962	51	89	96	32	9	39	316
1962 - 1963	94	123	93	51	9	42	412
1963 - 1964	89	89	174	108	14	45	519
1964 - 1965	94	94	193	95	6	51	533
1965 - 1966	147	113	277	104	27	91	759
1966 - 1967	150	145	343	77	22	117	854
1967 - 1968	160	154	361	120	30	100	925
1968 - 1969	400	220	292	181	43	69	1205

AFFAIRES SOCIALES

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

Au cours de l'année, des pourparlers ont eu lieu avec plusieurs provinces et ont porté sur des sujets comme l'extension des services sociaux, aux Indiens, les accords-cadres sur l'éducation, les accords sur la lutte contre les incendies de forêt et la refonte ou le renouvellement d'ententes touchant les ressources naturelles. Les conditions de l'accord conclu avec la Saskatchewan sur la construction et l'entretien du réseau routier ont été modifiées. Toutefois, durant l'année écoulée aucun nouvel accord fédéral-provincial concernant les Indiens n'a été négocié.

Le comité fédéral-provincial a étudié les ententes à conclure afin que la province de Terre-Neuve dispense ses services aux Indiens et aux Esquimaux. Les membres du comité ont visité les sept établissements indiens et esquimaux du Labrador septentrional visés par l'entente et se sont rendu compte des travaux exécutés. Au cours des cinq années de durée de l'entente, la mise en oeuvre d'un programme de construction de logements a permis de répondre aux besoins de presque tous les Indiens et Esquimaux. En application du programme scolaire, de nouvelles écoles ont été érigées dans plusieurs localités et certaines ont été agrandies et améliorées dans d'autres localités. Les plans de la future école secondaire de Northwest River ont été approuvés. Dans une localité indienne, une scierie, dont le personnel est entièrement composé d'autochtones, a été mise sur pied. Ces programmes ont provoqué une amélioration générale des conditions économiques. Selon le comité, cette entente fédérale-provinciale a été avantageuse tant pour les indigènes que pour les deux gouvernements. Il a recommandé en conséquence que le Canada et Terre-Neuve la renouvellent pour une période de cinq ans, soit du 31 mars 1970 au 31 mars 1975.

Comme le triennat des conseils consultatifs régionaux des Indiens avait expiré le 31 mars 1968, des mesures nécessaires ont été prises durant l'année pour en créer de nouveaux. A la dernière assemblée, les participants de chaque conseil ont eu à donner leur avis sur les améliorations à

apporter au mode de sélection des membres et à formuler leurs préférences sur la structuration des conseils. Beaucoup de suggestions pratiques ont été reçues puis mises en application dans tous les cas. Ainsi, la plupart des conseils ont augmenté le nombre de leurs membres. Dans deux régions, c'est l'association provinciale des Indiens qui jouera le rôle de conseil consultatif. Parmi les nouveaux conseils consultatifs, seulement un ou deux ont réussi à tenir des réunions, car leurs membres ont participé en grand nombre à une importante consultation au sujet de la Loi sur les Indiens, consultation qui a eu lieu entre des hauts fonctionnaires du Ministère et les délégués de toutes les bandes indiennes. Le rôle du Bureau des affaires indiennes et esquimaudes est résumé sous les rubriques qui suivent.

BUREAU DES AFFAIRES INDIENNES ET ESQUIMAUTES

Correspondance et questions parlementaires - Tout en consultant les agents compétents des diverses Directions, le Bureau prépare les réponses aux lettres reçues par le Ministre, le sous-ministre et le directeur de l'Exploitation, sur des sujets qui touchent au programme d'aide du Ministère à l'égard des Indiens et des Esquimaux.

De même, il prépare et coordonne les réponses aux questions parlementaires, y compris les requêtes et les motions pour production de documents.

Consultation - Ce service maintient la liaison avec les dirigeants des associations indiennes et esquimaudes, avec les fraternités, les groupements d'autochtones ou d'autres Canadiens intéressés aux affaires des populations indigènes du Canada. Le service des consultations dirige et, au besoin, organise des réunions à cette fin.

Les demandes de renseignements et les réclamations des Indiens et des Esquimaux sont acheminées directement vers les agents concernés.

Les Indiens et les Esquimaux en visite au bureau principal pour y présenter eux-mêmes leurs demandes sont orientés et, si nécessaire, aidés au cours de leur séjour. Le Bureau coordonne les services pour la

préparation des réunions interministérielles et intergouvernementales ainsi que des réunions entre les associations indiennes et les organismes publics et qui ont trait aux questions indiennes.

Recherches sur les traités avec les Indiens - Tous les traités et tous les accords en vigueur, de même que toutes les décisions juridiques connexes qui touchent les premiers habitants du Canada, ont fait l'objet d'études et d'analyses en vue de déterminer la nature des engagements pris et dans quelle mesure ils ont été, sont, ou devraient être tenus.

Le bureau des Affaires indiennes coordonne pour le bureau central l'établissement de nouvelles réserves.

Il offre au personnel du Ministère aussi bien qu'aux Indiens des conseils sur les questions des traités.

Il formule et propose les lignes de conduite touchant les droits de chasse et de pêche des Indiens et des Esquimaux.

Instauration de politiques en matière juridique - Des politiques ont été élaborées et recommandées (règlement d'application de la Loi sur les Indiens) au sujet du prélèvement fiscal, des boissons alcooliques, des droits juridiques des Indiens et de la vente des objets d'artisanat indien.

Des lignes de conduite sur les questions relatives à l'assistance judiciaire aux Indiens sont élaborées et recommandées.

De même des lignes de conduite se rapportant à la surveillance par la police et au passage sur les réserves sont émises par le Bureau.

Le titre de membre - Bandes indiennes

Au 31 décembre 1968, la population indienne était de 237,490 habitants, soit un accroissement net de 6,493 ou 2.85 p. 100 au cours de l'année civile.

Entre le 1er avril 1968 et le 31 mars 1969, 785 personnes ont été émancipées, dont 57 ont été après avoir présenté une demande à cet effet, et 728 autres à la suite de mariages d'Indiennes avec des non-Indiens. Au cours de l'année financière, une somme de \$175,399.64 a été versée en indemnités d'émancipation.

Au cours de la même période, 257 enfants indiens ont été adoptés dont 57 le furent par des Indiens, et 200, par des parents non indiens.

L'admission de 36 personnes au sein des bandes a été contestée au cours de la même période et les décisions à l'égard de 14 d'entre elles ont été favorables. Les 22 autres cas sont encore à l'étude. Des décisions ont aussi été rendues au sujet de 52 autres personnes dont le cas avait été présenté avant le début de l'année. De ce nombre, 47 furent déclarées admissibles et 5 furent refusées.

Les tableaux 1 à 7 contiennent des données se rapportant à la population indienne. (voir de pages 136 à 141)

Services sociaux

Dans le domaine social, le Ministère fait bénéficier les Indiens d'avantages comparables à ceux dont profitent les autres habitants des provinces. Pour rendre accessibles aux Indiens tous les programmes sociaux en vigueur dans leur province, le gouvernement fédéral poursuit son programme d'ententes spéciales fédérales-provinciales, basées sur le partage des frais, conformément à la partie II du Régime d'assistance publique du Canada. Dans l'Ontario, un accord de ce genre est toujours en vigueur au profit des Indiens de cette province.

En plus des négociations qu'il mène en vue de conclure des ententes de bien-être social, le Ministère subventionne et administre un programme d'assistance (nourriture, vêtement et logement), destiné aux Indiens au même titre et aux mêmes conditions d'admissibilité que les autres habitants de la province.

En vertu d'accords fédéraux-provinciaux sur la protection de l'enfance, le Ministère finance les frais d'entretien et de protection des enfants indiens du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse. Le gouvernement fédéral s'occupe de placer les enfants indiens dans des institutions dans les provinces où les services à l'enfance sont laissés à des organisations bénévoles. Dans les régions où les organismes d'aide à l'enfance n'existent pas, le Ministère s'occupe, de concert avec les parents ou les gardiens, de placer les enfants moralement abandonnés. Les Indiens infirmes ou nécessiteux, qui ont besoin de soins à cause de leur âge avancé ou d'une maladie chronique, sont logés dans des hospices pour personnes âgées ou dans d'autres ins-

titions. Les Indiens inscrits aux programmes de rattrapage et d'orientation sociale, en Alberta ou en Saskatchewan, sont entretenus et reçoivent un enseignement gratuit en vertu des accords du Ministère avec l'Association antituberculeuse de l'Alberta et la Société pour enfants et adultes infirmes de la Saskatchewan.

Le gouvernement fédéral coopère financièrement avec les provinces pour offrir aux Indiens des avantages supplémentaires, notamment: les allocations familiales, les allocations à la jeunesse, la sécurité de la vieillesse, les allocations aux aveugles, les allocations aux invalides. Les autres avantages sont les allocations aux mères nécessiteuses du Québec, les allocations familiales de l'Ontario, l'assistance de bien-être social de la Nouvelle-Écosse, (partie I), autant de services offerts par ces provinces à leurs administrés indiens.

Développement social et culturel

En octobre 1968, la réorganisation du Ministère a donné naissance à la Division du développement social et culturel, qui a remplacé l'ancienne Division des programmes sociaux de la Direction des affaires indiennes et l'ancienne section du bien-être social de la Direction des régions septentrionales. La nouvelle division comprend deux sections, celle du développement social et celle du développement culturel.

Le développement social - Cette section assume la responsabilité du programme de développement communautaire du Ministère. En 1968-1969, ce programme a été réalisé par 6 surveillants régionaux du Ministère et 53 agents de développement communautaire, dont 21 étaient des Indiens. De plus, le Ministère a acquitté une partie des dépenses de 33 agents provinciaux de développement communautaire, dans le cadre des programmes à frais partagés avec les provinces, notamment avec l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Par ailleurs, le Ministère en est à sa deuxième année d'un contrat de trois ans avec le service d'enseignement postsecondaire de l'Université Saint-François-Xavier d'Antigonish. L'Université poursuivra ses études sur le développement communautaire et assurera les services voulus dans sept réserves de la région du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

Bureau des affaires indiennes et esquimaudes

Tableau 1 - Population indienne

Province ou territoire	1954	1959	1964	1965	1966	1967	1968	1968 aug. sur 1967	1968% aug. sur 1967
Île-du-Prince-Édouard	272	341	376	393	399	409	418	9	2.2
Nouvelle-Écosse	3,002	3,561	3,994	4,099	4,183	4,287	4,411	124	2.9
Nouveau-Brunswick	2,629	3,183	3,717	3,824	3,912	4,039	4,156	117	2.9
Québec	17,574	20,453	23,709	24,446	23,126	25,650	26,302	652	2.5
Ontario	37,255	42,668	48,465	49,556	52,475	51,731	52,981	1,250	2.4
Manitoba	19,684	23,658	28,833	29,996	30,994	32,227	33,358	1,131	3.5
Saskatchewan	18,750	23,280	28,914	30,086	31,362	32,579	33,852	1,273	3.9
Alberta	15,715	19,287	23,642	24,587	25,432	26,440	27,322	882	3.3
Colombie-Britannique	31,086	36,229	42,141	43,250	44,205	45,152	46,046	894	2.0
Yukon	1,568	1,868	2,215	2,292	2,337	2,477	2,562	85	3.4
Territoires du Nord- Ouest	4,023	4,598	5,383	5,569	5,739	5,911	6,082	171	2.9
TOTAL	151,558	179,126	211,389	218,098	224,164	220,902	237,490	6,588	2.9

Tableau 2 - Émancipation, 1968 - 1969

Province, district ou territoire	Indiens adultes émancipés sur demande et enfants mineurs célibataires		Indiennes émancipées après leur mariage avec un non-Indien et enfants mineurs célibataires		Nombre total d'indiens émancipés
	Adultes	Enfants	Femmes	Enfants	
...					...
Nouvelle-Écosse	2	5	3	0	10
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	0	7	0	7
Québec	1	0	40	1	42
Ontario	18	10	141	25	194
Manitoba	5	5	63	45	118
Saskatchewan	4	0	71	39	114
Alberta	4	0	61	35	100
Colombie-Britannique	3	0	129	37	169
District de Mackenzie	0	0	14	4	18
Yukon	0	0	2	11	13
Total	37	20	531	197	785

Tableau 2A - Émancipation, 1959 - 1969*

1959 - 1960	221	248	433	221	1123
1960 - 1961	125	70	592	167	954
1961 - 1962	94	47	435	140	716
1962 - 1963	90	50	404	109	653
1963 - 1964	46	38	287	102	473
1964 - 1965	46	34	480	176	736
1965 - 1966	38	18	435	147	638
1966 - 1967	31	22	457	148	658
1967 - 1968	62	28	470	56	616
1968 - 1969	37	20	531	197	785
Total	790	575	4,524	1,463	7,352

[*Les titres de chaque colonne correspondent aux titres inscrits au haut du tableau n° 2, moins la colonne des années financières.]

Tableau 3 - Adoption d'enfants indiens

Année financière	Adoptés par des Indiens	Adoptés par des non-Indiens	Total
1961 - 62	63	58	121
1962 - 63	35	66	101
1963 - 64	74	94	168
1964 - 65	44	93	137
1965 - 66	43	123	166
1966 - 67	87	93	180
1967 - 68	54	98	152
1968 - 69	57	201	258
Total	457	826	1283

Tableau 4 - Contestations

Année financière	Demandes	Décisions		...
...	...	Inscriptions maintenues	Inscriptions refusées	Total*
1961 - 62	49	28	19	47
1962 - 63	100	46	14	60
1963 - 64	77	35	20	55
1964 - 65	68	29	19	48
1965 - 66	57	27	19	46
1966 - 67	13	22	8	30
1967 - 68	22	9	2	11
1968 - 69	36	61	5	66
Total	422	257	106	363

[*Les cas non réglés sont reportés aux années suivantes. Des 422 cas présentés au cours de ces huit années, 59 sont encore à l'étude.]

Tableau 5 - Émancipations par province ou territoire, 1968 - 1969

Province, district ou territoire	Indiens adultes et enfants mineurs émancipés selon l'article 108 (1) de la Loi sur les Indiens	Indiens adultes et enfants émancipés selon l'article 108 (2) de la Loi sur les Indiens	Total des Indiens émancipés
Nouvelle-Écosse	7	3	10
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0
Nouveau-Brunswick	0	7	7
Québec	1	41	42
Ontario	28	166	194
Manitoba	10	108	118
Saskatchewan	4	110	114
Alberta	4	96	100
Colombie-Britannique	3	166	169
District de Mackenzie	0	18	18
Yukon	0	13	13
Total	57	728	785

Tableau 6 - Émancipations selon le paragraphe 1 de l'article 108 de la Loi sur les Indiens

Province, district ou territoire	Demandes reçues	Indiens adultes émancipés après demande acceptée		Indiens mineurs célibataires émancipés, sur demande des parents		Total des personnes émancipées	Demandes refusées	Personnes touchées par ces refus	Demandes à l'étude	Personnes touchées par ces demandes à l'étude	Demandes reçues puis annulées	Personnes touchées par des demandes annulées
		H	F	H	F							
Nouvelle-Écosse	1	1	1	3	2	7	0	0	0	0	0	0
Île-du-Prince-Édouard	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Québec	3	1	-	-	-	1	-	-	1	1	1	1
Ontario	30	9	9	5	5	28	9	16	7	10	1	3
Manitoba	16	3	2	2	3	10	10	27	3	7	-	-
Saskatchewan	15	4	-	-	-	4	9	29	2	2	-	-
Alberta	15	4	-	-	-	4	7	24	4	10	-	-
Colombie-Britannique	13	2	1	-	-	3	5	24	4	5	2	2
District de Mackenzie	5	-	-	-	-	0	3	3	2	3	-	-
Yukon	1	-	-	-	-	0	-	-	1	1	-	-
Total	99	24	13	10	10	57	43	123	24	39	4	6

Tableau 7 - Émancipations selon le paragraphe 2 de l'article 108 de la Loi sur les Indiens, 1968 - 1969

Province, district ou territoire	Indiennes émancipées par mariage avec un non-Indien	Enfants mineurs célibataires émancipés		Total des personnes émancipées	Enfants mineurs célibataires non émancipés
		H	F		
...
Nouvelle- Écosse	3	-	-	3	3
Île-du-Prince- Édouard	0	-	-	0	-
Nouveau- Brunswick	7	-	-	7	1
Québec	40	-	1	41	9
Ontario	141	10	15	166	56
Manitoba	63	23	22	108	36
Saskatchewan	71	17	22	110	25
Alberta	61	18	17	96	53
Colombie- Britannique	129	15	22	166	91
District de Mackenzie	14	3	1	18	9
Yukon	2	8	3	13	1
Total	531	94	103	728	284

Nom et siège des bureaux régionaux, des bureaux de district et des agences indiennes

Bureau régional	Amherst (N.-É.)
Agence d'Eskasoni	Eskasoni (N.-É.)
Agence de Miramichi	Chatham (N.-B.)
Agence de l'Île-du-Prince-Édouard	Summerside, (Î.-P.-É.)
Agence de la rivillère Saint-Jean	Woodstock (N.-B.)
Agence de Shubenacadie	Micmac (N.-É.)
Bureau régional	Québec
District de l'Abitibi	Val-d'Or
District de Caughnawaga	Caughnawaga
Agence d'Odanak-Lorette	Village des Hurons
District de Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
Agence de Restigouche	Restigouche
District de Sept-Îles	Sept-Îles
Bureau régional	Toronto
Agence de Bruce	Southampton
District de London	London
Agence de Christian Island	Cedar Point
Agence de Fort Frances	Fort Frances
Agence de la baie James	Moose Factory
Agence de Kenora	Kenora
District de Lakehead	Fort William
Agence de l'île Manitoulin	Manitowaning
Agence de Nakina	Geraldton
Agence de Parry Sound	Parry Sound
Agence de Peterborough	Peterborough
Agence de Saint-Régis	Cornwall

Agence du Sault-Sainte-Marie	Sault-Sainte-Marie
District de la baie Géorgienne	Baie Géorgienne
District de Sioux Lookout	Sioux Lookout
Agence des Six-Nations	Brantford
District de Sudbury	Sudbury
Agence de Tyendinaga	Deseronto
Bureau régional	Winnipeg
District de Clandeboye-Fisher River	Winnipeg
District de Brandon	Brandon
Agence d'Island Lake	Island Lake
Agence de Norway House	Norway House
District de Le Pas	Le Pas
Bureau régional	Regina
Agence de Battleford	Battleford
District de Prince-Albert	Prince-Albert
District de Yorkton	Yorkton
Agence de Duck Lake	Duck Lake
Agence de File Hills-Qu'Appelle	Fort Qu'Appelle
Agence de Meadow Lake	Meadow Lake
Agence de Shellbrook	Shellbrook
Agence de Touchwood	Wynyard
Bureau régional	Edmonton
District de Blood-Peigan	Lethbridge
District d'Edinonton-Hobbema	Edmonton
Agence de Fort Vermillon	High Level
Agence du Petit lac des Esclaves	High Prairie
District de Saddle Lake-Athabaska	Saint-Paul
District de Stony-Sarcee-Pieds-Noirs	Calgary

Bureau régional	Fort Smith (T.N.-O.)
Bureau régional du Yukon	Vancouver
Agence de Babine	Hazelton
Agence de Bella Coola	Bella Coola
Agence de Burns Lake	Burns Lake
Agence de Cowichan	Duncan
Agence de Fort St. John	Fort St. John
District du Fraser	Vancouver
District de la rivière Thompson	Kamloops
Agence Kootenay-Okanagan	Vernon
Agence de Kwawkwalth	Alert Bay
Agence de Lytton	Lytton
District de la Côte-Nord	Prince-Rupert
Agence du lac Stuart	Prince-George
Agence de Terrace	Terrace
Agence de la Côte-Ouest	Port Alberni
Agence de Williams Lake	Williams Lake
Agence du Yukon	Whitehorse (Yukon)

La section du développement social assume la responsabilité des cercles de ménagères et d'autres associations d'Indiennes. Au cours de cette année financière, une enquête nationale portant sur les associations féminines des Indiennes a révélé quelques réalisations nouvelles. Ainsi, au cours de l'année 1967 - 1968, il y avait 125 cercles de ménagères et autres associations féminines indiennes à travers le pays. Le nombre des membres actifs variait entre 1,200 et 1,800. Cette fluctuation est attribuable à une baisse d'intérêt provoquée par diverses raisons. Les classes de couture, les cours d'arts ménagers et les causerie-s-discussions se sont avérés utiles et ont été populaires auprès des Indiennes. Les cercles de ménagères qui ont connu le plus de succès visaient à rendre la vie plus

intéressante dans la réserve et faisaient appel à la coopération de tous. D'autres groupements féminins bien vivants trouvaient trop rigide la constitution des cercles de ménagères et se sont montrés favorables à des structures plus souples et mieux adaptées aux besoins réels des Indiennes intéressées.

L'accroissement enregistré en 1968 - 1969 est notable puisqu'on a compté 117 cercles de ménagères et 77 autres associations féminines.

Les affaires culturelles - Cette section a accordé 11 subventions d'un total de \$43,855 à des Indiens et à des organismes indiens s'occupant de musique, de danse, de peinture et de sculpture indiennes, dans leurs formes traditionnelles et modernes, ou participant à des travaux de recherche, de rédaction et d'illustration de légendes indiennes pour fins de publication.

La Direction conserve une collection permanente de tableaux peints par des Indiens afin de les prêter aux diverses associations qui organisent des expositions à travers le pays.

Lors de la réorganisation du Ministère, vers la fin de l'année 1968, la section des beaux-arts de la Division du bien-être social de la Direction des régions septentrionales a été rattachée à la section culturelle. C'est donc cette section qui doit désormais encourager l'art et l'artisanat chez les Indiens et les Esquimaux du Nord canadien. Au cours de la dernière décennie, les sculptures en stéatite et les estampes exécutées par les Esquimaux ont été bien accueillies sur le marché mondial des oeuvres d'art.

Formation de dirigeants - Des cours de formation aux fonctions de direction sont offerts par le Ministère à l'intention des dirigeants indiens et du personnel administratif des bandes, afin de leur inculquer les aptitudes nécessaires à la gestion des affaires communautaires sur le plan financier, juridique et technique. Ces cours ont été pour les chefs indiens et un certain nombre de non-Indiens des occasions de rencontres en vue d'échanger des opinions sur divers problèmes et de développer une compréhension mutuelle et le sens de la coopération.

Le programme de développement des ressources humaines

Dans le cadre de ce programme, dix réunions ont eu lieu durant l'année 1968 - 1969. Quelque 211 participants, soit 103 Indiens et 108 fonctionnaires du Ministère, dont quelques-uns d'origine indienne, ont participé à ces rencontres. Chacune a attiré une moyenne de 22 fonctionnaires du Bureau de développement des ressources. Plus de 50 personnes ont ainsi pris part à ces séances.

Le programme a permis aux Indiens venant de tous les points du pays de rencontrer des fonctionnaires et de discuter avec eux des questions les intéressant. Les agents fédéraux du développement des ressources avaient pour tâche d'expliquer la nature des programmes existants et la façon de les faire servir à la solution de certains problèmes.

A toutes les réunions, ce sont les méthodes propres au système du développement communautaire qui ont été suivies, les participants interrogeant au besoin les fonctionnaires du Bureau des ressources.

En étudiant et mettant en question de nombreux aspects des programmes ministériels, et en découvrant les moyens mis en oeuvre par la direction et les Indiens pour collaborer au mieux à la réalisation de ces programmes, ils ont compris comment la façon de s'exprimer, d'écouter et de comprendre préparait la voie au développement communautaire.

Les affaires communautaires

Logement et équipement collectif - Le Ministère aide les Indiens à se procurer des logements équipés (eau courante, services sanitaires, électricité) et à améliorer le réseau routier aussi bien à l'intérieur des réserves qu'entre les réserves et qu'avec les centres voisins.

Programmes - Il existe trois programmes de construction de logements mis en oeuvre dans les réserves et un hors des réserves. Le tableau suivant résume ces programmes.

Programme de subvention au logement	Connu pendant des années sous le nom de programme d'habitation du bien-être social.
Programme du logement dans les réserves	Prêts consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logement, garantis par le Ministre, pour la construction de maisons dans les réserves.
Programme du logement administré par les bandes	Les conseils de bande peuvent, sur résolution, demander l'autorisation d'administrer leurs propres programmes de construction de maisons financés par le Ministère.
Programme du logement hors des réserves	L'Indien ayant un emploi continu loin de sa réserve peut obtenir un prêt de première hypothèque de la Société centrale d'hypothèques et de logement et aussi un prêt de 2e hypothèque du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. On exige un apport personnel réduit.

Le programme de subvention au logement - Les membres de la bande, qui sont en mesure de le faire, doivent effectuer un premier versement à titre d'apport personnel. Les chefs et conseillers indiens doivent décider quels membres de la bande recevront une subvention au logement prélevée sur les fonds disponibles chaque année.

Le montant de l'apport personnel requis et le montant maximal de la subvention autorisée, selon le revenu et le besoin du requérant, sont inscrits dans le tableau suivant.

Revenu du requérant	Apport personnel	Subvention maximale
(en dollars)	(en dollars)	(en dollars)
Moins de 3,000	135	8,500
3,001 - 3,600	235	8,500
3,601 - 4,200	335	8,500
4,201 - 4,800	435	8,500
4,801 - 5,700	535	8,500
5,701 - 6,600	635	7,500
6,601 - 7,500	735	6,500
7,501 - 8,400	835	5,500
8,401 - 9,000	935	4,500
Plus de 9,000	1,185	3,500

Les allocations familiales et les prestations de bien-être social n'entrent pas en ligne de compte quand il s'agit de déterminer l'apport personnel exigé du requérant.

Construction et dépenses de logement	1966 - 1967	1967 - 1968	1968 - 1969
Nombre de maisons construites	1,769	2,005	1,794
Dépenses payées à même les crédits	\$7,996,786	\$13,230,000	\$13,395,000

Le programme du logement des Indiens dans les réserves - (Prêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement pour la construction de maisons dans les réserves) Le programme du logement des Indiens dans les réserves prévoit deux sortes de prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement :

- 1) à des personnes qui ne reçoivent pas d'aide en vertu du programme de subvention au logement mais qui, néanmoins, veulent emprunter pour la construction de maisons dans les réserves indiennes;
- 2) une aide supplémentaire à des personnes admissibles à une aide directe à la construction en vertu du programme de subvention au logement, mais qui désirent construire des maisons plus coûteuses que celles prévues dans leur cas par le barème des subventions.

Année financière	Nombre de prêts consentis par la S.C.H.L.	Montant
1966 - 1967	44*	\$191,184
1967 - 1968	32	254,784
1968 - 1969	8	71,700

[*Ce nombre comprend les 41 maisons de Sept-Îles (Québec) construites dans le cadre d'un programme spécial.]
Programme de logement administré par la bande - Les crédits affectés par le Parlement à la construction de logements d'Indiens (programme de subvention au logement) peuvent, après accord, être virés aux conseils de bande qui assument la responsabilité d'administrer leurs propres programmes de logement.

Année financière	Nombre de bandes autorisées à administrer le programme	Crédits affectés
1966 - 1967	4	\$ 819,000
1967 - 1968	7	1,949,300
1968 - 1969	10	8,118,800

Le programme du logement des Indiens hors des réserves et des Esquimaux relogés - Les Indiens sont admissibles. Là un prêt hypothécaire remboursable jusqu'à concurrence de \$10,000. Le montant maximal du prêt, de même que celui de l'apport personnel initial, dépendent du revenu du requérant. Un prêt remboursable, garanti en 1re hypothèque, est consenti par la S.C.H.L. ou par un prêteur approuvé afin de couvrir la différence avec le total requis.

Année financière	Demandes reçues	Certificats d'admissibilité émis	Nombre de prêts remboursables consentis
1967 - 1968	251	150	96
1968 - 1969	188	161	129

Les dépenses et les engagements nets, au cours de la même période, sont les suivants :

Dépenses	1967 - 1968	\$443,416
...	1968 - 1969	721,148
Engagements en cours d'exécution au 31 mars 1969	...	272,703
Total	...	\$1,447,267

Aqueducs et installations sanitaires - Le Ministère s'est efforcé de pourvoir toutes les réserves indiennes d'eau potable et d'encourager, et même aider, les Indiens à améliorer leurs installations sanitaires. Un réseau de canalisations privées a été établi en plusieurs localités indiennes où l'approvisionnement en eau était insuffisant. Dans les localités où les maisons trop éloignées les unes des autres ne permettaient pas d'instaurer un système de canalisations, des puits ont été creusés aux endroits appropriés.

Eau et services sanitaires	1966 - 1967	1967 - 1968	1968 - 1969
Maisons où l'eau courante est fournie pour la première fois	492	821	596
Maisons raccordées au canal d'égout ou à une fosse septique pour la première fois.	471	441	585
Maisons où une salle de toilette intérieure est installée pour la première fois.	384	749	583
Dépenses d'installation de services publics	\$1,483,000	\$2,425,000	\$2,644,000*

[*Montant provisoire] Électrification - Le programme de l'électrification des réserves indiennes a été poursuivi dans tous les cas où il était économiquement réalisable. La priorité est allée au raccordement des nouveaux systèmes avec les réseaux publics existants. Dans les réserves isolées, des groupes électrogènes ont été mis sur pied pour le bénéfice de ceux qui étaient en mesure de les faire fonctionner et d'entretenir le réseau.

Dépenses en électrification et en immobilisations	1966 - 1967	1967 - 1968	1968 - 1969
Réserves indiennes à électrification collective	75	73	52
Maisons pourvues de l'électricité	1,569	2,808	2,775
Dépenses d'équipement pour l'électrification	\$959,000	\$1,006,000	\$829,000*

[*Montant provisoire]

Réseaux routiers - Un montant de \$3,002,000 a été affecté, cette année, à la construction et à l'amélioration de routes dans les réserves, et de routes de liaison entre les réserves et les localités non indiennes. L'aménagement de routes est un palliatif essentiel à l'isolement de bien des réserves; pour faciliter les déplacements entre localités indiennes et non indiennes, pour mettre à la portée des enfants indiens l'éducation hors des réserves, et pour donner aux adultes un accès plus facile aux centres d'embauche et aux marchés. Dans le cas des routes, qui sont aussi avantageuses pour les communautés non indiennes que pour les communautés indiennes, des ententes ont été conclues avec les municipalités ou les provinces, pour le partage des frais.

Dans les villes et les municipalités rurales, les besoins en équipement routier changent continuellement et les travaux d'entretien et de réfection dépendent de l'intensité de la circulation. Les fonctionnaires du Ministère, aidés par des ingénieurs - Conseils, ont fait un certain nombre d'études sur ces besoins.

Le réseau des réserves couvre actuellement 4,000 milles de routes de toutes sortes. Au cours de l'année, environ 215 milles de routes ont été construits ou refaits.

Le tableau suivant donne les dépenses effectuées pour les routes et les ponts.

Dépenses - Routes et ponts	1966 - 1967 (en dollars)	1967 - 1968 (en dollars)	1968 - 1969 (en dollars)
Entretien	729,000	634,000	1,081,000
Construction	2,451,000	2,614,000	2,824,000

Aide à l'administration des bandes

Les fonds de fiducie et les obligations découlant des traités La totalité des fonds de bandes indiennes. inscrits au revenu consolidé au 31 mars 1969 s'élève à \$26,149,966.67 au compte capital et à \$5,562,891.94 au compte des revenus. A la fin de l'année financière, les montants reçus aux fonds des bandes s'élevaient à \$10,779,585.39 et les dépenses effectuées, à \$10,758,163.67. Les principaux revenus de ces fonds proviennent de l'intérêt payé par le gouvernement, soit \$1,595,498.71, des redevances pétrolières, soit \$4,278,795.50, et des locations à bail, soit \$2,713,734.54.

Au titre des dépenses, les principaux postes ont été la construction des logements, \$1,897,256.93, les entreprises communautaires des bandes, \$1,099,651.44, les déboursés de la caisse, \$1,482,386.71 et les travaux de routes, ponts et trottoirs, \$875,851.13.

Conformément à l'article 68 de la Loi, 228 bandes ont, en tout ou en partie, géré leurs propres revenus.

A la fin de l'année, 1,941 Indiens avaient un compte d'épargne totalisant \$431,001,10.

En accord avec les termes de divers traités, un montant de \$623,677 en annuités a été distribué à 110,397 Indiens. En vertu du Traité no 9, le gouvernement de l'Ontario a versé un remboursement de \$39,224.

Subventions aux bandes - Au cours de l'année financière, 384 subventions ont été octroyées à 200 bandes, ce qui leur a permis de participer au fonctionnement et à l'administration de leurs propres programmes.

Les dépenses totales, au titre des programmes de subventions aux bandes, se sont élevées à \$4,847,686.69, ventilées de la façon suivante :

Subventions aux programmes	\$3,548,440.81
Subventions d'administration	959,237.94
Subventions de loisirs	319,053.94
Subventions aux bibliothèques	20,954.00

Ces chiffres représentent, par rapport à l'année précédente, l'addition de 85 bandes qui ont participé au programme et une augmentation de \$4,357,319.69 au chapitre des dépenses.

En vertu de la Loi sur les Indiens, 196 bandes ont tenu des élections. Deux d'entre elles se sont prévaluées du régime électif pour la première fois. Les conseils de bandes indiennes ont adopté 47 règlements et organisé sept référendums qui tous avaient trait aux boissons alcooliques.

ÉDUCATION

En raison de la participation plus active des Indiens à l'administration des écoles et de l'augmentation du nombre des élèves indiens inscrits dans les institutions provinciales, la Direction des services scolaires joue de plus en plus le rôle de conseiller. Au cours de l'année écoulée, de nombreuses réunions ont eu lieu avec des représentants indiens et des fonctionnaires provinciaux de l'éducation afin de tracer un programme conforme aux besoins nouveaux des élèves indiens.

L'amélioration des facteurs économiques dans les réserves s'est traduite par une baisse des demandes en services institutionnels et une diminution des inscriptions dans les foyers scolaires, dont quelques-uns fermeront bientôt leurs portes.

La représentation indienne dans les commissions scolaires provinciales a fait un grand pas en avant en 1968, grâce à l'assouplissement, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, des lois touchant l'éducation.

Le nombre d'écoles fédérales en service a continué à décliner par suite du transfert de certaines écoles fédérales à l'administration scolaire provinciale et aussi de la fréquentation accrue des écoles provinciales.

Un changement important a été apporté, au cours de l'année, dans l'administration des anciens internats fédéraux. L'administration des classes a été complètement séparée de celle des pensionnats proprement dits. Des modifications majeures dans la dotation en personnel des pensionnats ont permis d'améliorer considérablement les soins prodigués aux enfants de ces institutions.

Fréquentation scolaire - Au 1er janvier 1969, 62,834* jeunes Indiens fréquentaient l'école de la maternelle à la 13e année; de ce nombre, 29,483 étaient inscrits dans les écoles fédérales et 33,351 dans les institutions provinciales. Les écoles fédérales comptaient 4,363 élèves en maternelle, 21,845 de la 1re à la 6e année, 2,896 de la 7e à la 9e année.

L'inscription dans les écoles fédérales accuse un déclin régulier après la 5e année, car la majorité des jeunes Indiens s'orientent vers les écoles provinciales.

La Direction administre 299 écoles comprenant 1,188 salles de classe réparties comme l'indique le tableau de la page suivante.

[*Ce nombre exclut les jeunes Indiens habitant dans les municipalités.]

Régions	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe
Provinces Maritimes	13	51
Québec	23	124
Ontario	83	276
Manitoba	43	228
Saskatchewan	52	173
Alberta	28	160
Colombie-Britannique	57	176
Totaux	299	1,188

La construction d'écoles fédérales - Les écoles fédérales sont encore nécessaires dans les endroits où des ententes n'existent pas encore pour l'inscription des jeunes Indiens dans des établissements mixtes. Pendant l'année 1968 - 1969, le programme fédéral de construction scolaire a porté sur 75 nouveaux projets comportant 57 classes, 5 maternelles, 3 gymnases et 41 logements pour le personnel. De plus, la Direction a continué d'améliorer les aménagements fédéraux existants en réparant les bâtiments, en installant des dispositifs de protection contre l'incendie, en améliorant les installations d'eau et d'électricité, donnant ainsi suite à pas moins de 35 projets. Le programme fédéral de construction scolaire à coûté \$4,560,275.

Transport des élèves - Dans tous les cas jugés nécessaires, les jeunes Indiens ont été véhiculés quotidiennement aux écoles provinciales et aux écoles fédérales centrales. Ce service de transport a été établi à la suite d'ententes avec les commissions scolaires provinciales ou de contrats avec des particuliers ou des sociétés de transport. La Direction a encouragé les Indiens à fournir ce service. Au cours de l'année 1968 - 1969, 567 contrats

de transport représentant environ 3 millions de dollars ont été négociés. De ce nombre, 46 p. 100 étaient accordés à des Indiens. Quatorze bandes indiennes ont profité du nouveau programme ministériel de subventions aux bandes pour financer le transport de leurs enfants et cela au coût d'environ \$300,000.

Formation et perfectionnement professionnels - Les universités canadiennes continuent d'offrir une plus grande possibilité de formation aux professeurs des jeunes Indiens. Les universités de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ont donné des cours spéciaux d'éducation transculturelle dans le cadre de leur programme d'enseignement postsecondaire.

Dans les localités où existe une école maternelle, des Indiennes sont employées comme maîtresses auxiliaires. La plupart se sont inscrites aux cours d'été des universités du Manitoba et de la Saskatchewan. Les institutrices et les maîtresses auxiliaires ont été formées à des travaux d'équipes et elles ont été affectées à la même école, quand la chose était possible. La maîtresse auxiliaire est appelée à rendre des services variés, surtout quand il s'agit de particularités locales ou encore d'élèves qui parlent peu ou pas du tout l'anglais à leur arrivée en classe.

Dans plusieurs disciplines spéciales, le recrutement de professeurs compétents est difficile. Une plus grande facilité de recyclage est donc offerte aux professeurs actuels pour faire d'eux des maîtres spécialisés. Un congé d'études, avec allocations équivalant à un demi-traitement, a été accordé à un certain nombre d'employés qui désiraient suivre des cours pour enseignement en maternelle ou au primaire, des cours d'orientation, des cours pour enseignement aux adultes, des cours de langues, de mathématiques élémentaires et de bibliothéconomie. Des congés d'études ont aussi été accordés à certains fonctionnaires supérieurs désireux de suivre dans une université des cours de direction ou d'administration scolaire. Le programme inauguré récemment, et qui prévoit des subventions aux cours d'été, bénéficie du même ordre de priorité que les congés d'études. En choisissant les candidats admissibles à ce programme, la préférence va

à ceux qui ont déjà commencé des études de deux ou trois ans afin de se spécialiser dans l'enseignement en classes maternelles, dans le counselling, ou dans d'autres disciplines prioritaires.

Pour satisfaire aux besoins de certains organismes, des stages de formation préparatoire et de formation au travail ont été organisés, y compris des séminaires, des colloques et des conférences au niveau de la région ou du district.

Recherches - La Direction de l'éducation met en oeuvre son programme de recherches en collaboration avec les universités, les ministères de l'éducation et autres organismes. Elle a concentré ses efforts sur quatre domaines: l'adaptation préscolaire, l'enseignement des langues, les relations entre les programmes scolaires et l'emploi, et le dialogue entre l'école et la collectivité.

Enseignement professionnel et enseignement aux adultes - Une forte augmentation a été enregistrée dans le nombre des Indiens qui ont bénéficié d'assistance financière au cours des trois principales activités postsecondaires: l'éducation des adultes, la formation professionnelle et la réinstallation en emploi, comme l'indique le tableau de la page suivante.
Principaux points du programme

Le barème des subventions de formation a été révisé afin de le rendre conforme à celui établi par le ministère de la Main-d'oeuvre.

Un programme de formation en cours d'emploi, à l'intérieur de la Fonction publique fédérale, a été lancé.

Une enquête-pilote a été effectuée dans le monde du travail des Territoires du Nord-Ouest et elle sera étendue à toute la région.

Une entente a été conclue avec la Division de l'enseignement postsecondaire de l'université de la Saskatchewan aux fins de conseiller les familles qui viennent s'installer à Saskatoon.

Un programme d'enseignement de la menuiserie d'une durée d'un an, et offert dans des réserves des provinces Maritimes avec la coopération de divers organismes, a été couronné de succès.

Catégories	1967 - 1968	1968 - 1969
Enseignement aux adultes
Lecture et écriture	2,224	3,415
Autres programmes destinés aux adultes	6,833	9,652
Total	9,057	13,067
Formation professionnelle
Initiation générale	598	1,443
Étude d'une profession	1,029	1,393
Études techniques	274	364
Études universitaires	180	235
Pédagogie	27	38
Soins infirmiers	18	20
Autres	180	340
Total	2,306	3,833
Réinstallation en emploi
A titre temporaire	8,135	8,676
A titre régulier	3,206	3,460
Formation pratique	144	330
Formation en cours d'emploi	95	257
Relogement de la famille	287	509
Total	11,867	13,232

En Saskatchewan, une entente a été négociée en vue de former des autochtones à l'enseignement des arts ménagers. Après leur retour dans leur milieu, ces institutrices ont organisé des cours du même genre pour leurs compagnes.

Une étroite collaboration pratiquée avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a eu pour objet l'étude en profondeur des divers aspects de la migration et de l'intégration des travailleurs autochtones et de leurs familles.

Le Ministère a inauguré, un programme spécial de formation en mécanographie, formation requise pour divers emplois au gouvernement et dans l'industrie.

Toutes les familles restées dans le centre-pilote de réinstallation d'Elliot Lake sont maintenant établies dans d'autres localités pour y trouver de l'emploi ou acquérir une formation plus poussée. Les aménagements d'Elliot Lake continueront à être utilisés dans le cadre du programme actuel de recyclage et de mobilité de la main d'oeuvre.

Une entente biennale a été conclue avec le YMCA de Toronto afin de mettre à la disposition des Indiennes un programme d'orientation sociale et de formation professionnelle en vue d'emplois ultérieurs.

Les programmes d'éducation des adultes ont été poursuivis dans 250 localités indiennes. Ils ont connu un vaste succès grâce à l'établissement de comités d'éducation des adultes.

Des rapports provenant de la Colombie-Britannique révèlent une participation accrue des directeurs de l'éducation des adultes des écoles publiques aux programmes d'éducation des Indiens adultes.

Au Manitoba, des programmes de formation spéciale destinés aux dirigeants indiens ont été continués sur une base d'essai.

Orientation et services spéciaux

Logement d'écoliers - Les foyers scolaires reçoivent les élèves qui ne peuvent se rendre quotidiennement de leur demeure à l'externat fédéral ou à l'école provinciale. Le tableau suivant montre le nombre d'élèves inscrits en date du 1^{er} janvier 1969, dans les foyers scolaires, selon l'organisme d'accueil et la province ou le territoire.

Organismes d'accueil	Foyers scolaires								Nombre d'élèves inscrits	...
	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Total								
...									Garçon	Filles	Total					
Église anglicane	2	4	1	2	2	2	1	14	1,116	1,095	2,211					
Église presbytérienne	...	1	1	2	126	124	250					
Église catholique	4	4	6	7	8	9	1	39	2,518	2,538	5,056					
Église unie	2	...	1	1	...	4	315	277	592					
Gouvernement fédéral	1	1	42	55	97					
Total	6	9	10	9	11	12	3	60	4,117	4,089	8,206*					

[*Ce nombre comprend 4,094 pensionnaires qui fréquentent des écoles non fédérales.]

Les conditions d'admissibilité dans les foyers scolaires ont été révisées. Désormais, pour y être accepté, un élève doit pouvoir invoquer une des raisons suivantes:

la maison familiale est éloignée des services scolaires;

ses parents ou ses tuteurs sont nomades;

le foyer familial est perturbé;

il souffre de maladie chronique, mais peut vivre dans un foyer scolaire où il sera soumis à un contrôle médical qu'il ne peut obtenir dans son propre milieu;

il a besoin d'une adaptation transitoire à la vie urbaine tout en partageant l'existence de camarades de même culture; en d'autres

termes, il a besoin de se familiariser graduellement avec la vie commune avant d'aller vivre en ville, dans une pension de famille;

il n'existe pas de pension de famille dans la localité de l'école qu'il doit fréquenter.

Le Ministère a pris les dispositions voulues pour que douze assistantes d'enfants suivent un cours d'un an au Mount Royal Junior Collège de Calgary. Les diplômées furent, par la suite, affectées à divers foyers scolaire.

Au cours de l'année, environ 3,700 écoliers furent placés dans des pensions de famille. La plupart d'entre eux avaient au moins 16 ans et fréquentaient surtout des écoles secondaires. Le programme des pensions de famille vise à donner un milieu satisfaisant aux élèves qui doivent quitter leur foyer pour poursuivre leurs études. Sur demande, on peut octroyer aux élèves logés dans des pensions de famille une allocation d'étude proportionnelle à leurs besoins.

Vu l'augmentation du nombre des étudiants dans les pensions de ce genre, une étude du programme a été faite afin d'évaluer son efficacité et de déterminer les lacunes à combler.

Bourses d'études - En plus de l'aide financière qu'il accorde aux étudiants des niveaux secondaires et post- secondaires, le Ministère accorde, chaque année, des bourses pour études universitaires, ou pédagogiques; pour des cours en soins infirmiers, des activités culturelles et pour la formation professionnelle. Ces bourses visent à encourager les élèves doués à poursuivre des études plus avancées. Au cours de l'année écoulée, 53 bourses et primes d'encouragement à l'étude ont été accordées, soit: 11 bourses universitaires, 4 bourses pour formation pédagogique, 11 bourses pour activités culturelles, 4 bourses pour formation en soins infirmiers, et 23 primes d'encouragement à la formation professionnelle.

SUCCESSIONS

Les biens successoraux des Indiens décédés ou mentalement retardés sont de la compétence de l'Administrateur des successions. Au cours de l'année, l'administration concernée a procédé au règlement de 967 successions et à l'ouverture de 808 autres. L'administrateur s'est aussi employé à gérer les biens de 672 Indiens mentalement incompétents et de 411 enfants indiens.

Les sommes perçues en droits successoraux se sont élevées à \$349,247.78 et les montants versés pour paiement de dettes et pour distribution aux héritiers se sont chiffrés par \$483,434.77, ce qui a signifié pour l'Administration l'émission de 2,281 reçus ou quittances. Des montants en argent et des valeurs représentant une somme de \$581,044.85 sont aussi détenus par l'Administration pour le compte d'enfants indiens, d'adultes indiens mentalement déficients, et pour le règlement de biens successoraux d'Indiens décédés.

Environ 65 accidents mortels ont fait l'objet de rapports de la police et autres, et des mesures adéquates ont été prises dans les cas qui impliquaient la responsabilité légale d'une tierce partie.

ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

SECRETARIAT DU MINISTÈRE

En plus de son rôle de coordination entre plusieurs services centraux, le secrétariat du Ministère réunit, tout en les agençant, les réponses aux questions posées à la Chambre des communes ainsi que les documents parlementaires et tout le courrier qui se rapporte à plus d'une direction.

Le secrétariat assume la responsabilité des locaux du Ministère, celle du soutien administratif, celle de la bibliothèque du Ministère et celle de la Division de coordination du Nord. Dans le système de gestion collective du Ministère, il sert de lien vital entre les comités qui canalisent et coordonnent en grande partie l'administration du Ministère.

Le Ministère a poursuivi ses efforts afin d'adapter son organisation aux besoins de collectivités qu'il veut servir et aux intérêts qu'il veut défendre. Dans cette optique, les diverses sections chargées des programmes relatifs aux Indiens et aux Esquimaux ont été regroupées afin d'assurer l'appui le plus large possible aux programmes régionaux et, du même coup, de disposer d'un plus grand nombre de spécialistes.

Au fur et à mesure que les besoins changeront, les structures du Ministère s'adapteront à cette évolution. A la suite de l'annonce des projets du gouvernement en matière de politique indienne, on a mis sur pied un comité de consultation et de négociation en affaires indiennes. Ce groupe veillera surtout à ce que les opinions des Indiens soient sérieusement considérées dans la formulation des lignes de conduite et dans la gestion des programmes.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Au cours de la dernière année financière, la Division des services administratifs a commencé une série d'études sur l'utilisation des effectifs, études qui englobent en dernier ressort tous les grands centres d'activité du Ministère. Ce programme, échelonné sur une période de deux ans, doit

être terminé pour mars 1970.

Jusqu'à maintenant, dix-neuf importantes études menées par quatre équipes de l'extérieur et par deux du bureau central ont été complétées. Ces études devraient entraîner d'ici la fin de l'année une économie de 400 années-homme. Le programme pour la prochaine année prévoit des équipes supplémentaires chargées d'aider la division à donner suite aux recommandations concernant ses services.

Ces études aideront également à établir des normes de qualité et de rendement sur lesquelles la Direction se basera pour évaluer ses besoins en effectif.

Vérification interne

Au cours de l'année, on a procédé régulièrement à la vérification interne de la plupart des centres de responsabilité, sauf en quelques endroits isolés du Nord. Les remarques formulées par les vérificateurs ont amené l'élimination systématique de la plupart des erreurs administratives qui avaient été relevées dans les bureaux extérieurs du Ministère. Désormais, une vérification plus suivie sera faite dans les régions considérées comme plus vulnérables aux fautes d'administration.

Analyse des programmes et comptabilité de gestion

Une grande importance a été accordée aux exigences analytiques de la planification des programmes et des prévisions budgétaires du Ministère car les renseignements ainsi obtenus sont essentiels à une saine gestion. De même, le système des rapports concernant la gestion financière a été réorganisé.

L'analyse des programmes et la comptabilité de gestion ont permis de coordonner les prévisions budgétaires nécessaires à la présentation du Livre bleu et à la restructure administrative des programmes.

Un service consultatif a été créé pour conseiller, en planification financière et en administration les directeurs en fonctions.

Prévisions budgétaires touchant le personnel

La gestion du personnel a subi plusieurs modifications au cours de

l'année. Le gel de la main-d'oeuvre, la prévision des besoins en années-homme pour soumission au Conseil du Trésor, l'accroissement des capitaux, les prévisions en années-homme pour les besoins en main-d'oeuvre du Ministère, les liens plus étroits entre les besoins en années-homme et en crédits, aussi bien que la réorganisation du Ministère, ont imposé un surcroît de travail imprévu au personnel du budget. Durant toute l'année, on a attaché plus d'importance aux réajustements d'ordre pratique qu'à l'élaboration de nouvelles lignes de conduite.

Les services d'informatique

La Division de l'informatique a accompli sa première année complète d'activité. Cette année fut consacrée à la consolidation et à l'amélioration des systèmes mis en oeuvre les années précédentes et à l'introduction d'un certain nombre de nouvelles méthodes. Nous vous présentons quelques-unes de ces méthodes mises en oeuvre pour la présentation des rapports statistiques et administratifs.

Le système des permis de chasse aux oiseaux migrateurs a été élargi afin d'inclure la sélection automatique et l'analyse des 40,000 réponses au questionnaire sur la composition des espèces.

Le concept minier fut modifié pour englober l'analyse des travaux de fonderie. On l'a également utilisé plusieurs fois pour des travaux demandés par le bureau des ressources et du développement économique.

L'étude d'un modèle hydrologique d'un bassin des régions septentrionales a été entreprise et suivie d'un rapport.

Une méthode pour colliger et analyser les renseignements sur les résidus de pesticides dans des échantillons choisis a été mise en oeuvre.

L'analyse des données statistiques et la classification des mesures des ours ont été commencées.

Une méthode de contrôle de la gestion du matériel a été élaborée et sa mise en vigueur est prévue pour avril 1969.

Centre de formation mécanographique

La Division, conjointement avec la Direction des affaires indiennes,

a mis sur pied en septembre 1968 un centre de formation mécanographique destiné aux jeunes filles indiennes. Comme les premiers résultats ont été très encourageants, il a été décidé de continuer l'exploitation du centre. Les six jeunes filles du premier groupe ont reçu leur diplôme en janvier 1969.

Statistiques centrales

La Division des statistiques centrales a été créée en mars 1968. Elle se compose premièrement d'un groupe de huit analystes, qui assument la responsabilité d'un ou plusieurs programmes du Ministère, et deuxièmement, d'une section chargée des communications avec les divers bureaux de l'extérieur, de l'administration, des services techniques et du bureau central de renseignements sur les statistiques du Ministère.

La Division fournit des services biométriques au Service canadien de la faune, et des données statistiques utiles à la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques. Des services du même genre que ceux offerts aux responsables de la Conservation s'étendront aux autres directions.

Au programme des affaires indiennes et esquimaudes, nos services ont touché le domaine de l'éducation et des enquêtes sur la main-d'oeuvre esquimaude. En éducation des Indiens, nous avons amélioré la publication des données en utilisant les ordinatrices. Les enquêtes sur la main-d'oeuvre des Territoires du Nord-Ouest seront menées dans l'île Baffin et dans le reste des Territoires. Ces enquêtes prolongent le travail entrepris dans le district régional de Keewatin et certaines parties de la région inférieure du Grand lac des Esclaves. De meilleures données globales dans le programme des Indiens pourront être obtenues grâce à un "profil de bande" qui fournira aux administrateurs des données normalisées. En collaboration avec la Division du recensement du Bureau fédéral de la statistique, une attention particulière à l'analyse des données démographiques a été accordée.

Au programme de développement septentrional, la Division fournira des services d'ordre administratif à l'usage du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et cela à la demande de celui-ci.

Dans tous les domaines possibles, la Division se tient en liaison avec les autres ministères et organismes fédéraux, particulièrement avec le Bureau fédéral de la statistique et avec les gouvernements provinciaux afin de normaliser nos renseignements.

LE CONSEILLER JURIDIQUE

Le conseiller juridique est l'avocat - Conseil du Ministère. Il est appelé, ainsi que ses collaborateurs, à donner des avis sur une foule de questions diverses. Ces questions concernent généralement les programmes de conservation ou ceux de développement économique et de bien-être du Ministère. Parmi les sujets abordés, notons ceux qui se rapportent aux parcs nationaux, aux lieux historiques, aux oiseaux migrateurs, à la faune en général, aux différents aspects des affaires indiennes et esquimaudes, aux Territoires du Nord-Ouest et au Yukon. Certaines questions, comme celles auxquelles les règlements des concessions s'appliquent, doivent, en vertu de la loi, être référées au conseiller juridique. Beaucoup d'autres problèmes font aussi l'objet de consultation.

Le conseiller juridique donne son avis au sous-ministre, aux sous-ministres adjoints et aux cadres supérieurs sur les répercussions juridiques des politiques et de la législation proposées par le Ministère. Dans certains cas, il prépare des textes légaux avant qu'ils soient discutés dans le détail avec le ministère de la Justice. Pour les problèmes qui ne peuvent être solutionnés qu'en cour, le conseiller juridique sert d'agent de liaison entre ce Ministère et celui de la Justice.

Durant l'exercice financier 1968 - 1969, les questions concernant les droits et les responsabilités de la Couronne ont souvent été abordées. Tous les jours, le bureau du conseiller juridique a préparé des baux, des permis, des licences et des contrats ainsi que des rapports au gouverneur en conseil et au Conseil du Trésor. De même, il a préparé des décrets, des règlements et des amendements aux règlements. Comme au cours des années précédentes, le conseiller juridique s'est aussi occupé de l'interprétation des statuts et règlements énoncés par le Ministère et des aspects légaux des diverses activités du Ministère.

Les commissaires des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon tiennent compte dans leur administration des instructions qui leur sont fournies par le gouverneur en conseil ou le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Durant l'année, le sous-ministre et les sous-ministres adjoints ont demandé à diverses reprises l'avis du conseiller juridique sur des questions se rapportant aux gouvernements territoriaux.

Le conseiller juridique collabora avec les commissaires des deux territoires pour l'établissement d'une législation uniforme au Canada. Comme lors des années antérieures, le travail des commissaires a été évalué au cours de la conférence annuelle du Barreau canadien qui a eu lieu, en 1968, à Vancouver et à laquelle assistait le conseiller juridique.

PERSONNEL

Le bureau du conseiller en matière de personnel fournit aux services administratifs du Ministère les conseils qui favorisent une utilisation maximale des ressources humaines. Des spécialistes oeuvrent dans les diverses sphères de l'administration du personnel, conseillant les directeurs sur les politiques touchant les questions du personnel, et leur accordent à l'occasion une aide fonctionnelle. Le bureau du conseiller en matière de personnel est composé des sections suivantes: la planification de la main-d'oeuvre, l'affectation de l'effectif, la formation et le perfectionnement du personnel, le bureau de la classification et de la rémunération et les relations avec les employés.

Planification de la main-d'oeuvre

Pendant l'année financière 1968 - 1969, la Section a poursuivi la mise au point des instruments indispensables à l'utilisation efficace de la main-d'oeuvre du Ministère.

Le dossier de l'ordinateur comprend maintenant les données fondamentales, comme le nom, la formation scolaire, l'expérience, la classification de traitement pour plus de 5,200 employés à temps complet. Ces données ont été réunies sous forme de fiches qui ont été expédiées par la poste à deux

reprises (juillet et décembre 1968) aux employés qui, eux, se chargent de les remettre à jour. Les retours de fiches ont été nombreux, et les modifications qu'elles contenaient ont été codifiées au dossier de chaque employé, au moyen de l'ordinateur. Il s'agissait de la première remise à jour annuelle. A partir de 1969 - 1970, les remises à jour se feront d'après le système d'inventaire mis au point récemment. Un dossier partiel a été créé par l'ordinateur pour un tiers environ du personnel affecté à l'exploitation. Les travaux dans ce domaine se poursuivent.

On a continué pendant l'année à dresser des rapports basés à la fois sur les dossiers du fichier central et sur les dossiers personnels des employés. Certains rapports spéciaux ont été établis aux fins de répondre à des questions soumises par des organismes de l'extérieur.

L'inventaire sur la main-d'oeuvre a été perfectionné, grâce à la mise au point d'un relevé détaillé des aptitudes individuelles, relevé qui a pour but de compléter les données dont le Ministère dispose déjà au sujet des employés. La terminologie des formulaires et ce nouveau système d'inventaire ont fait l'objet d'un projet-pilote auquel ont participé 83 employés du Ministère. Une fois les révisions faites, l'inventaire a été expédié pour la première fois, en janvier 1969, à environ 3,800 employés à plein temps. A la fin de l'année financière, le travail se poursuivait pour l'obtention de renseignements supplémentaires. Tout en réunissant ces données, on a établi un cycle de sélection fondé sur un inventaire élargi.

Pendant l'extension de l'inventaire, on a procédé à une révision approfondie du programme d'évaluation des employés qui avait été mis sur pied en 1966. Cette révision visait à analyser les progrès en cours au Ministère et à neutraliser les obstacles susceptibles d'entraver ces progrès. Un comité formé de représentants du Ministère a étudié le programme actuel et, en septembre 1968, a soumis un rapport recommandant d'en modifier les méthodes et les procédés, plutôt que la conception et les objectifs. Ces recommandations ayant été approuvées, elles sont entrées en vigueur à la fin de l'année financière. Parmi les modifications les plus importantes, il

y a eu l'évaluation de la probation qui a été intégré au programme régulier, la fusion des trois formules en une seule, l'assouplissement du programme et l'uniformisation générale du système.

Pendant l'année financière, la Section de la planification et de l'affectation du personnel a été responsable de l'intégration de 1,500 employés d'hôtellerie dans les cadres du Ministère. La Section a aussi collaboré aux programmes de formation et coordonné la formulation du Règlement concernant le statut de ces employés d'hôtellerie temporairement non protégés par la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique et ses Règlements.

Affectation de l'effectif

Au 31 mars 1969, l'effectif autorisé était le suivant:

Répartition de l'effectif	Postes classifiés		Enseignants		Postes au taux en cours		Autres postes (saisonniers à temps partiel)		Total global
	Ottawa	Sur les lieux	Ottawa	Sur les lieux	Ottawa	Sur les lieux	Ottawa	Sur les lieux	
...									...
Administration ministérielle	521	29	-	-	-	-	15	-	565
Expansion économique dans le Nord	100	89	-	-	-	10	-	43	242
Service canadien de la faune	52	142	-	-	-	-	-	2	196
Parcs nationaux et historiques	216	774	-	-	1	470	26	1,488	2,975
Affaires sociales	342	1,455	16	2,112	2	208	7	15	4,157
Travaux d'amélioration	214	465	7	-	2	282	-	7	977
Totaux	1,445	2,954	23	2,112	5	970	48	1,555	9,112

Le total général de 9,112 postes représente une augmentation de 220, attribuable surtout à l'expansion des services accordés aux Indiens et aux Esquimaux. Pendant l'année, 1,160 nominations de personnel classifié ont été faites et il y a eu 652 départs. La figure 1 à la page 174 indique le rythme de croissance du Ministère à partir du 31 mars 1958 jusqu'au 31 mars 1969.

A l'automne de 1967, le premier contingent d'employés territoriaux a été muté à Yellowknife, nouvelle capitale des Territoires du Nord-Ouest. Le groupe était accompagné de neuf fonctionnaires fédéraux auxquels le Ministère avait accordé un congé pour leur permettre de servir le gouvernement territorial pendant ses années de structuration. Au cours de l'année dernière la plupart des postes à remplir au Mackenzie ont été transférés au gouvernement territorial. Des politiques et des méthodes ont été mises au point en vue de muter le personnel qui devenait excédentaire à mesure que l'administration des programmes et des services du gouvernement fédéral devenait la responsabilité du gouvernement territorial. Vingt-sept employés superflus ont ainsi été nommés à d'autres postes. Un seul a été congédié. La plupart des employés du Mackenzie sont entrés au service du gouvernement territorial en prenant deux ans de congé sans solde, afin d'aider à la stabilisation des travaux pendant la période de transition.

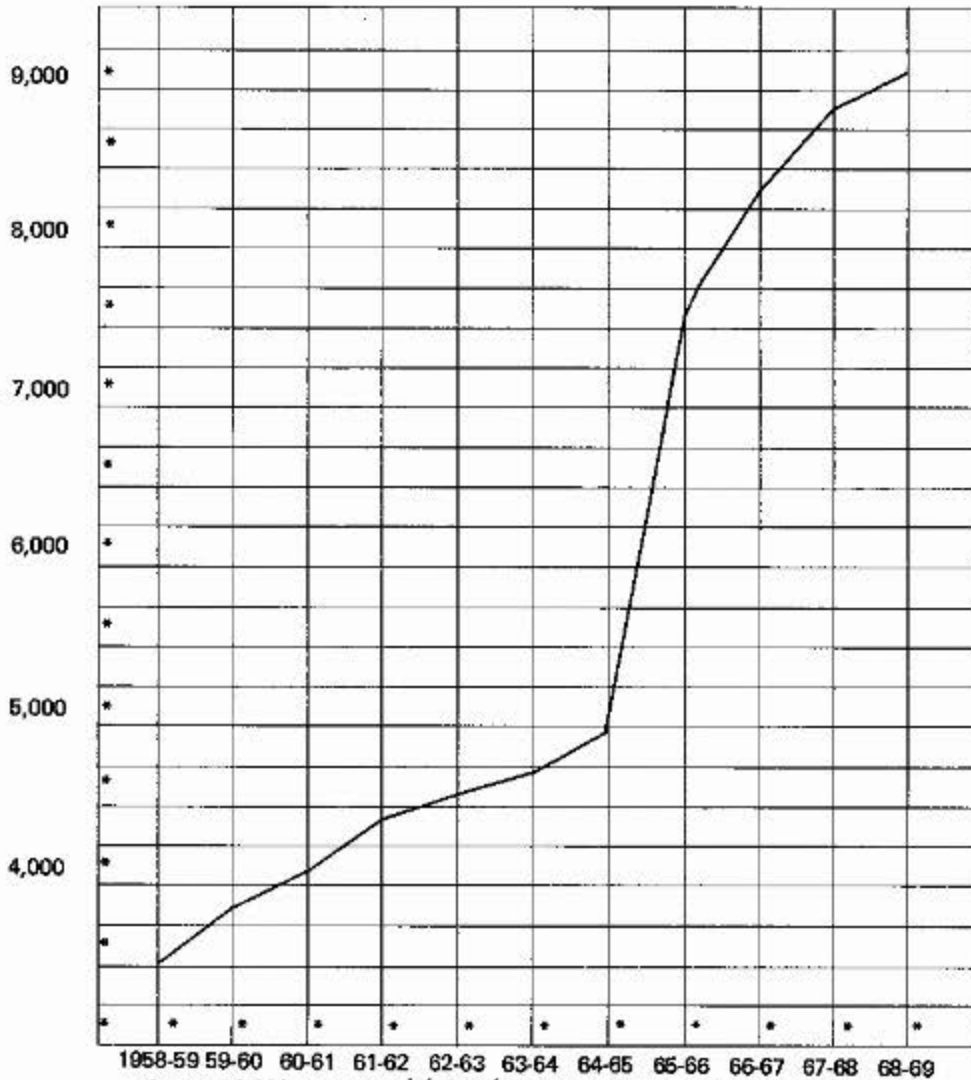
Pendant l'année, la Commission de la Fonction publique a décidé de déléguer le plus possible ses pouvoirs, fonctions et tâches relevant de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique. Avant cette cession des pouvoirs, la Commission de la Fonction publique a défini, en termes généraux, pour les sous-ministres, les conditions qui devaient présider à l'affectation de leur propre personnel. La Commission s'est acquittée de cette tâche, ou elle est en train de le faire, en établissant des normes de sélection pour chacune des catégories et chacun des groupes.

Le Ministère a déjà accepté la délégation de pouvoir dans les catégories de soutien à l'exploitation et à l'administration et elle l'acceptera sous peu pour les services administratifs et les services extérieurs.

PERSONNEL

Figure 1 - CROISSANCE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (1958 - 1969)

Quelque 3,300 postes ont été ajoutés lorsque la Direction des affaires indiennes fut rattachée au Ministère en 1966. Les chiffres ci-dessus représentent l'effectif autorisé au 31 mars de chaque année financière.



Quelque 3,300 postes ont été ajoutés lorsque la Direction des affaires indiennes fut rattachée au Ministère en 1966. Les chiffres ci-dessus représentent l'effectif autorisé au 31 mars de chaque année financière.

Programme de perfectionnement des administrateurs du personnel - Au début de 1968, un programme de perfectionnement des administrateurs du personnel a été inauguré en vue d'accroître leur efficacité et leur rendement. Le programme visait à découvrir les besoins en formation de personnel et à fournir à celui-ci l'occasion de se perfectionner, de façon à pouvoir répondre aux besoins du Ministère.

Tous les administrateurs du personnel ont pris connaissance du programme et ont été invités à exposer une liste de leurs besoins en formation de personnel. Ces listes ont ensuite été disposées en tableaux afin de pouvoir identifier facilement les besoins aux divers paliers.

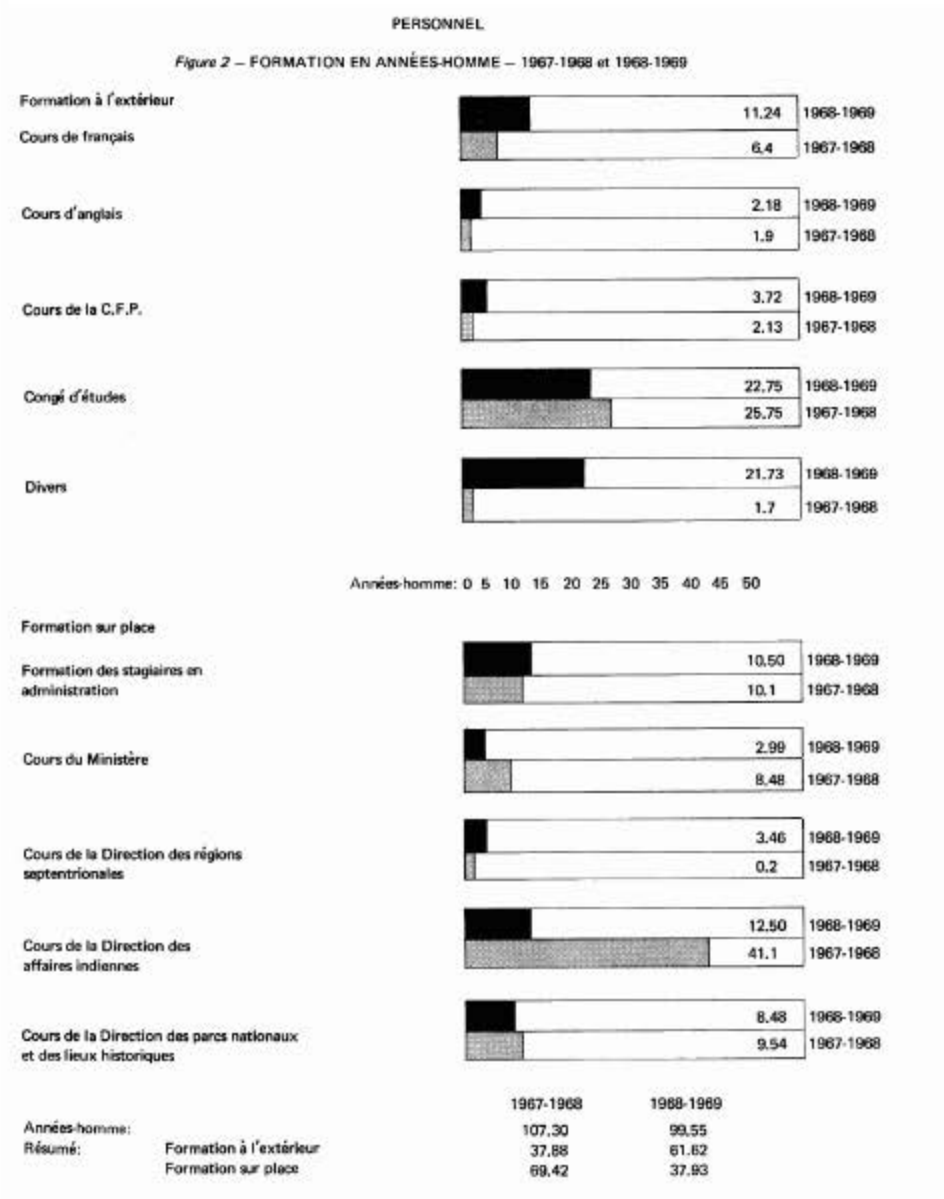
Les projets envisagés pour 1969, comportent notamment un programme d'orientation, la mise sur pied d'un comité chargé d'interviewer chacun des membres du personnel et de noter leurs préférences particulières sur le plan de la mobilité et des aspirations. Le comité, qui est comptable au conseiller en matière de personnel, sera responsable des recommandations concernant le perfectionnement, la formation et l'affectation de l'effectif.

Perfectionnement et formation du personnel - Les activités dans le domaine de la formation du personnel ont légèrement diminué, passant de 107.30 années-homme en 1967 - 1968 à 99.55 pendant l'année en cours. Cette diminution est attribuable à la réorganisation du Ministère, qui a touché particulièrement le Programme des affaires indiennes.

Au cours de l'année, une politique de formation et des méthodes ont été élaborées, afin de permettre aux directeurs de déterminer tous les programmes de formation offerts par le Ministère et d'en évaluer le prix de revient, ce qui comprend les congés d'études, les congés de formation au travail ou à l'extérieur. Cette politique permet d'établir le prix exact des différents programmes de formation devant être entrepris dans les centres autorisés et met le Ministère mieux en mesure d'établir l'ordre de priorité.

La figure 2 fournit une analyse de la formation à l'extérieur et sur place, ainsi qu'une comparaison entre la formation en années-homme en

Figure 2 - FORMATION EN ANNÉES-HOMME - 1967 - 1968 et 1968 - 1969



1967 - 1968 et 1968 - 1969.

La Commission de la Fonction publique a continué de présenter des cours de formation en anglais et en français. Les inscriptions au cours donnés en langue française se sont élevées à 80. Le progrès accompli par la Commission de la Fonction publique dans le domaine des langues, permet de penser que ce nombre augmentera au cours des prochaines années.

Programme de recrutement et de perfectionnement à l'intention des Indiens et des Esquimaux. Les objectifs du programme de recrutement et de perfectionnement à l'intention des Indiens et des Esquimaux ont été exposés pour la première fois en novembre 1968. Il s'agissait avant tout d'augmenter le nombre des Indiens et des Esquimaux faisant partie des cadres moyens du Ministère. En janvier, des lettres ont été expédiées à 180 universitaires indiens et esquimaux, dont 120 environ ont envoyé une réponse. Quatre-vingt-cinq étudiants se disaient intéressés par l'obtention d'un emploi d'été, de sorte que le 1^{er} avril 1969, on a commencé à prendre des mesures en vue de donner suite à leur désir.

D'après une enquête effectuée en février, 692 Indiens et Esquimaux étaient employés par le Ministère, dont 59 au bureau principal et 633 à l'extérieur.

Division de la classification et de la rémunération

Pendant l'année financière 1968 - 1969, la Division de la classification et de la rémunération a terminé la conversion de la plupart des groupes faisant partie des catégories scientifiques, professionnelles et techniques.

Environ, 1,600 postes ont été décrits et classifiés lorsque les pensionnats relevant des Églises sont passés au Ministère. De plus, des séances de formation ont été organisées, afin d'initier les administrateurs sur place à la classification conformément aux exigences de la Fonction publique.

La rédaction descriptive de tous les postes du Ministère a été entreprise et l'accent a été mis en insistant particulièrement sur ceux des échelons supérieurs et ceux de la catégorie de l'exploitation. En outre, un programme a été mis en oeuvre en vue de produire et de tenir à jour une

série d'organigrammes, à l'intention du Ministère.

Le nombre global de postes qui ont été approuvés au cours de l'année si élève environ à 4,000. Ce chiffre comprend les conversions et les classifications.

Relations avec le personnel

Au début de 1968, après la signature des premières conventions collectives touchant les employés de la Fonction publique, la Division des relations avec le personnel a inauguré une série de colloques, afin d'initier les directeurs à la mise en application des ententes conclues. Des sessions de formation ont eu lieu à Ottawa, dans les régions de l'Est et de l'Ouest, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest. Environ 450 directeurs ont assisté aux colloques sur les négociations collectives. A la fin de 1968 - 1969, dix-neuf conventions entraient en vigueur.

Le Ministère a participé aux pourparlers qui ont abouti à la première entente signée avec le groupe affecté à l'éducation, en se chargeant d'obtenir du secteur privé des données et des statistiques sur l'éducation. La Division des relations avec le personnel a joué un rôle important lorsque le Ministère a pris à sa charge les résidences des étudiantes qui relevaient jusque-là de diverses organisations religieuses.

La Division continue de conseiller les directions sur les questions ayant trait aux griefs, aux appels et à la discipline.

Une lettre mensuelle ou "communiqué à la direction" a paru pour la première fois en avril 1968. Sa distribution à tous les directeurs de personnel améliorerait les communications et permettrait à la direction de se tenir au courant des activités de la Division des relations avec le personnel.

Le programme des primes d'encouragement, qui comporte les primes à l'initiative, les récompensés au mérite, les primes pour résultats exceptionnels et les récompensés à l'ancienneté, a été renouvelé afin de stimuler l'intérêt des employés et leur efficacité au travail. Les primes à l'initiative, dont le montant global a atteint \$1,525, ont permis au Ministère de réaliser des économies de l'ordre de \$29,762.50, sans parler des avantages intangibles

qui contribueront à augmenter le rendement au travail. Cinq employés du Ministère ont reçu des primes s'élevant à \$3,500 en vertu du régime fédéral des récompenses au mérite, régime qui a été mis au point récemment. Les récompenses au mérite sont accordées à ceux qui se dévouent au-delà de la mesure exigée normalement pour leur poste. Le concours de participation aux primes à l'initiative a donné des résultats très satisfaisants. Les suggestions reçues pendant le premier mois du concours ont été aussi nombreuses que si elles avaient été échelonnées sur une période de six mois.

Le coordonnateur du programme des primes à l'initiative s'est rendu à Louisbourg (Nouvelle-Écosse) afin de faire de la publicité pour une prime de \$810 décernée à deux employés de cet endroit. La remise a été télévisée et la revue du Ministère (Intercom) a attiré l'attention sur la participation des employés de l'extérieur.

On a commencé en 1968 - 1969 à décerner une série de récompenses à l'ancienneté; cela a valu à 103 employés de recevoir des primes parce qu'ils comptaient 25 ans ou plus de service comme membre de la Fonction publique.

Prévention des accidents

Au mois d'août 1968, le Conseil du Trésor a présenté sa politique de sécurité au travail pour la Fonction publique. Le but de cette politique était d'aider les ministères à mettre sur pied et à maintenir des programmes actifs de sécurité. Des directives ministérielles ont exposé les précautions minimales à prendre dans le domaine de la prévention des accidents. Des comités ont été institués afin d'aider les directeurs à maintenir des normes de sécurité, conformément à la politique du Conseil du Trésor.

Au cours de l'année 1968 - 1969, des séances de formation pour les surveillants affectés à la sécurité ont été tenues dans les régions des parcs de l'Est et de l'Ouest, ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest. Tous les employés de Banff, de Jasper et de Louisbourg ont participé à des séances d'une heure qui avaient pour thème: "Il ne suffit pas de savoir".

Afin d'étayer un programme de sécurité dans les Territoires, des collo-

ques ont été tenus à Fort Smith, Yellowknife et Inuvik.

Deux primes Gold Cap ont été décernées à des employés qui ont évité des blessures sérieuses à la tête grâce au port de casques protecteurs.

Une prime Wise Owl a été accordée à un employé que le port de verres résistants a protégé contre de graves blessures aux yeux.

DIRECTION DE L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

La Direction de l'évaluation des programmes a été créée pour aider le sous-ministre à apprécier les programmes entrepris par le Ministère et à juger des possibilités de celui-ci à en réaliser les objectifs. La Direction est composée d'un petit groupe de spécialistes professionnels qui travaillent en dehors du bureau central, sous l'autorité directe du sous-ministre. Elle a pour tâche d'examiner systématiquement et continuellement toutes les activités du Ministère, que ce soit à Ottawa ou dans les bureaux régionaux ou locaux. Étant donné que cet organisme fait partie des cadres supérieurs, il doit aussi aider, à tous les niveaux, les responsables de l'exploitation, leur donner des conseils et proposer les recommandations qui s'imposent pour l'amélioration du processus de la prise des décisions et la planification des activités futures.

Durant l'exercice financier 1968 - 1969, cette Direction a entrepris l'examen de plusieurs des opérations du Ministère, sur place et dans les bureaux régionaux. Elle a ensuite soumis des rapports au sous-ministre et aux autorités supérieures. D'après ses observations et ses recommandations, certaines décisions ont pour but d'améliorer le rendement de divers secteurs du Ministère. De plus, elle a mené des études et effectué des tâches spéciales pour le compte du sous-ministre à propos de la réorganisation du Ministère et de la mise en application du nouveau système.

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

La Direction des services techniques est née de la fusion de trois Divisions de génie auxquelles s'est ajoutée la Division de la gestion du matériel du Ministère.

La Direction fournit aux administrateurs des programmes un service coordonné de génie, d'architecture et de matériel, ainsi que des services auxiliaires de planification, de construction et d'entretien, de gestion du matériel, de mesures, de normes et de directives relatives à la sécurité, ces services étant accessibles aux directeurs des bureaux régionaux par l'entremise du personnel technique en poste sur place.

La Direction est responsable de l'exécution, selon un calendrier établi, de tous les projets importants des programmes du Ministère; de l'appui technique dont les administrateurs des programmes ont besoin pour élaborer des projets et établir des budgets en vue de leur réalisation: de l'exécution des recherches, afin de rédiger et de publier, au nom du Ministère, les normes et directives concernant la planification, la construction et l'entretien, la gestion du matériel et la sécurité; de la mise en oeuvre de techniques d'appréciation, ainsi que d'inventaire et d'évaluation des biens immobiliers; de la préparation des renseignements pour répondre aux besoins des planificateurs et des administrateurs du Ministère.

